

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

# PORTRAIT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS DU QUÉBEC

Édition 2024





**Cette publication a été préparée par :**

Frédéric Hamelin, économiste

**Avec la contribution spéciale, au sujet de l'entrepreneuriat, de :**

Pierre Bisson, économiste

**Avec la collaboration de :**

Nikolas Girard, adjoint exécutif à l'analyse économique

**Sous la direction de :**

Mawana Pongo, directeur général

**Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :**

Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

710, place D'Youville, 7<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 4Y4

Courrier électronique : [dgpaeal@economie.gouv.qc.ca](mailto:dgpaeal@economie.gouv.qc.ca)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-99133-5

© Gouvernement du Québec, 2024

## AVANT-PROPOS

La publication annuelle du *Portrait économique des régions du Québec* vise à donner un aperçu de la situation et de l'évolution des régions du Québec. Elle permet d'en saisir les caractéristiques, la dynamique, les forces et le potentiel d'amélioration.

Ce document, qui consiste en une analyse interrégionale, compte une trentaine de sections regroupées selon six grands thèmes : l'économie, la structure industrielle, l'investissement, le marché du travail, la démographie et l'entrepreneuriat.

Chaque thème est enrichi de plusieurs indicateurs qui en éclairent diverses dimensions. Couvrant généralement des périodes de cinq à dix ans, ces thèmes permettent de cerner les tendances fondamentales dans les différentes régions.

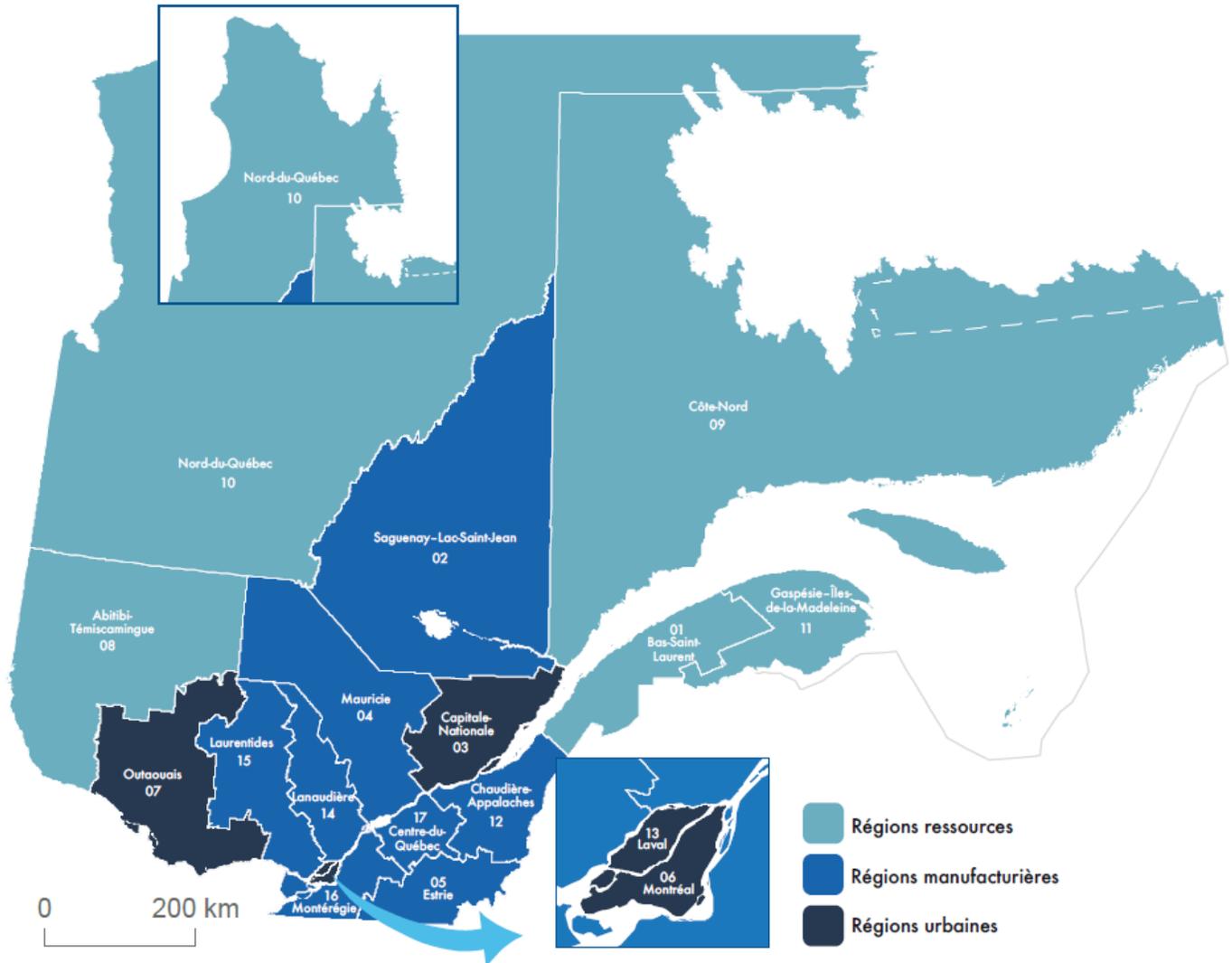
La présentation de ce portrait est simple et accessible. Chaque section inclut un tableau d'indicateurs par région administrative, accompagné de graphiques et de textes soulignant les faits saillants. Pour chacun des indicateurs, les faits saillants sont présentés selon les trois niveaux de regroupement géographique suivants : l'ensemble du Québec, les blocs régionaux et les régions administratives.

# TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	4
Carte des régions administratives du Québec.....	7
Présentation des régions.....	7
Chapitre 1 – Économie.....	11
1.1 Développement économique.....	12
1.2 Produit intérieur brut.....	15
1.3 Produit intérieur brut par habitant.....	18
1.4 Productivité.....	21
1.5 Revenu primaire des ménages par habitant.....	24
1.6 Revenu disponible des ménages par habitant.....	27
1.7 Transferts gouvernementaux.....	30
Chapitre 2 – Structure industrielle.....	33
2.1 Diversité industrielle.....	34
2.2 Établissements par grand secteur d’activité.....	37
2.3 Établissements en fonction de la taille.....	40
2.4 Produit intérieur brut en fonction de la catégorie d’industries.....	43
2.5 Emploi par grand secteur d’activité.....	46
2.6 Emploi par domaine de fabrication.....	49
2.7 Emploi par grand groupe de services.....	52
Chapitre 3 – Investissement.....	55
3.1 Investissement des secteurs privé et public.....	56
3.2 Investissement en fonction de la catégorie de dépenses.....	59
3.3 Investissement en fonction de la catégorie d’industries.....	62
3.4 Investissement en produits de propriété intellectuelle.....	65
3.5 Investissement en construction résidentielle.....	68
Chapitre 4 – Marché du travail.....	71
4.1 Emploi.....	72
4.2 Taux d’emploi.....	75
4.3 Taux de chômage.....	78
4.4 Taux de postes vacants.....	81
4.5 Niveau de scolarité des personnes en emploi.....	84
4.6 Niveau de scolarité des personnes à la recherche d’un emploi.....	87
Chapitre 5 – Démographie.....	90
5.1 Structure de la population.....	91
5.2 Évolution de la population et perspectives.....	94
5.3 Migration interrégionale par groupe d’âge.....	97
5.4 Rapport de dépendance démographique.....	100
5.5 Indice de remplacement.....	103

Chapitre 6 – Entrepreneuriat.....	106
6.1 Présence des entrepreneurs .....	107
6.2 Présence des femmes entrepreneures .....	110
6.3 Présence des jeunes entrepreneurs.....	113
6.4 Revenu des entrepreneurs.....	116
Annexe.....	119

# CARTE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC



# PRÉSENTATION DES RÉGIONS

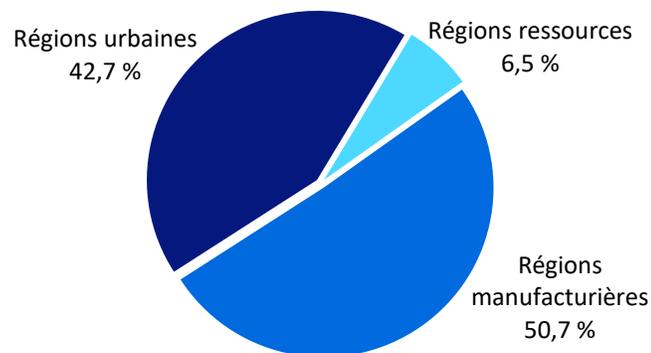
Le Québec compte actuellement 17 régions administratives. Les limites de ces territoires ont été établies en 1987, sauf pour la Mauricie et le Centre-du-Québec, dont la création remonte à 1997. Par ailleurs, en juillet 2021, les limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie ont été modifiées. Les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont changé officiellement de région administrative, passant de la Montérégie à l'Estrie. Les régions administratives du Québec peuvent se regrouper en trois grands blocs qui se distinguent les uns des autres par leur structure économique et leurs conditions de développement.

- Les **régions ressources** comprennent le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Elles regroupent 6,5 % de la population et génèrent 7,7 % du produit intérieur brut (PIB) du Québec. Toutefois, elles représentent 80,2 % du territoire québécois. La densité de la population y est donc faible. L'économie de ces régions est tributaire particulièrement de l'hydroélectricité et de l'extraction des ressources, lesquelles sont acheminées en majeure partie à l'extérieur du Québec.
- Les **régions manufacturières** regroupent le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Estrie, la Chaudière-Appalaches, Lanaudière, les Laurentides, la Montérégie et le Centre-du-Québec. Avec 50,7 % de la population québécoise et 40,7 % du PIB, ces régions constituent parfois un bassin de main-d'œuvre incontournable pour les régions urbaines, étant donné leur proximité. Le secteur manufacturier y occupe généralement une place importante.
- Les **régions urbaines** sont la Capitale-Nationale, Montréal, l'Outaouais et Laval. Elles comptent 42,7 % de la population québécoise, mais leur participation à l'économie du Québec se chiffre à 51,6 %. Elles se distinguent des autres régions par un faible pourcentage d'emplois dans le secteur primaire et une place prépondérante du secteur tertiaire dans la structure économique. Enfin, la place du monde rural y est relativement ténue.

## Graphique 1

### Poids démographique<sup>1</sup>, selon les blocs régionaux, 2023

(en pourcentage)



1. Selon les nouvelles limites territoriales des régions administratives entrées en vigueur en juillet 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau I**  
**Population, superficie et économie, 2023**

Région administrative <sup>2</sup>	Population	Poids	Superficie	Densité	Poids
	Habitants	démographique %	terrestre km <sup>2</sup>	hab./km <sup>2</sup>	économique <sup>1</sup> %
01 Bas-Saint-Laurent	202 955	2,3	22 185	9,1	1,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	283 234	3,2	95 761	3,0	2,8
03 Capitale-Nationale	795 917	9,0	18 643	42,7	9,5
04 Mauricie	283 188	3,2	35 447	8,0	2,4
05 Estrie	516 919	5,8	12 483	41,4	4,8
06 Montréal	2 124 865	23,9	498	4 266,8	34,3
07 Outaouais	418 999	4,7	30 469	13,8	3,6
08 Abitibi-Témiscamingue	148 797	1,7	57 338	2,6	2,1
09 Côte-Nord	89 979	1,0	236 665	0,4	1,8
10 Nord-du-Québec	46 703	0,5	707 112	0,1	1,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	92 104	1,0	20 273	4,5	0,8
12 Chaudière-Appalaches	448 665	5,1	15 074	29,8	4,7
13 Laval	451 986	5,1	246	1 837,3	4,1
14 Lanaudière	551 709	6,2	12 308	44,8	3,7
15 Laurentides	664 510	7,5	20 548	32,3	5,6
16 Montérégie	1 494 119	16,8	8 825	169,3	14,0
17 Centre-du-Québec	260 034	2,9	6 921	37,6	2,6
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>8 874 683</b>	<b>100,0</b>	<b>1 300 796</b>	<b>6,8</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	580 538	6,5	1 043 573	0,6	7,7
Régions manufacturières	4 502 378	50,7	207 367	21,7	40,7
Régions urbaines	3 791 767	42,7	49 856	76,1	51,6

1. Calculé à partir des estimations provisoires pour 2022 du produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région.

2. Selon les nouvelles limites territoriales des régions administratives entrées en vigueur le 28 juillet 2021. À cette date, les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont changé de région administrative, passant de la Montérégie à l'Estrie. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.



# CHAPITRE 1 – ÉCONOMIE

La capacité d'une économie à produire des biens et des services est fondamentale pour répondre aux besoins de la population et générer de la richesse. Cette richesse demeure un indice important du bien-être économique des habitants des différentes régions du Québec. De plus, lorsqu'une population augmente son niveau de vie, elle acquiert de l'autonomie dans son développement économique. Cependant, le développement économique est une réalité beaucoup plus complexe que la seule richesse d'une population.

Dans le très large éventail d'indicateurs liés à la richesse et au niveau de vie, ceux qui ont été retenus pour les comparaisons régionales sont :

- Le développement économique;
- Le produit intérieur brut;
- Le produit intérieur brut par habitant;
- La productivité;
- Le revenu primaire des ménages par habitant;
- Le revenu disponible des ménages par habitant;
- Les transferts gouvernementaux.

## 1.1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'indice de développement économique permet d'analyser la réalité économique des régions selon quatre composantes : la démographie, le marché du travail, la scolarité et le revenu. Un indice supérieur à 100 signifie que la région présente un niveau de développement économique plus élevé que la moyenne québécoise. Ainsi, une hausse de l'indice signale une meilleure performance d'une région par rapport aux autres régions.

### Ensemble du Québec

Au Québec, de façon générale, les régions qui présentent un niveau de développement économique élevé affichent aussi un indice de diversité industrielle élevé. Cependant, à court terme, le développement économique d'une région profite de sa spécialisation dans une activité économique en plein essor.

### Blocs régionaux

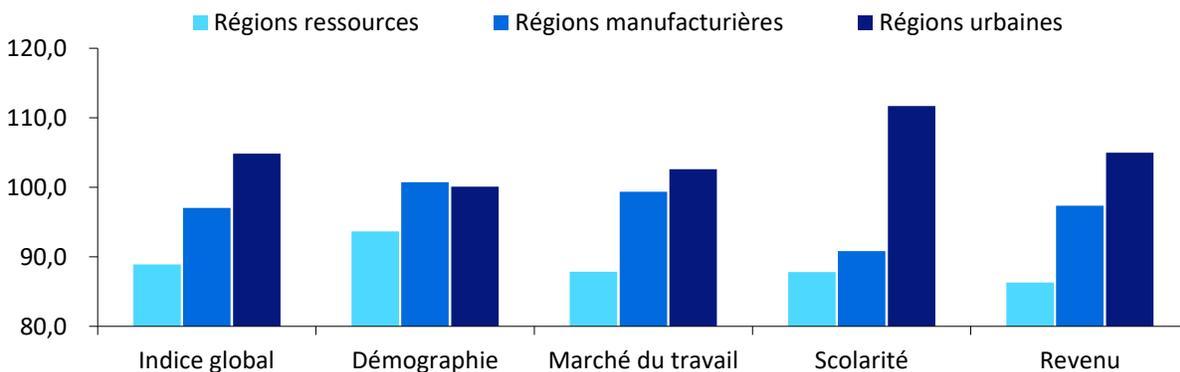
Par le passé, les régions urbaines ont toujours montré un indice de développement économique plus élevé que celui des autres blocs régionaux. Elles sont d'habitude suivies des régions manufacturières, puis des régions ressources. Depuis quelques années, les écarts en matière de développement économique se maintiennent entre les blocs régionaux du Québec.

- En 2022, au chapitre de la démographie, les régions manufacturières (100,7) et les régions urbaines (100,1) affichaient un résultat supérieur à la moyenne québécoise. Les régions ressources (93,7) se situaient, pour leur part, à 7 points d'indice des régions manufacturières.
- En ce qui a trait au marché du travail, les régions urbaines (102,6) présentaient un sous-indice supérieur à celui du Québec. Les sous-indices des régions manufacturières (99,3) et des régions ressources (87,9) étaient inférieurs à la moyenne du Québec.
- Quant au sous-indice de la scolarité, il était nettement plus élevé dans les régions urbaines (111,7) que dans les régions manufacturières (90,8) et les régions ressources (87,8). Plus de 20 points d'indice séparaient les régions urbaines des régions ressources.
- Enfin, pour le sous-indice du revenu, les régions urbaines (105,0) arrivaient au premier rang, suivies des régions manufacturières (97,4) puis des régions ressources (86,3). Plus de 18 points d'indice séparaient les régions urbaines des régions ressources.

### Graphique 2

#### Indice de développement économique par thèmes, selon les blocs régionaux, 2022

(en points d'indice [Québec = 100])



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

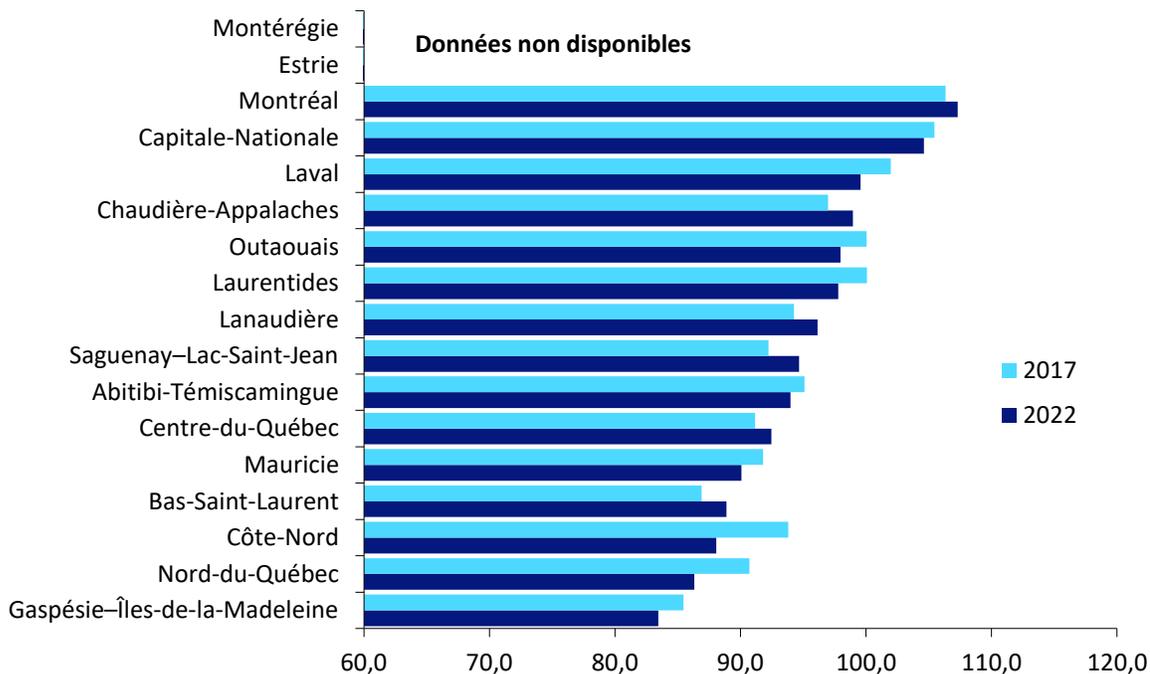
## Régions administratives

- En 2022, au Québec, seulement deux régions présentaient un indice de développement économique supérieur à la moyenne (désignée par l'indice 100). Montréal arrivait en tête (107,3), suivie de la Capitale-Nationale (104,6).
- Par rapport à 2017, c'est au Saguenay–Lac-Saint-Jean (+2,4 points d'indice) que l'indice de développement économique a connu la croissance la plus marquée. Cette augmentation s'explique principalement par un gain au chapitre de la démographie.
- À l'inverse, les indices de développement économique de la Côte-Nord (-5,8 points) et du Nord-du-Québec (-4,4 points) sont ceux ayant reculé le plus. Dans ces deux régions, la baisse par rapport au résultat de l'année 2017 est liée à des replis au niveau de la scolarité et du marché du travail.
- De façon générale, les écarts interrégionaux en matière de développement économique se sont maintenus en 2022 par rapport à 2017. Parmi les blocs régionaux, l'indice de développement économique a peu varié dans les régions manufacturières et les régions urbaines (+0,0 point et -0,1 point respectivement), alors que les régions ressources ont connu une baisse durant cette période (-1,0 point).

### Graphique 3

#### Indice de développement économique, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2017 et 2022

(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant en fonction de 2022)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie. Les données de ces deux régions ne sont pas disponibles, car certaines données utilisées dans le calcul de l'indice de développement économique ne prennent pas en compte les nouvelles limites territoriales.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau II**  
**Indice de développement économique, 2017 et 2022**

Région administrative <sup>1</sup>	Indice		Écart	Thèmes (2022)			
	2017	2022	2017-2022	Démo- graphie	Marché du travail	Scolarité	Revenu
	Québec = 100		En points d'indice	Québec = 100			
01 Bas-Saint-Laurent	86,9	88,9	2,0	100,2	87,1	87,9	80,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	92,2	94,7	2,4	100,1	87,9	102,5	88,1
03 Capitale-Nationale	105,5	104,6	-0,8	105,5	100,7	111,2	101,1
04 Mauricie	91,8	90,1	-1,7	106,8	82,0	90,2	81,3
05 Estrie <sup>2</sup>	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
06 Montréal	106,3	107,3	1,0	99,9	103,8	117,4	108,1
07 Outaouais	100,0	98,0	-2,1	96,1	103,1	93,4	99,2
08 Abitibi-Témiscamingue	95,1	94,0	-1,1	90,2	99,7	87,9	98,3
09 Côte-Nord	93,8	88,1	-5,8	87,7	83,8	86,7	94,1
10 Nord-du-Québec	90,7	86,3	-4,4	76,0	103,7	82,0	83,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	85,4	83,4	-2,0	100,1	70,4	90,7	72,6
12 Chaudière-Appalaches	97,0	99,0	2,0	100,7	105,1	95,4	94,7
13 Laval	102,0	99,6	-2,4	95,6	99,5	101,0	102,2
14 Lanaudière	94,3	96,1	1,9	102,0	105,1	82,7	94,7
15 Laurentides	100,1	97,8	-2,3	103,4	98,3	88,3	101,3
16 Montérégie <sup>2</sup>	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
17 Centre-du-Québec	91,2	92,5	1,3	101,5	100,2	81,4	86,8
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>...</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	89,9	88,9	-1,0	93,7	87,9	87,8	86,3
Régions manufacturières	97,1	97,1	0,0	100,7	99,3	90,8	97,4
Régions urbaines	104,9	104,9	-0,1	100,1	102,6	111,7	105,0

n.d. : non disponible.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

2. Certaines données utilisées dans le calcul de l'indice de développement économique ne prennent pas en compte les nouvelles limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie, ce qui rend impossible le calcul de l'indice pour ces régions.

L'indice de développement économique permet d'analyser la réalité économique des régions selon quatre thèmes : la démographie, le marché du travail, la scolarité et le revenu. Un indice supérieur à 100 signifie que la région présente un niveau de développement économique plus élevé que la moyenne québécoise.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 1.2 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Le produit intérieur brut<sup>1</sup> (PIB) mesure la valeur ajoutée des biens et des services produits à l'intérieur des frontières d'une économie. Il sert à en mesurer la taille, alors que son évolution est un indicateur de la performance économique du territoire circonscrit.

### Ensemble du Québec

En 2022, le PIB du Québec aux prix de base et en dollars courants se situait à 505,2 milliards de dollars. De 2017 à 2022, il a augmenté à un rythme annuel moyen de 5,5 %.

### Blocs régionaux

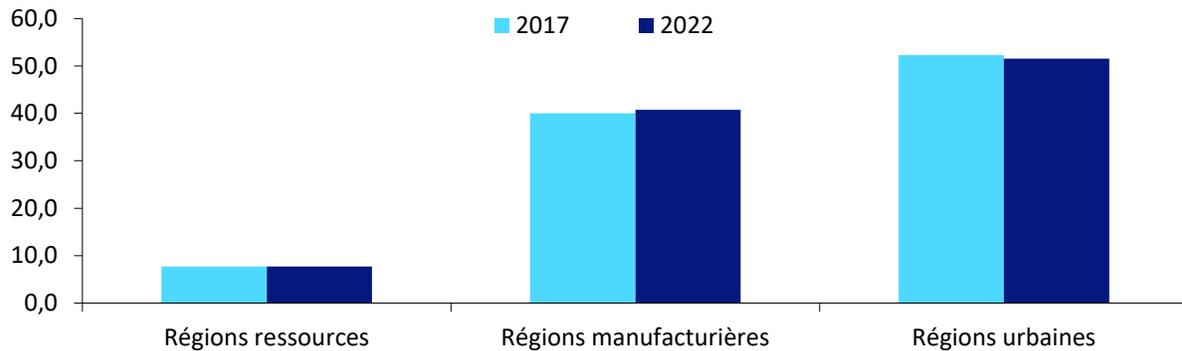
La répartition du PIB du Québec selon les blocs régionaux est demeurée plutôt stable au cours de la période de 2017 à 2022. Les régions urbaines ont obtenu la plus grosse part du PIB, suivies des régions manufacturières et des régions ressources.

- En 2022, les régions urbaines représentaient 51,6 % du PIB du Québec, un pourcentage inférieur à celui de l'année 2017 (52,3 %). La part des régions manufacturières a augmenté de 0,7 point au cours de cette période pour atteindre 40,7 % en 2022. Quant à la part des régions ressources, elle est restée stable à 7,7 %.
- De 2017 à 2022, les régions manufacturières ont affiché la plus forte croissance économique (+5,9 % par année). Les régions ressources suivaient avec une augmentation de 5,6 %, alors que les régions urbaines connaissaient une croissance plus modérée, soit de 5,2 %.

### Graphique 4

#### Part du produit intérieur brut du Québec, selon les blocs régionaux, 2017 et 2022

(en pourcentage)



Estimations provisoires pour l'année 2022.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

1. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

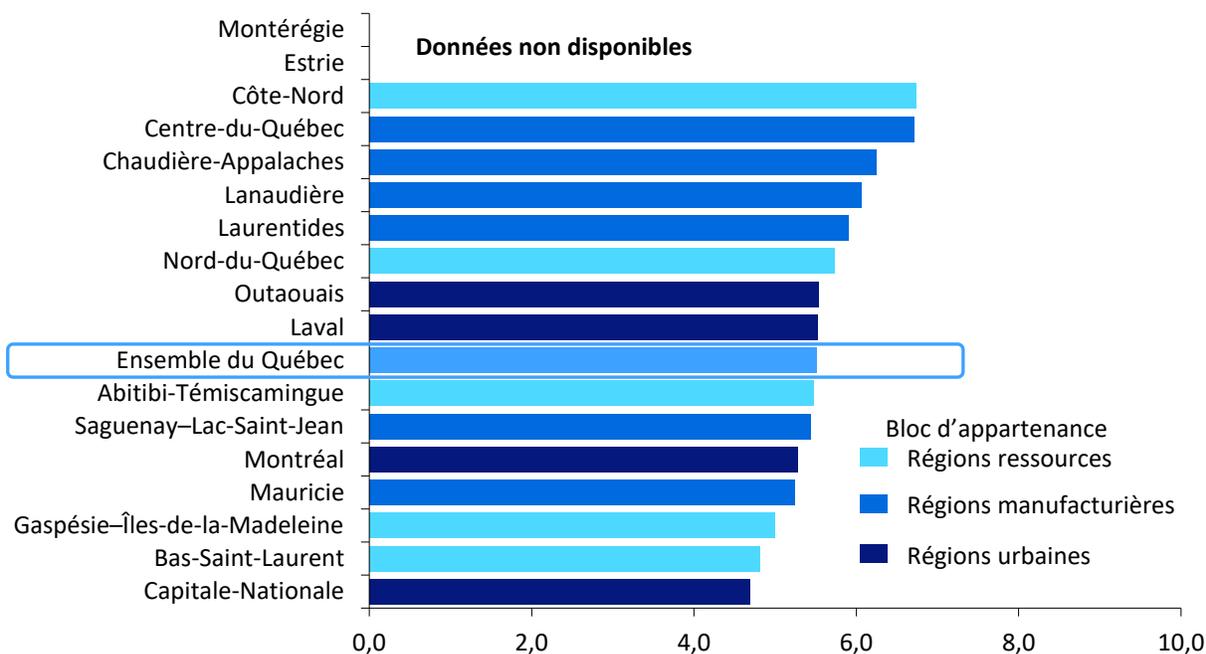
## Régions administratives

- En 2022, la région de Montréal représentait 34,3 % de l'économie québécoise. Si l'on y ajoute la Montérégie (14,0 % du PIB de l'ensemble du Québec), on constate que presque la moitié de l'activité économique du Québec se concentrait dans ces deux régions.
- À l'opposé, en 2022, le PIB de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine était le moins élevé parmi les régions du Québec (0,8 % du PIB du Québec).
- Une majorité de régions ont vu leur PIB croître plus ou aussi rapidement que celui de l'ensemble du Québec au cours de la période de 2017 à 2022.
- De 2017 à 2022, les PIB des régions de la Côte-Nord (+6,7 %), du Centre-du-Québec (+6,7 %) et de la Chaudière-Appalaches (+6,2 %) ont affiché les plus fortes augmentations annuelles.
- À l'opposé, les PIB de la Capitale-Nationale (+4,7 %), du Bas-Saint-Laurent (+4,8 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+5,0 %) affichaient les plus faibles variations annuelles.

### Graphique 5

#### Variation du produit intérieur brut, selon les régions administratives<sup>1</sup>, de 2017 à 2022

(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie. Les données de ces deux régions ne sont pas disponibles, puisque leurs limites territoriales ont changé au cours de la période de 2017 à 2022.

Estimations provisoires pour l'année 2022.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau III**  
**Produit intérieur brut, 2017 et 2022**

Région administrative <sup>2</sup>	PIB		Part		Variation <sup>1</sup>
	2017	2022	2017	2022	2017-2022
	En milliards de dollars		En pourcentage		En %
01 Bas-Saint-Laurent	7,4	9,3	1,9	1,8	4,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	11,0	14,3	2,8	2,8	5,4
03 Capitale-Nationale	38,3	48,2	9,9	9,5	4,7
04 Mauricie	9,5	12,3	2,5	2,4	5,2
05 Estrie	n.d.	24,1	n.d.	4,8	n.d.
06 Montréal	134,1	173,4	34,7	34,3	5,3
07 Outaouais	13,8	18,1	3,6	3,6	5,5
08 Abitibi-Témiscamingue	8,1	10,6	2,1	2,1	5,5
09 Côte-Nord	6,5	9,0	1,7	1,8	6,7
10 Nord-du-Québec	4,4	5,8	1,1	1,2	5,7
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3,3	4,2	0,8	0,8	5,0
12 Chaudière-Appalaches	17,6	23,8	4,6	4,7	6,2
13 Laval	15,9	20,8	4,1	4,1	5,5
14 Lanaudière	14,0	18,7	3,6	3,7	6,1
15 Laurentides	21,4	28,5	5,5	5,6	5,9
16 Montérégie	n.d.	70,7	n.d.	14,0	n.d.
17 Centre-du-Québec	9,5	13,2	2,5	2,6	6,7
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>386,4</b>	<b>505,2</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>5,5</b>
Régions ressources	29,7	39,0	7,7	7,7	5,6
Régions manufacturières	154,6	205,8	40,0	40,7	5,9
Régions urbaines	202,1	260,4	52,3	51,6	5,2

n.d. : non disponible, puisque les limites territoriales de ces régions ont changé au cours de la période de 2017 à 2022.

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Les limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie ont été modifiées en juillet 2021. Les données recueillies avant 2020 ne tiennent pas compte des nouvelles limites territoriales des régions de l'Estrie et de la Montérégie.

Estimations provisoires pour l'année 2022.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

### 1.3 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT

Le produit intérieur brut<sup>2</sup> (PIB) par habitant mesure l'économie des régions du Québec en tenant compte de la population de chacune d'elles. Il permet donc d'analyser les disparités entre les régions indépendamment de leur taille.

#### Ensemble du Québec

En 2022, au Québec, le PIB par habitant s'élevait à 58 251 \$. Par rapport à l'année 2017, il s'agissait d'une augmentation de plus de 11 000 \$. De 2017 à 2022, la croissance du PIB par habitant a atteint 4,6 % en moyenne par année.

#### Blocs régionaux

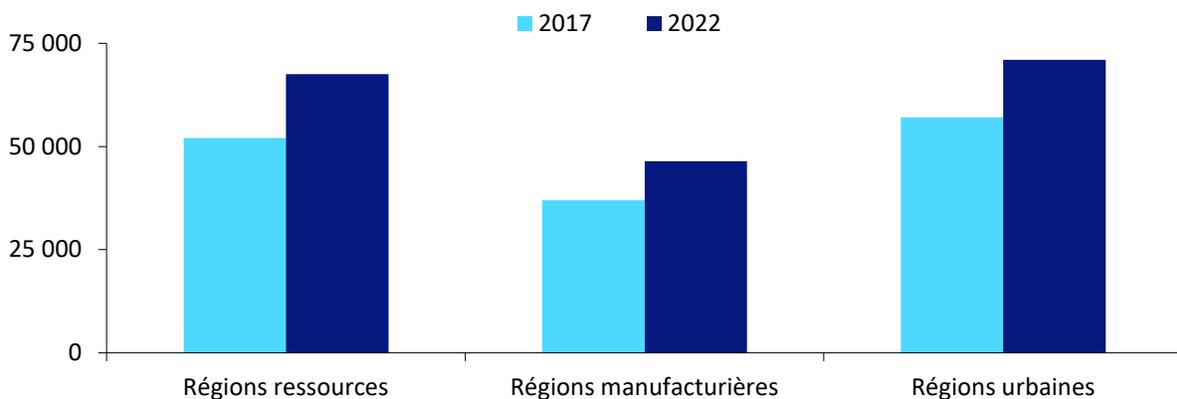
En 2022, les régions urbaines (71 030 \$) affichaient le PIB par habitant le plus élevé, suivies des régions ressources (67 534 \$) et des régions manufacturières (46 461 \$). Le navettage entre les régions urbaines et les régions manufacturières explique en partie l'écart observé, puisque l'activité économique s'exerce plus dans les villes, où les gens travaillent, que dans les banlieues, où les travailleurs résident.

- De 2017 à 2022, le PIB par habitant a crû plus rapidement dans les régions ressources (+5,3 % par année) que dans les régions manufacturières (+4,7 %) et les régions urbaines (+4,5 %).
- En 2022, les régions urbaines affichaient le PIB par habitant le plus élevé. L'écart qui les séparait des régions manufacturières s'était agrandi (de 20 061 \$ en 2017 à 24 569 \$ en 2022). À l'opposé, l'écart entre les régions urbaines et les régions ressources s'est amenuisé au cours de la même période (de 4 985 \$ en 2017 à 3 496 \$ en 2022).

#### Graphique 6

##### Produit intérieur brut par habitant, selon les blocs régionaux, 2017 et 2022

(en dollars)



Estimations provisoires pour l'année 2022.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

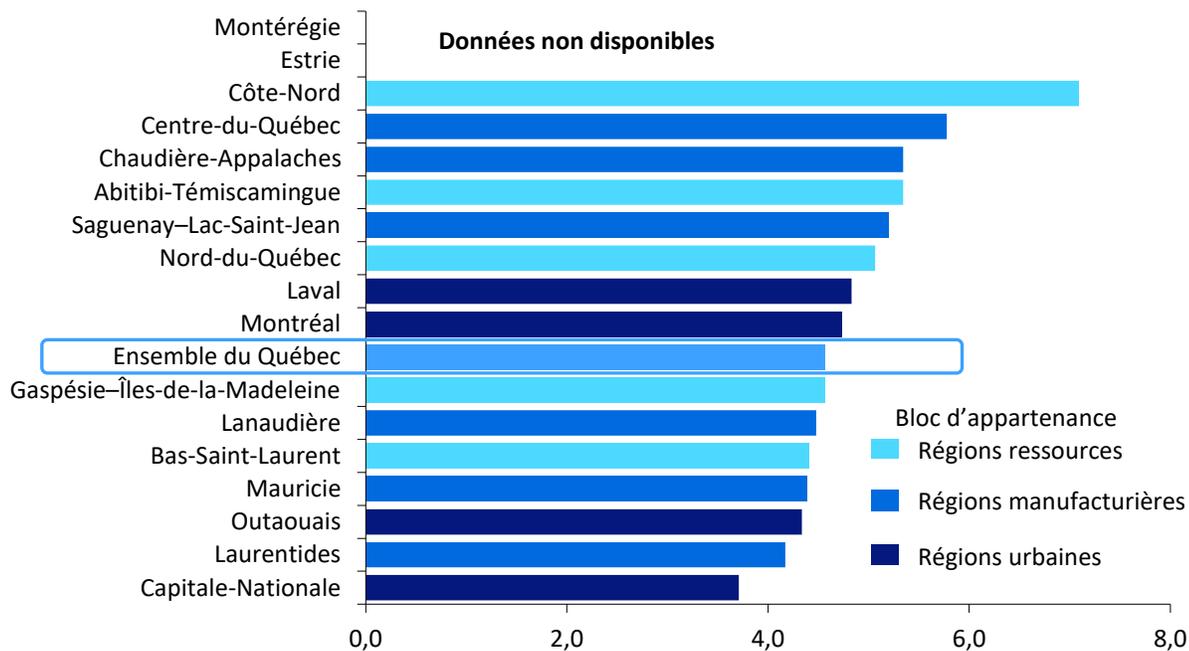
2. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

## Régions administratives

- De 2017 à 2022, une majorité de régions, soit 9 sur 17, ont connu une croissance de leur PIB par habitant supérieure ou égale à celle du Québec. Les régions présentant une augmentation marquée étaient notamment la Côte-Nord (+7,1 % par année), le Centre-du-Québec (+5,8 %), l'Abitibi-Témiscamingue (+5,3 %) et la Chaudière-Appalaches (+5,3 %).
- À l'inverse, au cours de cette période, c'est dans la Capitale-Nationale (+3,7 % par année) et dans les Laurentides (+4,2 %) que le PIB par habitant a le moins augmenté.
- En 2022, le PIB par habitant excédait la moyenne québécoise dans 5 régions sur 17. Les niveaux les plus élevés s'observaient dans le Nord-du-Québec (126 049 \$), sur la Côte-Nord (100 252 \$) et à Montréal (85 186 \$). Alors que le Nord-du-Québec et la Côte-Nord bénéficient des retombées des chantiers miniers et hydroélectriques, Montréal profite d'un bassin de main-d'œuvre plus vaste que sa population résidente, un surcroît qui génère beaucoup de richesse dans la métropole elle-même.
- À l'opposé, toujours en 2022, le PIB par habitant le plus faible était observé dans Lanaudière (34 584 \$), une région où une grande part de la population travaille à l'extérieur, soit à Montréal.

### Graphique 7

Variation du produit intérieur brut par habitant, selon les régions administratives<sup>1</sup>, de 2017 à 2022  
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie. Les données de ces deux régions ne sont pas disponibles, puisque leurs limites territoriales ont changé au cours de la période de 2016 à 2021.

Estimations provisoires pour l'année 2022.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau IV**  
**Produit intérieur brut par habitant, 2017 et 2022**

Région administrative <sup>2</sup>	PIB par habitant		Indice		Variation <sup>1</sup>
	2017	2022	2017	2022	2017-2022
	En dollars		Québec = 100		En pourcentage
01 Bas-Saint-Laurent	37 460	46 486	80,4	79,8	4,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	39 811	51 304	85,4	88,1	5,2
03 Capitale-Nationale	51 789	62 129	111,1	106,7	3,7
04 Mauricie	35 678	44 237	76,6	75,9	4,4
05 Estrie	n.d.	47 584	n.d.	81,7	n.d.
06 Montréal	67 578	85 186	145,0	146,2	4,7
07 Outaouais	35 471	43 856	76,1	75,3	4,3
08 Abitibi-Témiscamingue	55 136	71 527	118,3	122,8	5,3
09 Côte-Nord	71 175	100 252	152,8	172,1	7,1
10 Nord-du-Québec	98 450	126 049	211,3	216,4	5,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	36 432	45 544	78,2	78,2	4,6
12 Chaudière-Appalaches	41 577	53 937	89,2	92,6	5,3
13 Laval	37 031	46 881	79,5	80,5	4,8
14 Lanaudière	27 778	34 584	59,6	59,4	4,5
15 Laurentides	35 506	43 554	76,2	74,8	4,2
16 Montérégie	n.d.	48 099	n.d.	82,6	n.d.
17 Centre-du-Québec	38 988	51 633	83,7	88,6	5,8
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>46 595</b>	<b>58 251</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>4,6</b>
Régions ressources	52 065	67 534	111,7	115,9	5,3
Régions manufacturières	36 990	46 461	79,4	79,8	4,7
Régions urbaines	57 050	71 030	122,4	121,9	4,5

n.d. : non disponible, puisque les limites territoriales de ces régions ont changé au cours de la période de 2016 à 2021.

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Les limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie ont été modifiées en juillet 2021. Les données recueillies avant 2020 ne tiennent pas compte des nouvelles limites territoriales des régions de l'Estrie et de la Montérégie.

Estimations provisoires pour l'année 2022.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 1.4 PRODUCTIVITÉ

Le produit intérieur brut (PIB) par heure travaillée permet d'évaluer la productivité du travail<sup>3</sup>. Par définition, la productivité du travail est en général plus élevée dans les régions où l'économie repose davantage sur des industries qui sont de grandes utilisatrices de capital physique (matériel et outillage) que sur celles qui emploient le plus de main-d'œuvre.

### Ensemble du Québec

En 2022, au Québec, la productivité du travail atteignait 70,37 \$ par heure travaillée, comparativement à 56,69 \$ en 2017.

### Blocs régionaux

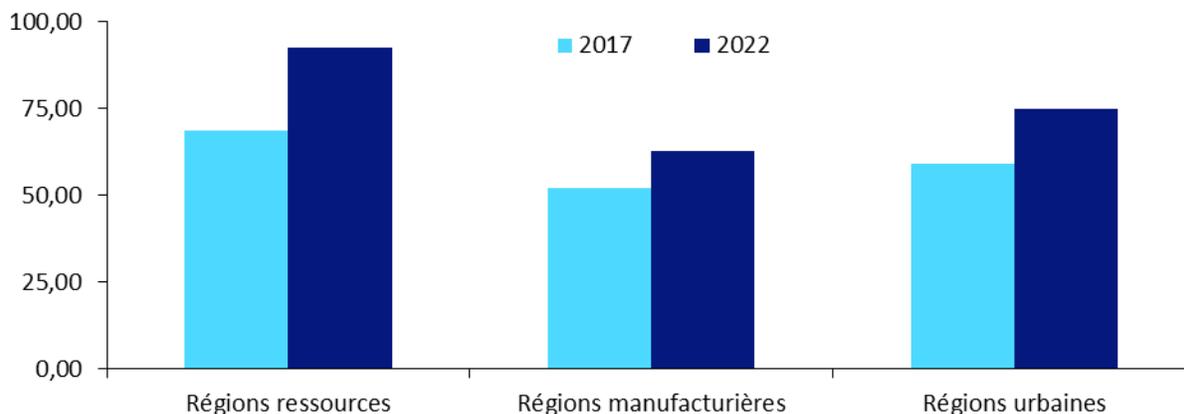
Par le passé, la productivité du travail observée dans les régions ressources dépassait celle des régions urbaines et des régions manufacturières. Cela a été le cas de nouveau en 2022.

- En 2017, le ratio du PIB par heure travaillée des régions manufacturières (52,13 \$) était inférieur à celui de l'ensemble du Québec (56,69 \$). Dans les régions urbaines (59,14 \$), il dépassait celui du Québec. Les régions ressources (68,47 \$) affichaient, pour leur part, un niveau nettement plus élevé.
- En 2022, le constat est demeuré le même : la productivité du travail constatée dans les régions ressources (92,43 \$) surpassait toujours de loin celle des régions urbaines (74,82 \$) et des régions manufacturières (62,80 \$). L'intensité du capital des industries qui extraient des ressources naturelles pourrait expliquer cette différence.
- Par rapport à 2017, l'écart qui séparait les régions ressources des régions urbaines s'était élargi en 2022 (de 9,33 \$ à 17,61 \$). La même situation a été observée concernant l'écart entre les régions ressources et les régions manufacturières (de 16,34 \$ à 29,63 \$).

### Graphique 8

#### Productivité du travail, selon les blocs régionaux, 2017 et 2022

(en dollars par heure travaillée)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

3. Pour mesurer la productivité du travail, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix) par heure travaillée. Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants, par heure travaillée pour l'ensemble des emplois.

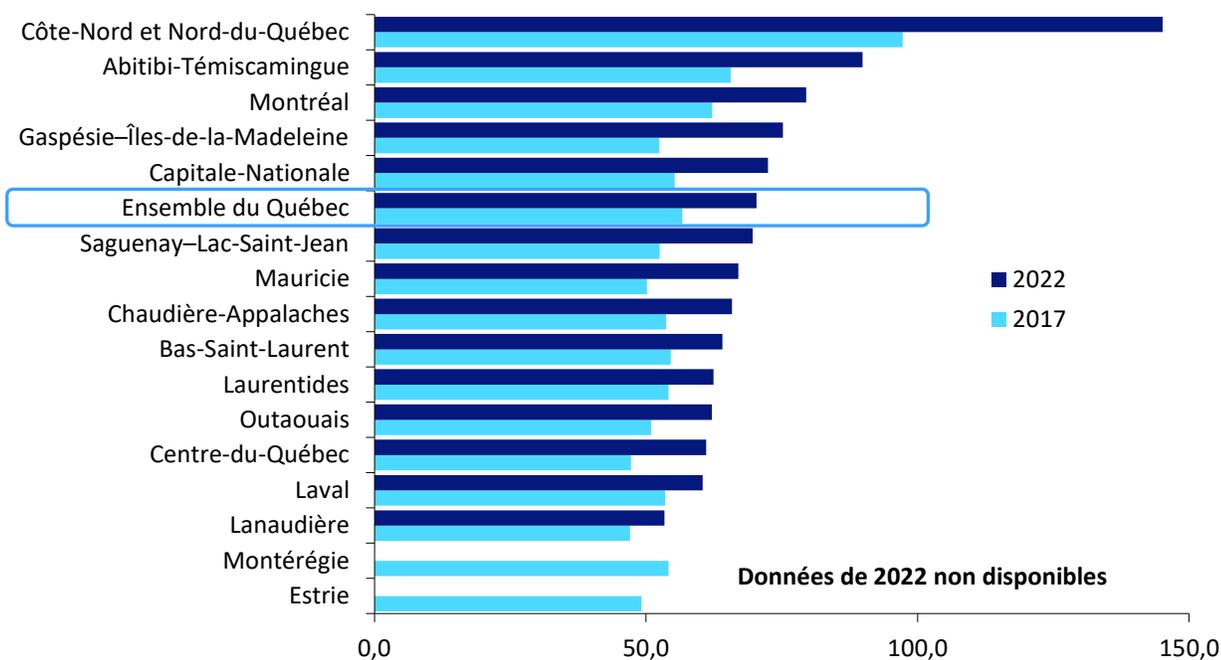
## Régions administratives

- En 2022, dans six régions, la productivité du travail était supérieure à celle de l'ensemble du Québec. Parmi ces régions, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (145,10 \$ par heure travaillée), l'Abitibi-Témiscamingue (89,87 \$) de même que Montréal (79,49 \$) obtenaient les résultats les plus élevés.
- Au Québec, en 2022, il existait d'importants écarts entre les régions en ce qui concerne la productivité du travail. Ainsi, dans le Nord-du-Québec et sur la Côte-Nord, le PIB par heure travaillée était deux fois plus élevé que dans l'ensemble du Québec. L'exploitation des ressources minérales et hydrauliques de ces régions pourrait expliquer cet écart.
- À l'inverse, la productivité du travail était moins élevée dans Lanaudière (53,42 \$), Laval (60,46 \$) et dans le Centre-du-Québec (61,11 \$) que dans l'ensemble du Québec.
- En comparaison avec 2017, c'est dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (+34,6 points d'indice), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+14,3 points) ainsi que de l'Abitibi-Témiscamingue (+12,0 points) que la productivité du travail a augmenté le plus rapidement.
- À l'inverse, au cours de la période de 2017 à 2022, par rapport à l'ensemble du Québec, c'est à Laval (-8,5 points d'indice) et dans Lanaudière (-7,1 points) que la productivité du travail a diminué le plus rapidement.

### Graphique 9

#### Productivité du travail, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2017 et 2022

(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant en fonction de 2022)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées pour des raisons d'échantillonnage statistique.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau V**  
**Productivité du travail, 2017 et 2022**

Région administrative <sup>1</sup>	Productivité		Indice		Écart
	2017	2022	2017	2022	2017-2022
	En dollars par heure		Québec = 100		En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	54,57	64,05	96,3	91,0	-5,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	52,51	69,65	92,6	99,0	6,4
03 Capitale-Nationale	55,27	72,48	97,5	103,0	5,5
04 Mauricie	50,15	67,02	88,5	95,2	6,8
05 Estrie	49,15	n.d.	86,7	n.d.	n.d.
06 Montréal	62,19	79,49	109,7	113,0	3,3
07 Outaouais	50,93	62,11	89,8	88,3	-1,6
08 Abitibi-Témiscamingue	65,57	89,87	115,7	127,7	12,0
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	97,28	145,10	171,6	206,2	34,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	52,49	75,23	92,6	106,9	14,3
12 Chaudière-Appalaches	53,71	65,81	94,7	93,5	-1,2
13 Laval	53,51	60,46	94,4	85,9	-8,5
14 Lanaudière	47,07	53,42	83,0	75,9	-7,1
15 Laurentides	54,16	62,43	95,5	88,7	-6,8
16 Montérégie	54,16	n.d.	95,5	n.d.	n.d.
17 Centre-du-Québec	47,21	61,11	83,3	86,8	3,6
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>56,69</b>	<b>70,37</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>...</b>
Régions ressources	68,47	92,43	120,8	131,4	10,6
Régions manufacturières	52,13	62,80	92,0	89,2	-2,7
Régions urbaines	59,14	74,82	104,3	106,3	2,0

n.d. : non disponible.

1. Les limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie ont été modifiées en juillet 2021. Les données du PIB recueillies avant 2020 ne tiennent pas compte des nouvelles limites territoriales des régions de l'Estrie et de la Montérégie. De plus, les données de 2017 à 2022 concernant les heures travaillées ne tiennent pas compte des nouvelles limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées pour des raisons d'échantillonnage statistique.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 1.5 REVENU PRIMAIRE DES MÉNAGES PAR HABITANT

Le revenu primaire des ménages par habitant sert à mesurer les revenus générés par les habitants de chaque région avant les transferts gouvernementaux. Il regroupe la rémunération des salariés, le revenu mixte net (exploitations agricoles, entreprises individuelles et loyers) et le revenu net des propriétés (entreprises en société, placements, dividendes, etc.).

### Ensemble du Québec

Au Québec, en 2022, le revenu primaire des ménages par habitant s'élevait à 43 691 \$, ce qui représentait 8 930 \$ de plus qu'en 2017 (34 761 \$). L'augmentation annuelle moyenne observée au cours de cette période a atteint 4,7 %.

### Blocs régionaux

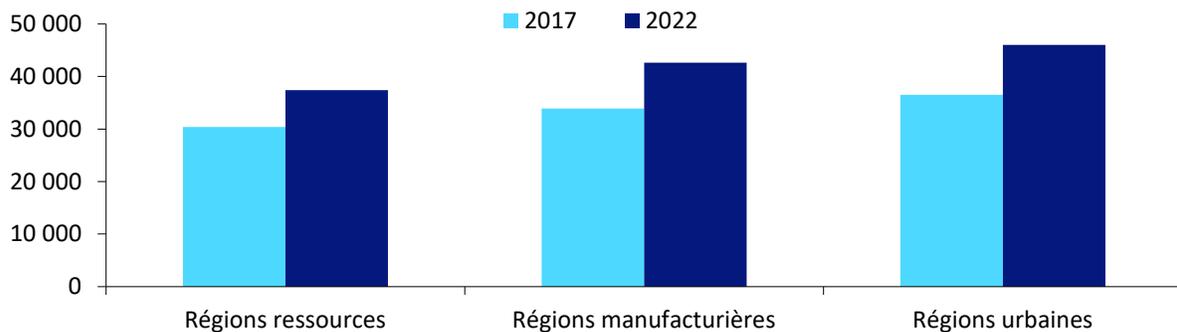
Année après année, les régions urbaines affichent un revenu primaire des ménages par habitant plus élevé que celui des autres blocs régionaux. Elles sont suivies des régions manufacturières, alors que les régions ressources ferment la marche. De plus, les régions urbaines sont les seules où le revenu primaire des ménages par habitant se situe au-dessus de la moyenne de l'ensemble du Québec.

- De 2017 à 2022, les régions manufacturières (+4,7 %) et les régions urbaines (+4,7 %) ont connu les augmentations du revenu primaire des ménages par habitant les plus élevées. Les régions ressources (+4,2 %) affichaient une croissance légèrement inférieure à celles-ci.
- Ainsi, en 2022, les régions urbaines affichaient toujours le revenu primaire des ménages par habitant le plus élevé (45 998 \$). Venaient ensuite les régions manufacturières (42 604 \$) puis les régions ressources (37 379 \$).
- Par ailleurs, en 2022, l'écart positif qui séparait les régions urbaines des régions ressources s'était agrandi comparativement à l'année 2017 : il était passé de 6 139 \$ à 8 619 \$. Au cours de la même période, l'écart positif entre les régions urbaines et les régions manufacturières s'est également élargi, passant de 2 647 \$ à 3 394 \$.

### Graphique 10

#### Revenu primaire des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2017 et 2022

(en dollars)



Données provisoires pour l'année 2022.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

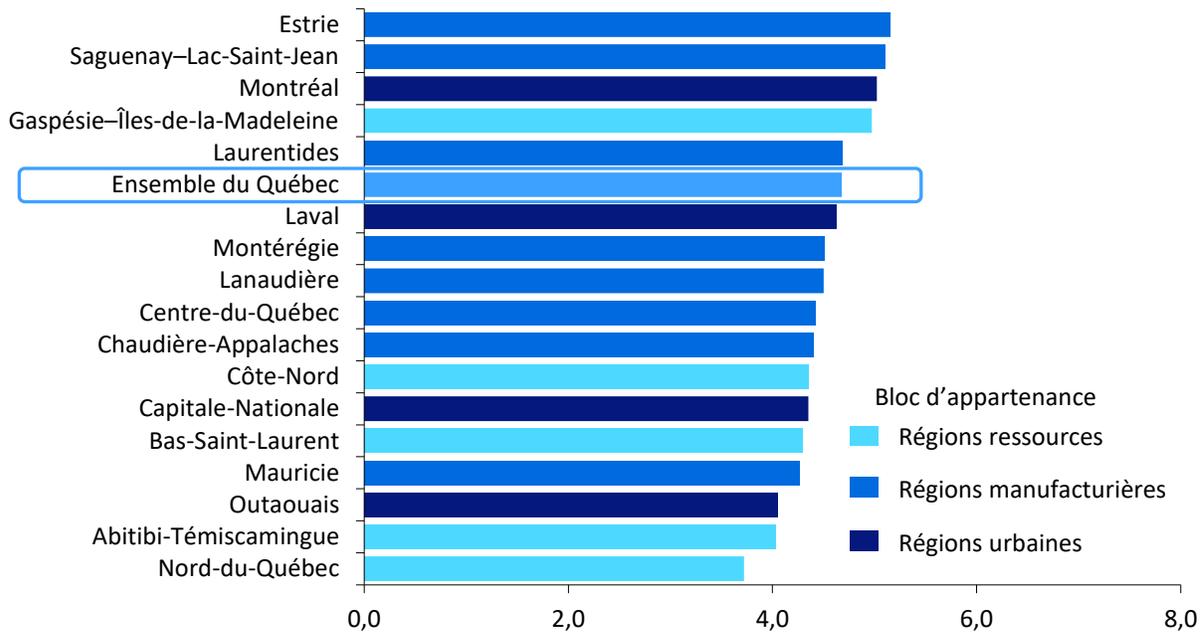
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- En 2022, c'est à Montréal (47 553 \$), en Montérégie (46 848 \$) et dans la Capitale-Nationale (44 950 \$) que l'on observait les revenus primaires des ménages par habitant les plus élevés. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (32 221 \$), au contraire, affichait le plus faible revenu parmi l'ensemble des régions du Québec.
- De 2017 à 2022, l'augmentation annuelle la plus notable du revenu primaire des ménages par habitant a été observée en Estrie (+5,2 %). Le Saguenay-Lac-Saint-Jean (+5,1 %), Montréal (+5,0 %) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+5,0 %) suivaient, avec une hausse de revenu plus rapide que dans l'ensemble du Québec (+4,7 %).
- La région des Laurentides (+4,7 %) a connu une augmentation du revenu primaire des ménages par habitant semblable à celle de l'ensemble du Québec.
- À l'inverse, 12 régions ont vu leur revenu primaire des ménages par habitant croître moins rapidement que dans l'ensemble du Québec. À cet égard, le Nord-du-Québec (+3,7 %), l'Abitibi-Témiscamingue (+4,0 %) et l'Outaouais (+4,1 %) ont connu les plus faibles croissances.

### Graphique 11

Variation du revenu primaire des ménages par habitant<sup>1</sup>, selon les régions administratives<sup>2</sup>, de 2017 à 2022  
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour l'année 2022.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau VI**  
**Revenu primaire des ménages par habitant, 2017 et 2022**

Région administrative <sup>2</sup>	Revenu primaire des ménages par habitant		Variation <sup>1</sup>	Indice		Écart
	2017	2022	2017-2022	2017	2022	2017-2022
	En dollars		En pourcentage	(Québec = 100)		En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	27 542	33 990	4,3	79,2	77,8	-1,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	29 407	37 725	5,1	84,6	86,3	1,7
03 Capitale-Nationale	36 325	44 950	4,4	104,5	102,9	-1,6
04 Mauricie	27 390	33 753	4,3	78,8	77,3	-1,5
05 Estrie	30 927	39 769	5,2	89,0	91,0	2,1
06 Montréal	37 218	47 553	5,0	107,1	108,8	1,8
07 Outaouais	34 527	42 109	4,1	99,3	96,4	-2,9
08 Abitibi-Témiscamingue	35 826	43 656	4,0	103,1	99,9	-3,1
09 Côte-Nord	33 575	41 554	4,4	96,6	95,1	-1,5
10 Nord-du-Québec	27 463	32 965	3,7	79,0	75,5	-3,6
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	25 279	32 221	5,0	72,7	73,7	1,0
12 Chaudière-Appalaches	33 076	41 019	4,4	95,2	93,9	-1,3
13 Laval	35 339	44 313	4,6	101,7	101,4	-0,2
14 Lanaudière	32 781	40 857	4,5	94,3	93,5	-0,8
15 Laurentides	35 505	44 650	4,7	102,1	102,2	0,1
16 Montérégie	37 575	46 848	4,5	108,1	107,2	-0,9
17 Centre-du-Québec	29 319	36 408	4,4	84,3	83,3	-1,0
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>34 761</b>	<b>43 691</b>	<b>4,7</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>...</b>
Régions ressources	30 379	37 379	4,2	87,4	85,6	-1,8
Régions manufacturières	33 871	42 604	4,7	97,4	97,5	0,1
Régions urbaines	36 518	45 998	4,7	105,1	105,3	0,2

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour l'année 2022.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 1.6 REVENU DISPONIBLE DES MÉNAGES PAR HABITANT

Le revenu disponible des ménages par habitant est la somme dont disposent en moyenne les ménages pour la consommation de biens et de services ainsi que pour l'épargne. Il correspond au total des revenus (revenu primaire des ménages et transferts courants reçus) moins les transferts courants payés.

### Ensemble du Québec

De 2017 à 2022, le revenu disponible des ménages par habitant au Québec a augmenté en moyenne de 4,9 % par année. Il est ainsi passé de 29 008 \$ à 36 826 \$ pour une croissance totale de 7 818 \$.

### Blocs régionaux

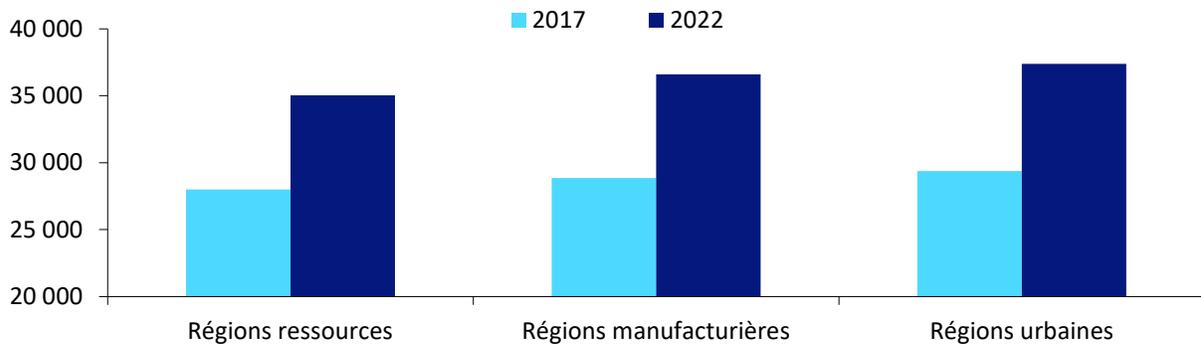
L'écart entre les régions urbaines et les régions ressources, au chapitre du revenu disponible des ménages par habitant, s'élevait à 6,7 % en 2022 comparativement à 4,9 % en 2017.

- En 2017, c'est dans les régions urbaines que le revenu disponible des ménages par habitant (29 367 \$) était le plus élevé. L'écart qui séparait les régions urbaines des régions manufacturières se chiffrait à 525 \$. Il s'élevait toutefois à 1 365 \$ entre les régions urbaines et les régions ressources.
- En 2022, c'est également dans les régions urbaines que le revenu disponible des ménages par habitant (37 395 \$) était le plus élevé. L'écart qui séparait les régions urbaines des régions manufacturières s'établissait à 808 \$. Il était cependant de 2 359 \$ entre les régions urbaines et les régions ressources.
- De 2017 à 2022, la croissance la plus rapide du revenu disponible des ménages par habitant s'est produite dans les régions urbaines (+5,0 % annuellement).

### Graphique 12

#### Revenu disponible des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2017 et 2022

(en dollars)



Données provisoires pour l'année 2022.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

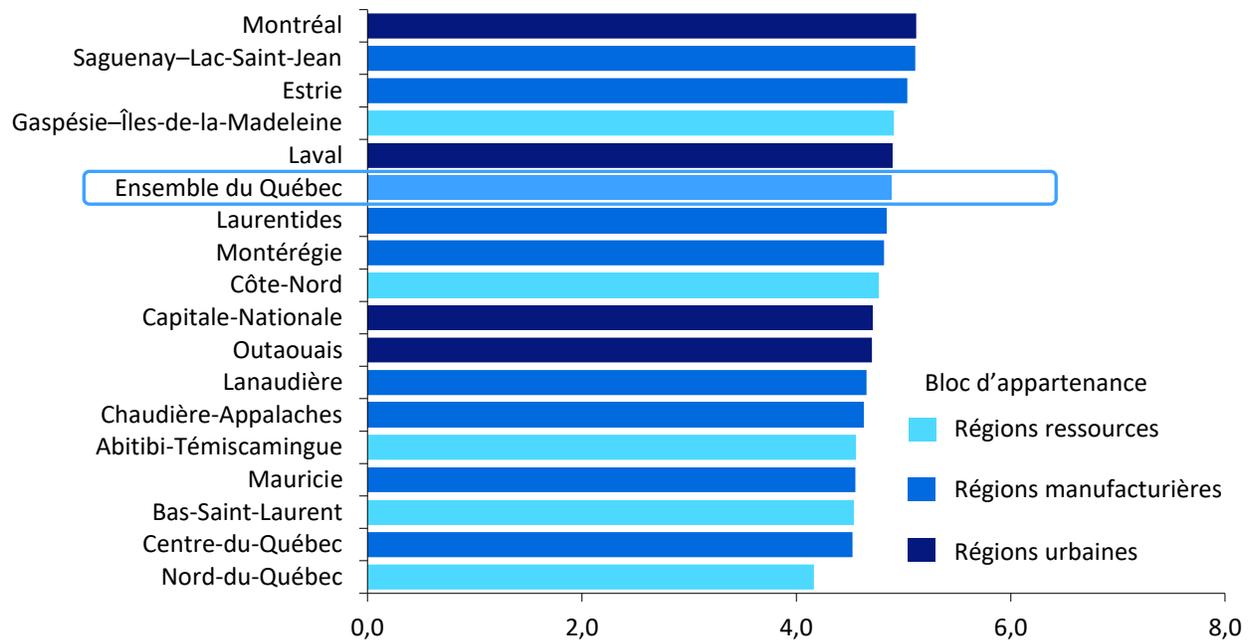
## Régions administratives

- De 2017 à 2022, on a observé une hausse du revenu disponible des ménages par habitant dans toutes les régions du Québec. Cinq d’entre elles ont affiché un rythme de croissance supérieur ou égal à celui de l’ensemble du Québec.
- Au cours de cette période, les ménages de Montréal (+5,1 %) et du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+5,1 %) ont connu les croissances annuelles les plus rapides pour ce qui est du revenu disponible des ménages par habitant.
- À l’inverse, les ménages du Nord-du-Québec (+4,2 %), du Centre-du-Québec (+4,5 %) et du Bas-Saint-Laurent (+4,5 %) ont connu les augmentations annuelles les plus lentes du revenu disponible des ménages par habitant.
- En 2022, le revenu disponible des ménages par habitant représentait, selon la région, de 89,7 % à 103,7 % de la moyenne du Québec. En 2017, il variait, toujours selon la région, de 91,2 % à 104,0 % par rapport à la moyenne du Québec.

### Graphique 13

#### Variation du revenu disponible des ménages par habitant<sup>1</sup>, selon les régions administratives<sup>2</sup>, de 2017 à 2022

(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l’Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour l’année 2022.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l’analyse économique et de l’achat local, ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie.

**Tableau VII**  
**Revenu disponible des ménages par habitant, 2017 et 2022**

Région administrative <sup>2</sup>	Revenu disponible des ménages		Variation <sup>1</sup>	Indice		Écart
	2017	2022	2017-2022	2017	2022	2017-2022
	En dollars par habitant		En pourcentage	(Québec = 100)		En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	26 799	33 450	4,5	92,4	90,8	-1,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	27 074	34 733	5,1	93,3	94,3	1,0
03 Capitale-Nationale	30 156	37 961	4,7	104,0	103,1	-0,9
04 Mauricie	26 454	33 048	4,6	91,2	89,7	-1,5
05 Estrie	28 070	35 885	5,0	96,8	97,4	0,7
06 Montréal	29 658	38 067	5,1	102,2	103,4	1,1
07 Outaouais	27 472	34 573	4,7	94,7	93,9	-0,8
08 Abitibi-Témiscamingue	29 654	37 056	4,6	102,2	100,6	-1,6
09 Côte-Nord	28 815	36 368	4,8	99,3	98,8	-0,6
10 Nord-du-Québec	27 099	33 230	4,2	93,4	90,2	-3,2
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	26 990	34 300	4,9	93,0	93,1	0,1
12 Chaudière-Appalaches	28 465	35 690	4,6	98,1	96,9	-1,2
13 Laval	28 322	35 970	4,9	97,6	97,7	0,0
14 Lanaudière	28 034	35 195	4,7	96,6	95,6	-1,1
15 Laurentides	29 651	37 565	4,8	102,2	102,0	-0,2
16 Montérégie	30 169	38 172	4,8	104,0	103,7	-0,3
17 Centre-du-Québec	26 946	33 616	4,5	92,9	91,3	-1,6
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>29 008</b>	<b>36 826</b>	<b>4,9</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>...</b>
Régions ressources	28 002	35 036	4,6	96,5	95,1	-1,4
Régions manufacturières	28 842	36 588	4,9	99,4	99,4	-0,1
Régions urbaines	29 367	37 395	5,0	101,2	101,5	0,3

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour l'année 2022.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 1.7 TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX

Les transferts gouvernementaux<sup>4</sup> se mesurent à partir des transferts courants des administrations publiques aux particuliers, notamment les prestations d'assurance-emploi et d'assurance parentale. Lorsqu'ils sont supérieurs à la moyenne québécoise pour une région donnée, cela signifie que les revenus de la population de cette région dépendent davantage des paiements de transferts gouvernementaux que la moyenne.

### Ensemble du Québec

En 2022, les transferts gouvernementaux au Québec équivalaient à 19,77 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages. Par rapport à l'année 2017, il s'agissait d'une augmentation de 0,70 \$.

### Blocs régionaux

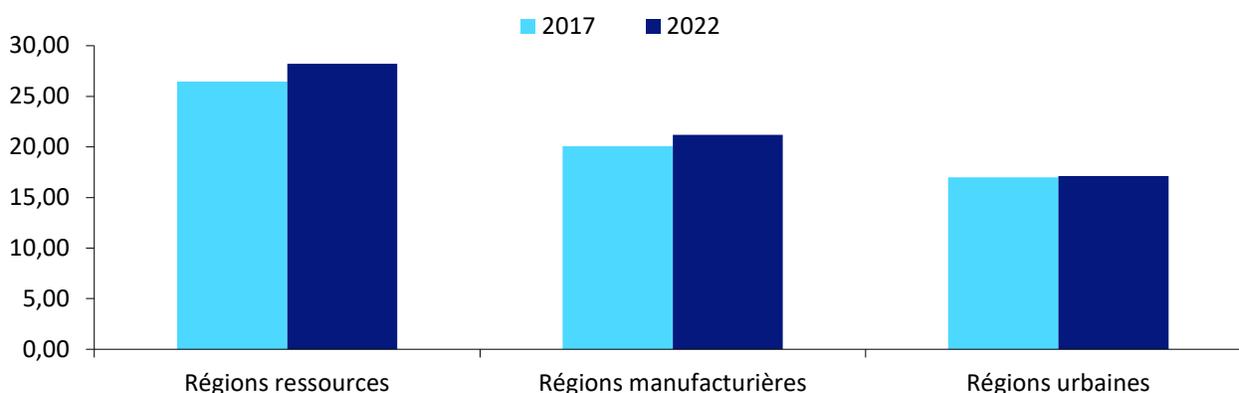
Les transferts gouvernementaux sont nettement plus importants dans les régions ressources qu'ailleurs au Québec. Dans une moindre mesure, la dépendance à l'égard de ces paiements est plus forte parmi la population des régions manufacturières que dans l'ensemble du Québec. Seule la population des régions urbaines reçoit moins de transferts gouvernementaux que la moyenne québécoise.

- En 2022, les transferts gouvernementaux aux particuliers dans les régions ressources dépassaient de 42,6 % ceux de l'ensemble du Québec. Ils étaient plus importants de 7,2 % dans les régions manufacturières, mais moins élevés de 13,5 % dans les régions urbaines.
- En 2022, les transferts gouvernementaux atteignaient 28,20 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages dans les régions ressources. Ce montant représentait 7,01 \$ de plus que dans les régions manufacturières (21,19 \$) et 11,10 \$ de plus que dans les régions urbaines (17,11 \$).
- Par rapport à 2017, les transferts gouvernementaux en proportion du revenu primaire des ménages sont en hausse dans tous les blocs régionaux. Ils ont augmenté de 1,73 \$ dans les régions ressources, de 1,13 \$ dans les régions manufacturières et de 0,12 \$ dans les régions urbaines.

### Graphique 14

#### Transferts gouvernementaux, selon les blocs régionaux, 2017 et 2022

(en dollars par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages)



Données provisoires pour l'année 2022.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

4. Il s'agit du montant des transferts des administrations publiques par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages.

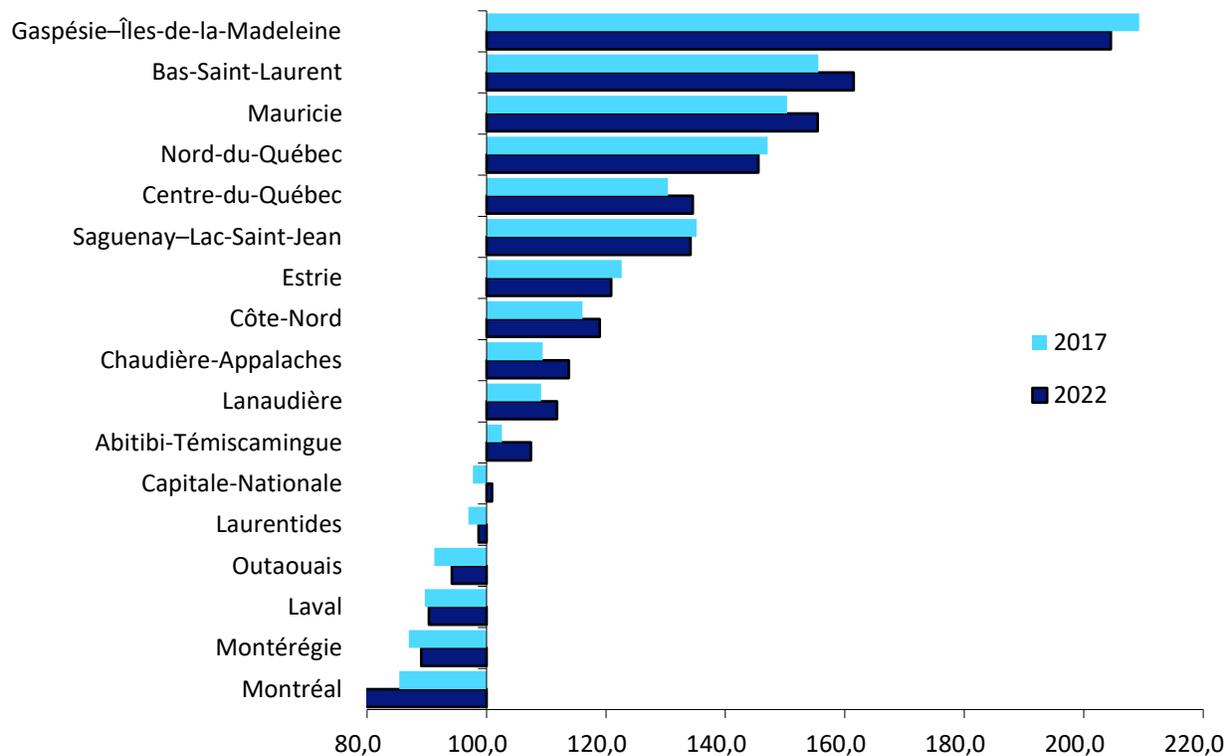
## Régions administratives

- En 2022, 12 des 17 régions administratives du Québec recevaient des paiements de transferts gouvernementaux supérieurs à la moyenne québécoise.
- D'année en année, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affiche, de loin, le niveau de transferts gouvernementaux le plus élevé, notamment en raison de l'importance des transferts liés à l'assurance-emploi et à la pension de la Sécurité de la vieillesse. Néanmoins, par rapport à l'ensemble du Québec (100), cette dépendance des ménages dans la région a diminué de 2017 (209,3 points d'indice) à 2022 (204,6 points).
- En 2022, parmi les autres régions administratives, le Bas-Saint-Laurent (31,93 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages) et la Mauricie (30,74 \$) étaient celles qui dépendaient le plus des transferts gouvernementaux.
- À l'inverse, Montréal (15,66 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages), la Montérégie (17,61 \$) et Laval (17,86 \$) affichaient les plus faibles niveaux de transferts gouvernementaux.
- Enfin, en 2022, les transferts gouvernementaux variaient, selon la région, de 79,2 % à 204,6 % par rapport à la moyenne québécoise.

### Graphique 15

#### Transferts gouvernementaux, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2017 et 2022

(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant en fonction de 2022)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour l'année 2022.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau VIII**  
**Transferts gouvernementaux, 2017 et 2022**

Région administrative <sup>1</sup>	Transferts gouvernementaux		Indice	
	2017	2022	2017	2022
	Par tranche de 100 \$ du revenu primaire		(Québec = 100)	
01 Bas-Saint-Laurent	29,66	31,93	155,6	161,5
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	25,78	26,52	135,2	134,1
03 Capitale-Nationale	18,63	19,96	97,7	100,9
04 Mauricie	28,66	30,74	150,3	155,5
05 Estrie	23,38	23,90	122,6	120,9
06 Montréal	16,28	15,66	85,4	79,2
07 Outaouais	17,40	18,62	91,3	94,2
08 Abitibi-Témiscamingue	19,55	21,24	102,6	107,4
09 Côte-Nord	22,13	23,52	116,1	119,0
10 Nord-du-Québec	28,04	28,78	147,1	145,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	39,91	40,45	209,3	204,6
12 Chaudière-Appalaches	20,86	22,50	109,4	113,8
13 Laval	17,10	17,86	89,7	90,3
14 Lanaudière	20,80	22,10	109,1	111,8
15 Laurentides	18,48	19,51	96,9	98,7
16 Montérégie	16,58	17,61	87,0	89,1
17 Centre-du-Québec	24,85	26,60	130,4	134,5
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>19,07</b>	<b>19,77</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	26,48	28,20	138,9	142,6
Régions manufacturières	20,06	21,19	105,2	107,2
Régions urbaines	16,98	17,11	89,1	86,5

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour l'année 2022.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## CHAPITRE 2 – STRUCTURE INDUSTRIELLE

Au fil des années, la structure industrielle évolue sous l'effet de changements profonds internes ou externes. Parmi les plus marquants, signalons la situation démographique, le développement de la technologie et du savoir, l'avènement d'une économie de loisirs, la concurrence locale et étrangère ainsi que la tertiarisation de l'économie.

Les indicateurs disponibles les plus pertinents pour illustrer les transformations de la structure industrielle dans les régions tiennent compte de trois paramètres principaux : la répartition de l'emploi, la répartition des établissements et le produit intérieur brut par industrie.

Dans le contexte d'une analyse régionale, on utilise le nombre d'établissements plutôt que le nombre d'entreprises, car il a l'avantage d'être recensé à chaque adresse physique. À l'inverse, pour le décompte des entreprises, seuls les centres de décision seraient pris en considération. Ainsi, une entreprise située en région, mais dont le centre décisionnel se trouve à Montréal, serait considérée comme une entreprise de Montréal seulement, plutôt que de compter pour deux établissements : un en région et un autre à Montréal.

Les indicateurs retenus sont :

- La diversité industrielle;
- Les établissements par grand secteur d'activité;
- Les établissements en fonction de la taille;
- Le produit intérieur brut en fonction de la catégorie d'industries;
- L'emploi par grand secteur d'activité;
- L'emploi par domaine de fabrication;
- L'emploi par grand groupe de services.

## 2.1 DIVERSITÉ INDUSTRIELLE

La diversité industrielle<sup>5</sup> d'un territoire dépend de plusieurs facteurs, dont les principaux sont ses ressources naturelles, sa situation géographique, la densité de sa population et la taille de son économie. Au Québec, les écarts en matière de diversité industrielle existent surtout dans les régions les plus éloignées des grands centres urbains.

### Ensemble du Québec

Le Québec est un territoire dont l'économie est fortement diversifiée. Il se compare avantageusement aux autres provinces du Canada. Une grande diversité d'assises industrielles contribue à atténuer les répercussions des chocs économiques.

### Blocs régionaux

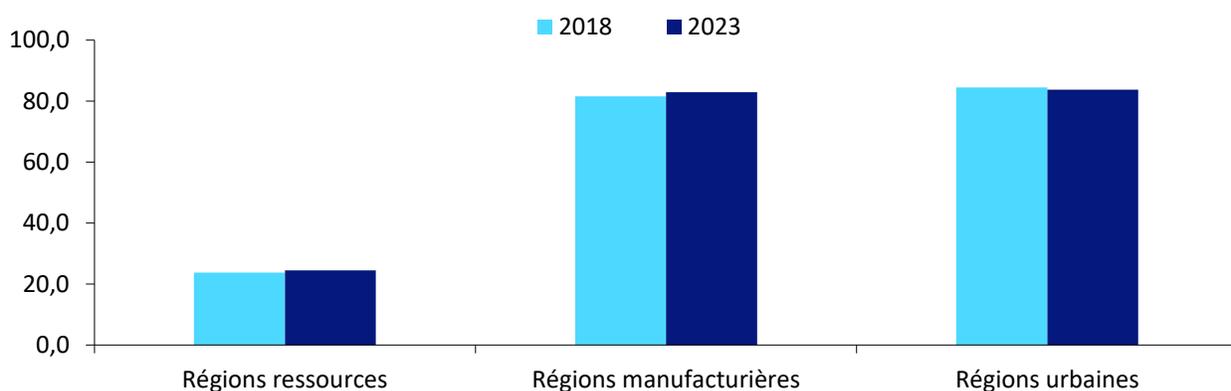
L'indice de diversité économique des blocs régionaux évolue très lentement, puisqu'il découle d'une comparaison de la répartition de l'emploi par industrie dans chaque bloc régional à celle qui est observée au Québec. En raison de la taille des blocs régionaux, un changement dans la structure d'un d'entre eux influence aussi la répartition de l'emploi au Québec dans le même sens.

- En 2023, les régions urbaines présentaient la structure industrielle la plus diversifiée avec un indice de 83,7. L'indice des régions manufacturières s'établissait à 82,9, un niveau légèrement inférieur à celui des régions urbaines. Pour leur part, les régions ressources affichaient un degré de diversité de 24,5, soit un résultat beaucoup plus bas que celui des autres blocs régionaux.
- Enfin, en 2023, l'indice de diversité industrielle des régions urbaines a diminué (-0,7 point d'indice) par rapport à 2018, alors que celui des régions manufacturières a augmenté (+1,4 point), de même que celui des régions ressources (+0,8 point).

### Graphique 16

#### Indice de diversité industrielle, selon les blocs régionaux, 2018 et 2023

(en points d'indice)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

5. L'indice de diversité industrielle retenu, soit l'indice de Hachman, sert à mesurer la similarité entre la structure industrielle selon l'emploi par industrie d'une région administrative et celle du Québec. Plus un indice se rapproche de 100, plus la structure industrielle de la région ressemble à celle de la province (fortement diversifiée). À l'inverse, plus un indice est près de 0, plus la structure industrielle de la région diffère de celle du Québec.

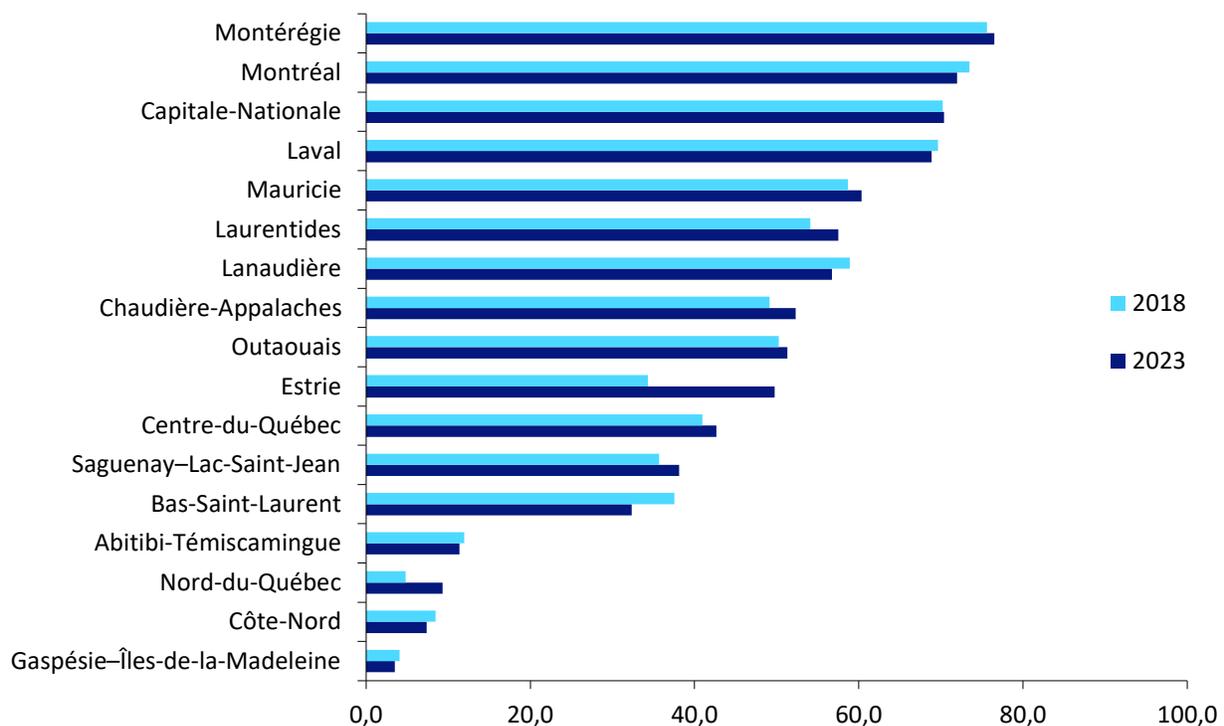
## Régions administratives

- En 2023, la Montérégie (76,5 points d'indice), Montréal (72,0 points), la Capitale-Nationale (70,4 points) et Laval (68,9 points) présentaient les indices de diversité industrielle les plus élevés au Québec. Toutes peuplées et urbanisées, ces régions ont accès à un important bassin de main-d'œuvre et de consommateurs ainsi qu'à des infrastructures de transport international. Ces conditions favorisent l'implantation d'industries qui répondent aux différents besoins de la région et d'ailleurs.
- À l'opposé, en 2023, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (3,5 points d'indice), la Côte-Nord (7,4 points), le Nord-du-Québec (9,3 points) et l'Abitibi-Témiscamingue (11,4 points) affichaient un indice de diversité industrielle nettement plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Ces régions sont généralement tournées vers l'exploitation des ressources naturelles et leur agriculture est très peu développée. La prédominance de grands donneurs d'ordres dans ces régions (scieries, mines, etc.) et la faible présence de services moteurs (services financiers, assurances, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.) expliquent cette différence marquée par rapport aux autres régions.
- En 2023, deux régions ont vu leur indice de diversité industrielle augmenter le plus par rapport à 2018 : l'Estrie (+15,4 points d'indice) et le Nord-du-Québec (+4,5 points).
- Au cours de la même période, deux régions ont connu une diminution plus marquée de leur indice de diversité industrielle : le Bas-Saint-Laurent (-5,2 points d'indice) et Lanaudière (-2,2 points).

### Graphique 17

#### Indice de diversité industrielle, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2018 et 2023

(en points d'indice, par ordre décroissant en fonction de 2023)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau IX**  
**Indice de diversité industrielle, 2018 et 2023**

Région administrative <sup>2</sup>	Indice de diversité industrielle <sup>1</sup>		Évolution
	2018 Québec = 100	2023	2018-2023 En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	37,5	32,3	-5,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	35,7	38,1	2,4
03 Capitale-Nationale	70,2	70,4	0,2
04 Mauricie	58,7	60,3	1,7
05 Estrie	34,3	49,8	15,4
06 Montréal	73,5	72,0	-1,5
07 Outaouais	50,3	51,3	1,1
08 Abitibi-Témiscamingue	11,9	11,4	-0,6
09 Côte-Nord	8,5	7,4	-1,1
10 Nord-du-Québec	4,8	9,3	4,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4,1	3,5	-0,6
12 Chaudière-Appalaches	49,1	52,3	3,2
13 Laval	69,7	68,9	-0,8
14 Lanaudière	58,9	56,7	-2,2
15 Laurentides	54,1	57,5	3,4
16 Montérégie	75,6	76,5	0,9
17 Centre-du-Québec	40,9	42,7	1,7
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>...</b>
Régions ressources	23,7	24,5	0,8
Régions manufacturières	81,6	82,9	1,4
Régions urbaines	84,5	83,7	-0,7

1. Estimé selon la méthode de Hachman, qui pondère les quotients de localisation selon la répartition de l'emploi. Un indice qui se rapproche de 100 signifie que la structure industrielle de la région ressemble à celle du Québec. À l'inverse, un indice qui se rapproche de 0 signifie que la structure de la région diffère de celle du Québec.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 2.2 ÉTABLISSEMENTS PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

Prise dans son ensemble, la base industrielle du Québec repose de plus en plus sur une économie de services plutôt que sur la fabrication de biens et l'exploitation des ressources naturelles. Cependant, on observe une grande disparité interrégionale à cet égard.

### Ensemble du Québec

En 2023, au Québec, parmi les 257 529 établissements répertoriés, plus de 3 sur 4 exerçaient leurs activités dans le secteur tertiaire, un peu moins de 1 sur 5 était actif dans le secteur secondaire (construction et fabrication), alors qu'un peu plus de 1 sur 20 faisait partie du secteur primaire. Ces chiffres illustrent la tertiarisation de la structure industrielle québécoise.

### Blocs régionaux

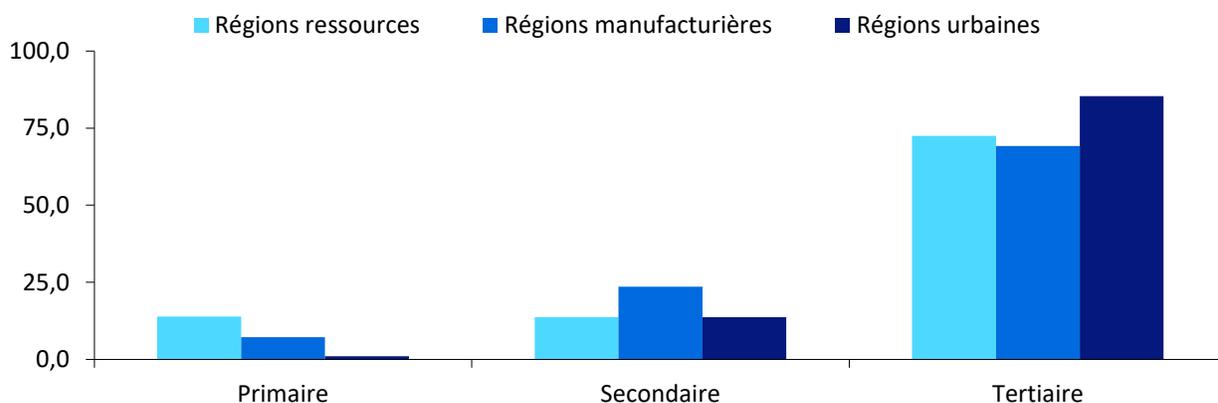
La plupart des établissements du secteur primaire se trouvent dans les régions ressources. Les établissements du secteur secondaire, quant à eux, sont situés dans les régions manufacturières et ceux du secteur tertiaire, dans les régions urbaines.

- La plus forte proportion d'établissements du secteur primaire se trouve dans les régions ressources (13,9 % en 2023). Les régions manufacturières (7,2 %) comptent tout de même une proportion plus élevée d'établissements de ce secteur que l'ensemble du Québec (5,2 %). Dans les régions urbaines (1,0 %), la structure industrielle regroupe très peu d'entreprises du secteur primaire.
- Le secteur secondaire est particulièrement prépondérant dans les régions manufacturières (23,6 % en 2023), où la construction résidentielle et la fabrication dominent dans la structure industrielle. Dans les régions urbaines (13,7 %) et les régions ressources (13,7 %), les proportions d'établissements qui appartiennent au secteur secondaire sont plus faibles que dans l'ensemble du Québec (18,8 %).
- Finalement, l'économie des trois blocs régionaux repose sur de nombreux établissements du secteur tertiaire. La proportion de ces établissements est toutefois plus élevée dans les régions urbaines (85,3 % en 2023) que dans les régions ressources (72,5 %) et les régions manufacturières (69,2 %).

### Graphique 18

#### Répartition des établissements par grand secteur d'activité, selon les blocs régionaux, 2023

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

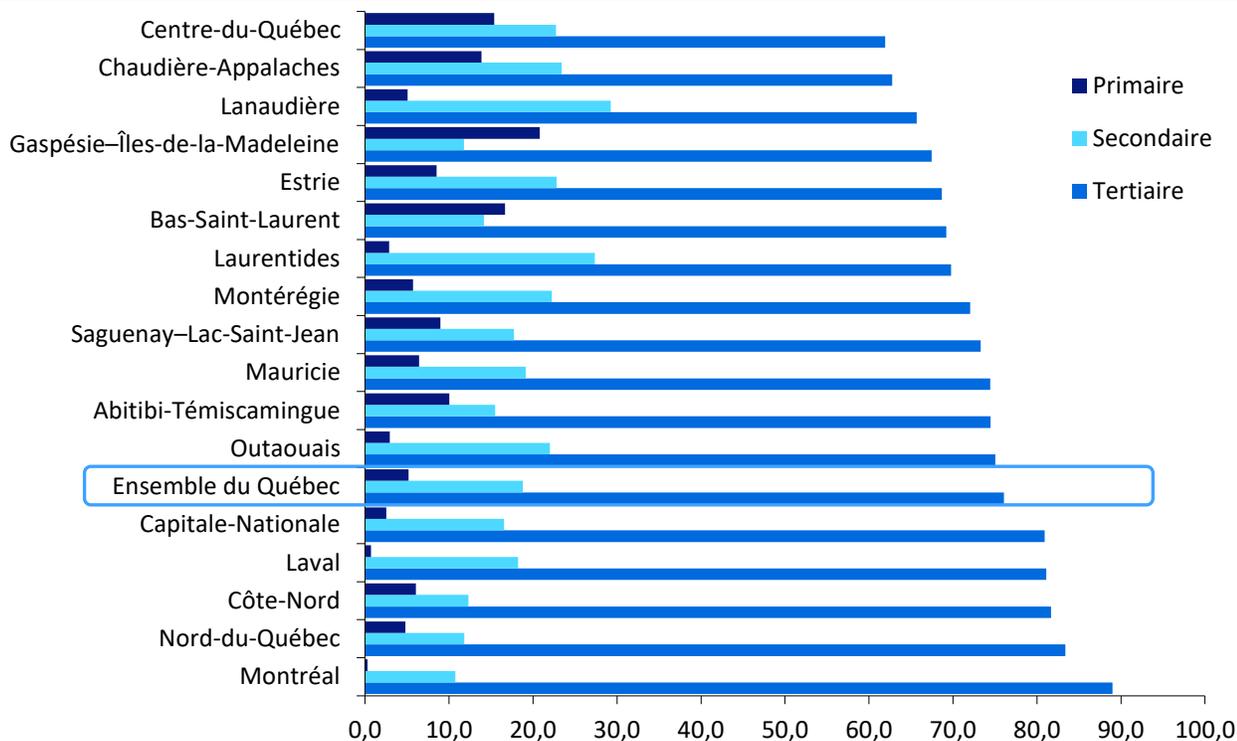
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- En 2023, seulement 5 des 17 régions du Québec regroupaient une plus grande proportion d'établissements du secteur tertiaire que l'ensemble du Québec.
- Montréal (89,0 %), le Nord-du-Québec (83,4 %) et la Côte-Nord (81,7 %) comptaient les plus importantes proportions d'établissements dans le secteur tertiaire.
- À l'inverse, les plus faibles proportions d'établissements du secteur tertiaire étaient dans les régions du Centre-du-Québec (61,9 %) et de la Chaudière-Appalaches (62,8 %).
- Les régions de Lanaudière (29,2 %) et des Laurentides (27,3 %) présentaient les plus fortes proportions d'établissements du secteur secondaire, notamment dans la construction. La croissance démographique de ces régions est à l'origine de cette situation.
- Au chapitre des établissements de fabrication, les plus fortes proportions étaient observées dans le Centre-du-Québec (8,9 %), en Chaudière-Appalaches (7,5 %) et en Estrie (7,4 %).
- Finalement, c'est en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (20,8 %) que l'on trouvait la plus importante part d'établissements du secteur primaire.

### Graphique 19

Répartition des établissements par grand secteur d'activité, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2023  
(en pourcentage, par ordre croissant en fonction du secteur tertiaire)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau X**  
**Établissements par grand secteur d'activité, 2023**

Région administrative <sup>1</sup>	Établissements	Primaire	Secondaire		Tertiaire
	Nombre	En pourcentage			
01 Bas-Saint-Laurent	7 350	16,7	4,8	9,3	69,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	8 295	9,0	6,4	11,4	73,3
03 Capitale-Nationale	21 968	2,5	4,5	12,1	80,9
04 Mauricie	7 743	6,4	5,9	13,3	74,4
05 Estrie	10 417	8,5	7,4	15,5	68,7
06 Montréal	63 376	0,3	4,9	5,9	89,0
07 Outaouais	7 914	2,9	3,1	18,9	75,0
08 Abitibi-Témiscamingue	4 712	10,0	4,5	11,0	74,5
09 Côte-Nord	2 601	6,0	3,3	9,0	81,7
10 Nord-du-Québec	873	4,8	2,1	9,7	83,4
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3 790	20,8	4,2	7,5	67,4
12 Chaudière-Appalaches	14 880	13,8	7,5	16,0	62,8
13 Laval	12 336	0,7	4,5	13,7	81,1
14 Lanaudière	15 368	5,1	5,2	24,0	65,7
15 Laurentides	20 295	2,9	4,7	22,6	69,8
16 Montérégie	46 829	5,7	5,5	16,7	72,1
17 Centre-du-Québec	8 782	15,4	8,9	13,8	61,9
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>257 529</b>	<b>5,2</b>	<b>5,3</b>	<b>13,5</b>	<b>76,1</b>
Régions ressources	19 326	13,9	4,3	9,3	72,5
Régions manufacturières	132 609	7,2	6,0	17,6	69,2
Régions urbaines	105 594	1,0	4,6	9,0	85,3

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

2. Statistique Canada ne dispose pas de suffisamment d'information pour situer ces établissements avec précision.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 2.3 ÉTABLISSEMENTS EN FONCTION DE LA TAILLE

La taille des établissements est un facteur important dans leur capacité à investir et à s'adapter aux changements. Les plus petits établissements sont plus flexibles que les autres, mais ils font souvent face à un risque financier plus élevé et peu partagé. Les grands établissements possèdent des moyens financiers plus importants et peuvent profiter d'économies d'échelle. Toutefois, leur structure administrative peut réduire leur autonomie lorsqu'il s'agit de prendre des décisions en matière d'investissement.

### Ensemble du Québec

En 2023, au Québec, les microétablissements (moins de 5 employés) représentaient plus de la moitié du nombre total d'établissements. Ceux de moins de 250 employés, soit les microétablissements ainsi que les établissements de petite ou de moyenne taille, constituaient 99,3 % de l'ensemble. Les grands établissements (250 employés et plus) représentaient donc une très petite part du nombre total.

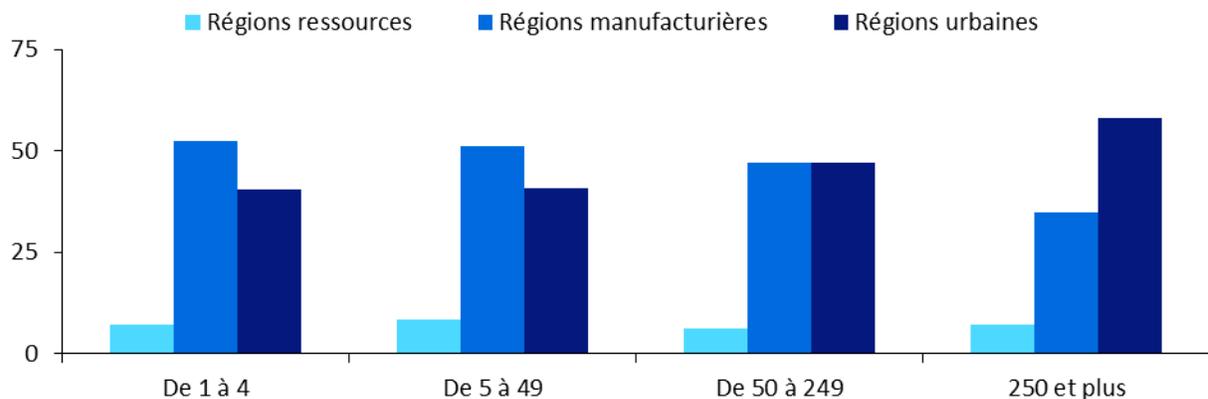
### Blocs régionaux

En 2023, les établissements québécois de taille relativement grande se trouvaient davantage dans les régions urbaines, alors que ceux de petite taille étaient regroupés dans les régions manufacturières.

- Au Québec, la moitié des microétablissements (moins de 5 employés) sont situés dans les régions manufacturières (52,5 % en 2023). Les régions urbaines (40,5 %) et les régions ressources (7,1 %) en comptent une proportion beaucoup moins importante. Cependant, dans les trois blocs régionaux tout comme dans l'ensemble du Québec, ces très petites entreprises représentent près de la moitié du nombre total d'établissements.
- La répartition est semblable pour les petits établissements (de 5 à 49 employés). La plus grande proportion de ces établissements sont situés dans les régions manufacturières (51,1 % en 2023), suivies des régions urbaines (40,6 %) puis des régions ressources (8,2 %).
- Le constat est différent pour les établissements de taille moyenne (de 50 à 249 employés) et de grande taille (250 employés et plus) : une grande part se trouvent dans les régions urbaines (respectivement 47,0 % et 58,1 % en 2023). Au total, 6,9 % des établissements comptent 50 employés ou plus dans les régions urbaines, contre 5,8 % dans l'ensemble du Québec.

### Graphique 20

Répartition des établissements en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les blocs régionaux, 2023  
(en pourcentage du nombre total d'établissements)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

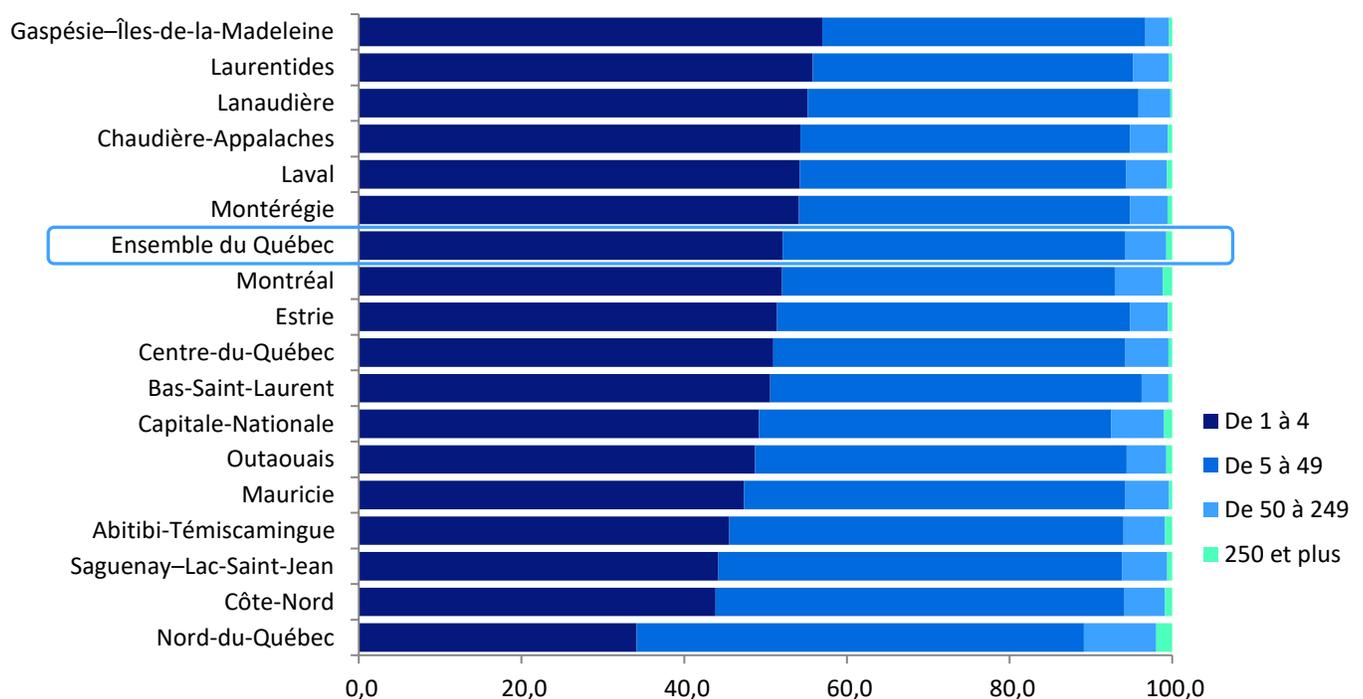
## Régions administratives

- En 2023, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (57,0 %), les Laurentides (55,8 %) et Lanaudière (55,2 %) comptaient les plus fortes proportions de microétablissements (de 1 à 4 employés) dans leur structure industrielle.
- Dans les régions du Nord-du-Québec (34,1 %), de la Côte-Nord (43,9 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (44,2 %) et de l’Abitibi-Témiscamingue (45,5 %), la structure industrielle était moins basée sur les microétablissements que dans l’ensemble du Québec. Cette situation découle de la forte présence dans ces régions d’industries d’exploitation et de transformation des ressources naturelles, étant donné que la taille moyenne des établissements est plus grande pour ces industries que pour les autres.
- En 2023, la proportion de microétablissements surpassait la moyenne de l’ensemble du Québec dans 6 des 17 régions administratives.
- Enfin, dans cinq régions, à savoir le Nord-du-Québec (1,9 %), Montréal (1,1 %), la Capitale-Nationale (1,0 %), la Côte-Nord (0,9 %) et l’Abitibi-Témiscamingue (0,9 %), la proportion de grands établissements (250 employés et plus) était plus élevée que dans l’ensemble du Québec (0,7 %).

### Graphique 21

#### Proportion d’établissements en fonction de la taille (nombre d’employés), selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2023

(en pourcentage du nombre total d’établissements, par ordre décroissant du nombre d’établissements de 1 à 4 employés)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l’Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l’analyse économique et de l’achat local, ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie.

**Tableau XI**  
**Établissements en fonction de la taille (nombre d'employés), 2023**

Région administrative	Part en région				Part au Québec			
	De 1 à 4	De 5 à 49	De 50 à 249	250 et plus	De 1 à 4	De 5 à 49	De 50 à 249	250 et plus
	En pourcentage du total				En pourcentage			
01 Bas-Saint-Laurent	50,6	45,6	3,3	0,5	2,8	3,1	1,8	1,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	44,2	49,6	5,6	0,6	2,7	3,8	3,5	2,7
03 Capitale-Nationale	49,2	43,3	6,5	1,0	8,1	8,8	10,9	11,6
04 Mauricie	47,3	46,9	5,4	0,4	2,7	3,4	3,2	1,6
05 Estrie <sup>1</sup>	51,4	43,4	4,6	0,5	4,0	4,2	3,7	3,0
06 Montréal	52,0	40,9	5,9	1,1	24,6	23,9	28,4	39,0
07 Outaouais	48,7	45,7	4,9	0,7	2,9	3,3	3,0	3,1
08 Abitibi-Témiscamingue	45,5	48,5	5,1	0,9	1,6	2,1	1,8	2,3
09 Côte-Nord	43,9	50,2	5,0	0,9	0,9	1,2	1,0	1,2
10 Nord-du-Québec	34,1	55,0	8,9	1,9	0,2	0,4	0,6	0,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	57,0	39,7	2,9	0,4	1,6	1,4	0,8	0,8
12 Chaudière-Appalaches	54,3	40,5	4,7	0,5	6,0	5,6	5,3	4,2
13 Laval	54,2	40,2	5,0	0,7	5,0	4,6	4,7	4,4
14 Lanaudière	55,2	40,7	3,9	0,2	6,3	5,8	4,6	2,0
15 Laurentides	55,8	39,4	4,4	0,4	8,4	7,4	6,8	4,4
16 Montérégie <sup>1</sup>	54,1	40,7	4,6	0,6	18,9	17,6	16,4	14,8
17 Centre-du-Québec	50,9	43,3	5,3	0,5	3,3	3,5	3,5	2,1
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>52,1</b>	<b>42,1</b>	<b>5,1</b>	<b>0,7</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	49,0	46,2	4,1	0,7	7,1	8,2	6,1	7,1
Régions manufacturières	53,1	41,8	4,6	0,5	52,5	51,1	46,9	34,8
Régions urbaines	51,4	41,7	5,8	1,0	40,5	40,6	47,0	58,1

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 2.4 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT EN FONCTION DE LA CATÉGORIE D'INDUSTRIES

Le produit intérieur brut<sup>6</sup> (PIB) mesure la valeur ajoutée des biens et des services produits sur un territoire économique en particulier. Les catégories d'industries présentes dans une région varient selon ses ressources naturelles et sa situation géographique.

### Ensemble du Québec

En 2022, les industries productrices de services représentaient 71,4 % du PIB du Québec, contre 28,6 % pour les industries productrices de biens. La fabrication correspondait à près de la moitié des activités des industries productrices de biens.

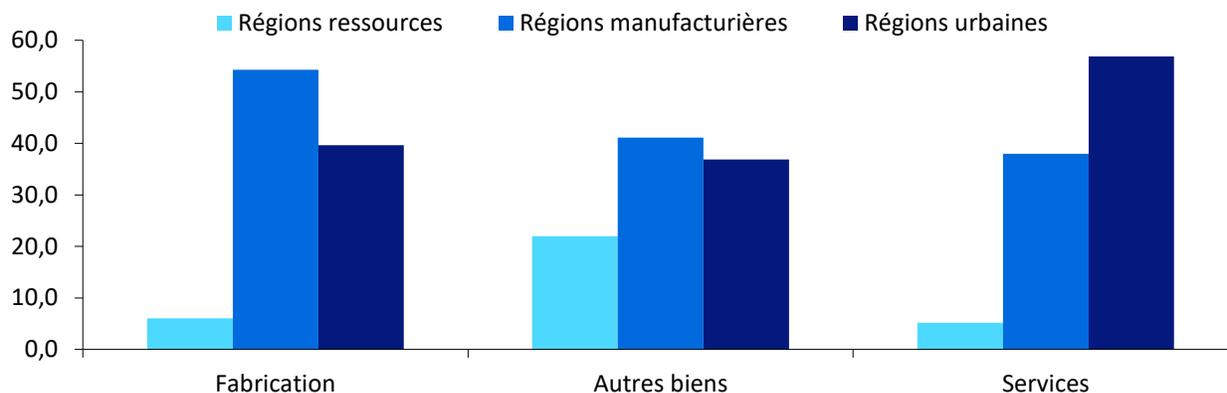
### Blocs régionaux

En 2022, la plus grande part de la production des industries de services au Québec était réalisée dans les régions urbaines. Dans les régions manufacturières et les régions ressources, c'est la production des industries de biens qui dominait.

- Au Québec, plus de la moitié de la production dans le secteur de la fabrication se faisait dans les régions manufacturières (54,3 %) en 2022. Suivaient les régions urbaines (39,7 %) puis les régions ressources (6,0 %).
- Par ailleurs, les autres industries productrices de biens exerçaient principalement leurs activités, dont l'exploitation des ressources naturelles, les services d'utilité publique et la construction, dans les régions manufacturières (41,1 %) et les régions urbaines (36,9 %).
- Finalement, le PIB généré par les industries de services au Québec provenait principalement des régions urbaines (56,9 %). Les régions manufacturières (38,0 %) et les régions ressources (5,2 %) étaient responsables d'une plus faible part de la production dans ce secteur.

### Graphique 22

Part du produit intérieur brut du Québec en fonction de la catégorie d'industries, selon les blocs régionaux, 2022  
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

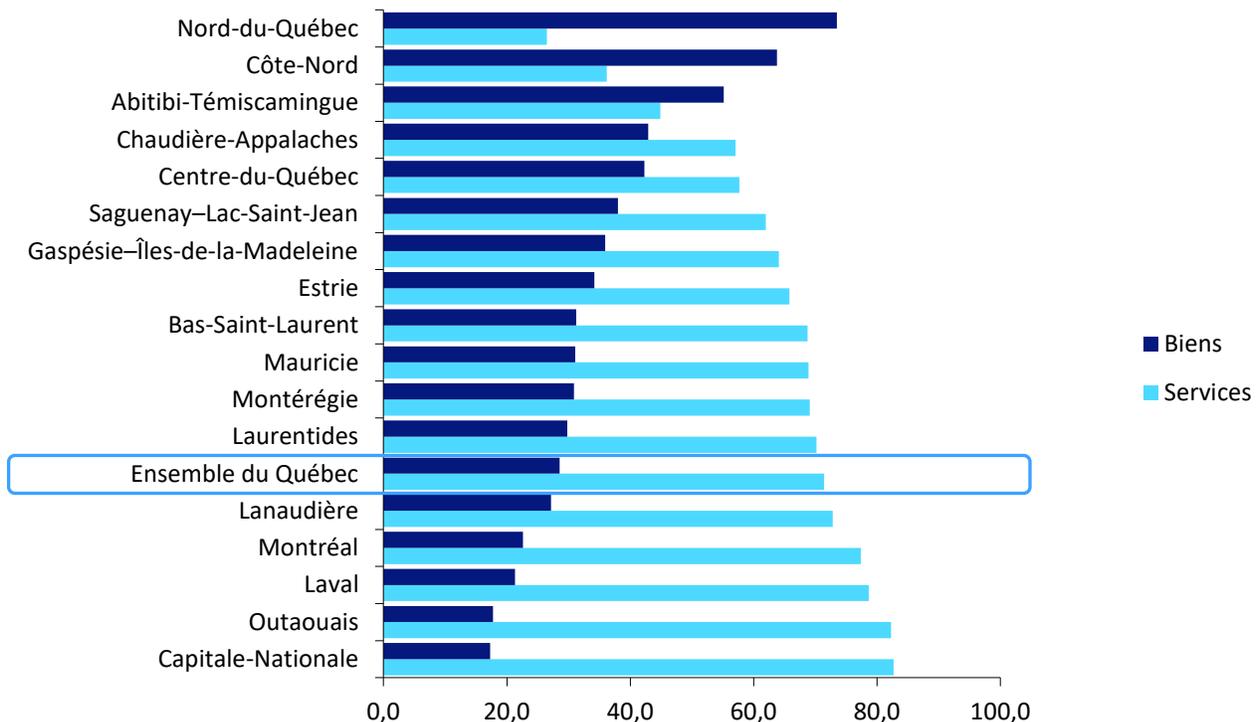
6. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

## Régions administratives

- En 2022, les industries productrices de biens représentaient une plus grande part du PIB dans les régions ressources du Nord-du-Québec (73,5 %), de la Côte-Nord (63,8 %) et de l’Abitibi-Témiscamingue (55,1 %) que dans les autres régions. Ce constat s’explique notamment par la production des industries autres que celles du domaine de la fabrication, comme l’exploitation forestière et minière.
- À l’inverse, les régions urbaines que sont la Capitale-Nationale (17,3 %), l’Outaouais (17,7 %), Laval (21,3 %) et Montréal (22,6 %) comptaient la plus faible part d’industries productrices de biens dans leur économie. Ce résultat est une conséquence de l’importance moindre des autres industries productrices de biens à Montréal et à Laval, où la quantité de ressources naturelles est limitée. Il découle aussi de la moins grande place de la fabrication en Outaouais et dans la Capitale-Nationale.
- Par ailleurs, en 2022, Montréal représentait à elle seule 37,2 % du PIB généré par les industries productrices de services du Québec, 29,7 % du PIB attribuable à la fabrication et 24,7 % du PIB associé aux autres industries productrices de biens.
- À l’opposé, le Nord-du-Québec était responsable de 0,4 % des services au Québec et de 0,3 % de la fabrication. Seulement 1,5 % de l’activité économique des autres industries productrices de biens était exercée en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.
- L’économie de la plupart des régions reposait plus sur les industries productrices de biens que la moyenne de l’ensemble du Québec. Seules les quatre régions urbaines et Lanaudière se situaient sous la moyenne québécoise à cet égard.

### Graphique 23

Répartition du produit intérieur brut en fonction de la catégorie d’industries, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2022  
(en pourcentage du total du PIB, par ordre décroissant de la part des industries productrices de biens)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l’Estrie et de la Montérégie.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l’analyse économique et de l’achat local, ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie.

**Tableau XII**  
**Produit intérieur brut en fonction de la catégorie d'industries, 2022**

Région administrative <sup>2</sup>	Part en région			Part au Québec		
	Biens		Services	Biens		Services
	Fabrication	Autres <sup>1</sup>		Fabrication	Autres <sup>1</sup>	
	En pourcentage			En pourcentage		
01 Bas-Saint-Laurent	13,2	18,0	68,8	1,7	2,3	1,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	19,9	18,1	62,0	4,0	3,6	2,5
03 Capitale-Nationale	8,0	9,3	82,7	5,4	6,1	11,0
04 Mauricie	14,9	16,2	68,9	2,6	2,8	2,4
05 Estrie	21,1	13,1	65,8	7,1	4,4	4,4
06 Montréal	12,3	10,4	77,4	29,7	24,7	37,2
07 Outaouais	4,2	13,5	82,3	1,1	3,4	4,1
08 Abitibi-Témiscamingue	15,7	39,5	44,9	2,3	5,7	1,3
09 Côte-Nord	9,1	54,7	36,2	1,1	6,8	0,9
10 Nord-du-Québec	3,8	69,7	26,5	0,3	5,6	0,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	9,2	26,7	64,1	0,5	1,5	0,7
12 Chaudière-Appalaches	29,2	13,7	57,1	9,7	4,5	3,8
13 Laval	11,9	9,4	78,7	3,5	2,7	4,5
14 Lanaudière	13,2	13,9	72,8	3,5	3,6	3,8
15 Laurentides	15,4	14,4	70,2	6,1	5,7	5,5
16 Montérégie	16,8	14,1	69,1	16,6	13,7	13,5
17 Centre-du-Québec	25,6	16,7	57,7	4,7	3,0	2,1
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>14,2</b>	<b>14,4</b>	<b>71,4</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	11,1	41,0	47,9	6,0	22,0	5,2
Régions manufacturières	18,9	14,5	66,6	54,3	41,1	38,0
Régions urbaines	10,9	10,3	78,8	39,7	36,9	56,9

1. Agriculture, foresterie, pêche et chasse, mines, services d'utilité publique, construction.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Afin de connaître les niveaux de PIB de 2022, on peut se référer à la section 1.2 du présent document.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 2.5 EMPLOI PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

La structure de l'emploi met en évidence l'orientation du développement économique d'une société. Au Québec, la tertiarisation de l'économie, soit le processus par lequel cette dernière repose de plus en plus sur les industries de services, se poursuit depuis près de trois décennies.

### Ensemble du Québec

En 2023, la part des emplois générés par le secteur tertiaire au Québec dépassait 79,9 %. Le secteur secondaire, qui comprend la construction et la fabrication, procurait 18,1 % des emplois totaux de la province. Seulement 2,0 % des emplois se trouvaient dans le secteur primaire.

### Blocs régionaux

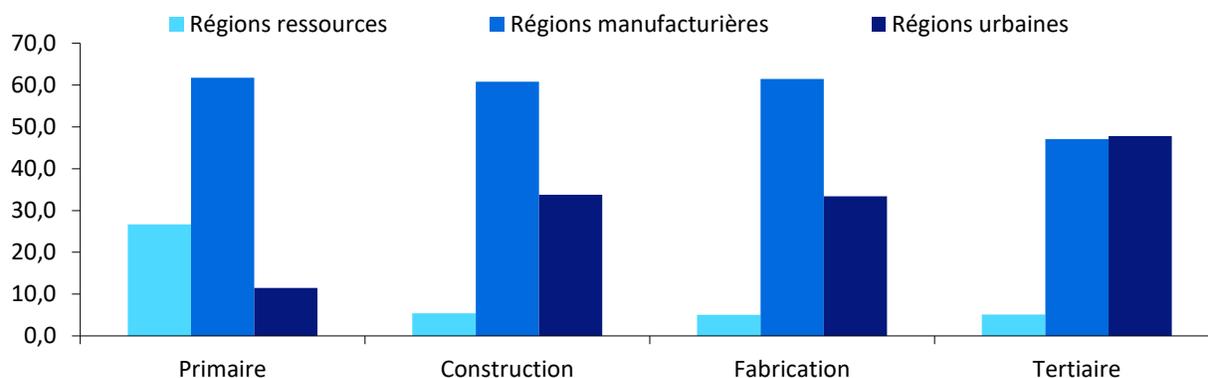
La répartition des emplois selon les blocs régionaux montre l'importance du secteur primaire dans les régions ressources, du secteur secondaire dans les régions manufacturières et du secteur tertiaire dans les régions urbaines.

- En 2023, dans les régions ressources, l'importance du secteur primaire résultait de l'exploitation des ressources naturelles (forêts et mines), dont dépendaient 9,5 % des emplois. Cela représentait près de quatre fois l'importance du secteur primaire dans l'ensemble du Québec. Les emplois de ce secteur étaient regroupés principalement dans les régions manufacturières (61,8 %) et les régions ressources (26,7 %). Dans les régions manufacturières, ce secteur était représenté surtout par l'agriculture et l'extraction des ressources naturelles pour l'industrie de la construction (forêts et carrières de minerais non métalliques).
- Dans les régions manufacturières, 22,2 % des emplois dépendaient du secteur secondaire. Au Québec, les emplois des domaines de la construction et de la fabrication se trouvaient majoritairement dans ces régions (plus de 60 % chacun).
- Enfin, dans les régions urbaines, le secteur tertiaire revêtait une importance relative beaucoup plus grande que dans les autres blocs régionaux, car il représentait 85,8 % des emplois en 2023 comparativement à 79,9 % pour l'ensemble du Québec. Les emplois dans ce secteur se répartissaient surtout entre les régions urbaines (47,8 %) et les régions manufacturières (47,1 %).

### Graphique 24

#### Part de l'emploi au Québec par grand secteur d'activité, selon les blocs régionaux, 2023

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

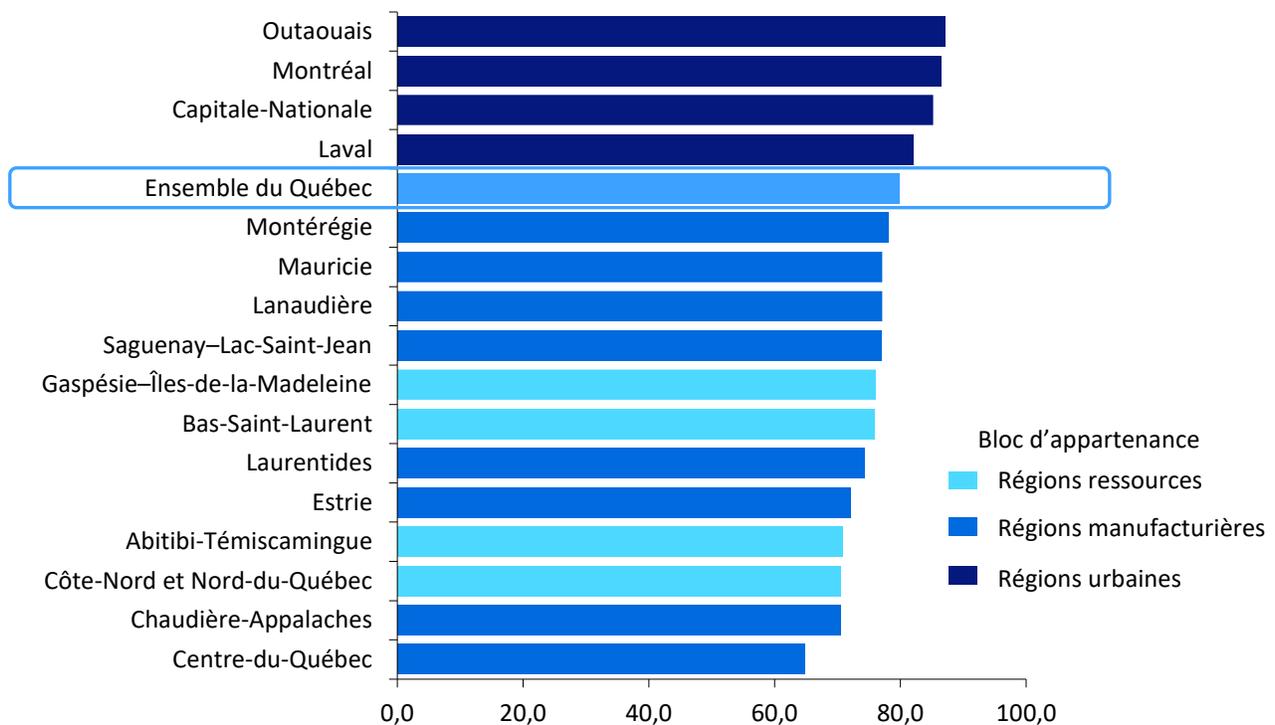
## Régions administratives

- Bien que le secteur tertiaire domine dans l'ensemble des régions, la part des emplois qu'il procure demeure inférieure dans une majorité d'entre elles par rapport à l'ensemble du Québec. Cela s'explique par le poids au Québec des régions urbaines au chapitre de l'emploi, puisque la tertiarisation de l'économie est attribuable surtout à ces régions.
- À cet égard, en 2023, l'Outaouais (87,1 % de l'emploi total), Montréal (86,6 %), la Capitale-Nationale (85,2 %) et Laval (82,1 %) affichaient les plus forts taux de tertiarisation.
- À l'inverse, le Centre-du-Québec est la région dont l'économie reposait le moins sur le secteur tertiaire (64,7 %), notamment à cause du poids de son secteur de la fabrication (21,1 % de l'emploi total).
- De la même façon, la forte présence du secteur primaire en Abitibi-Témiscamingue (16,1 % de l'emploi total) explique la tertiarisation plus limitée de l'économie dans cette région, qui est axée plutôt sur l'exploitation forestière et minière.
- La proportion de l'emploi dans le secteur de la construction était nettement plus faible dans la région de Montréal (3,9 % de l'emploi total) que dans l'ensemble du Québec (7,0 %) en 2023. À l'inverse, les plus fortes proportions à ce chapitre étaient observées dans les régions des Laurentides (12,1 %), de Lanaudière (11,2 %) et du Centre-du-Québec (10,4 %).

### Graphique 25

#### Part de l'emploi dans le secteur tertiaire, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2023

(en pourcentage du nombre total d'emplois, par ordre décroissant)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XIII**  
**Emploi par grand secteur d'activité, 2023**

		Part en région			Part au Québec				
		Primaire	Secondaire		Tertiaire	Primaire	Secondaire		Tertiaire
			Constr.	Fabr.		Constr.	Fabr.		
Région administrative <sup>1</sup>		En pourcentage			En pourcentage				
01	Bas-Saint-Laurent	5,2	6,6	12,4	76,0	5,4	1,9	2,3	2,0
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	4,7	7,1	11,3	77,1	6,7	2,9	2,9	2,8
03	Capitale-Nationale	1,4	6,6	6,8	85,2	6,4	8,5	5,4	9,6
04	Mauricie	2,8	5,5	14,6	77,1	3,8	2,2	3,6	2,6
05	Estrie	2,0	8,1	17,8	72,1	3,6	4,2	5,7	3,2
06	Montréal	0,2	3,9	9,3	86,6	3,0	14,4	21,2	27,7
07	Outaouais	0,8	9,2	2,9	87,1	1,9	6,1	1,2	5,1
08	Abitibi-Témiscamingue	16,1	6,6	6,4	70,9	12,8	1,5	0,9	1,4
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	9,8	6,8	12,8	70,5	5,5	1,1	1,3	1,0
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	7,4	8,0	8,5	76,1	3,0	0,9	0,6	0,8
12	Chaudière-Appalaches	4,2	7,7	17,5	70,5	10,8	5,6	7,9	4,5
13	Laval	0,1	6,2	11,7	82,1	0,2	4,7	5,5	5,4
14	Lanaudière	1,7	11,2	10,0	77,1	5,1	9,8	5,5	5,9
15	Laurentides	1,8	12,1	11,7	74,3	7,2	13,5	8,2	7,3
16	Montérégie	2,0	6,8	13,2	78,0	19,1	18,4	22,4	18,5
17	Centre-du-Québec	3,8	10,4	21,1	64,7	5,5	4,2	5,4	2,3
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>2,0</b>	<b>7,0</b>	<b>11,2</b>	<b>79,9</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	Régions ressources	9,5	6,8	10,2	73,5	26,7	5,4	5,1	5,1
	Régions manufacturières	2,5	8,5	13,8	75,3	61,8	60,8	61,5	47,1
	Régions urbaines	0,5	5,3	8,4	85,8	11,5	33,7	33,4	47,8

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Afin de connaître les niveaux d'emploi, on peut se référer à la section 4.1 du présent document.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 2.6 EMPLOI PAR DOMAINE DE FABRICATION

Le secteur de la fabrication, qui représentait un peu plus de 11 % des emplois du Québec en 2023, peut être analysé selon deux grands champs d'activité : le domaine traditionnel (ressources naturelles et produits de consommation) et le domaine complexe. Le domaine traditionnel inclut notamment le bois, les aliments et les boissons, le papier, les vêtements de même que les meubles. Le domaine complexe comprend, entre autres choses, l'impression, les machines, le matériel de transport ainsi que les produits informatiques et électroniques.

### Ensemble du Québec

En 2023, la fabrication traditionnelle représentait 6,6 % des emplois totaux au Québec, tandis que 4,6 % des travailleurs occupaient un emploi dans le secteur de la fabrication complexe. De 2013 à 2023, la part du secteur de la fabrication dans l'emploi total du Québec a légèrement diminué, passant de 12,1 % à 11,2 %

### Blocs régionaux

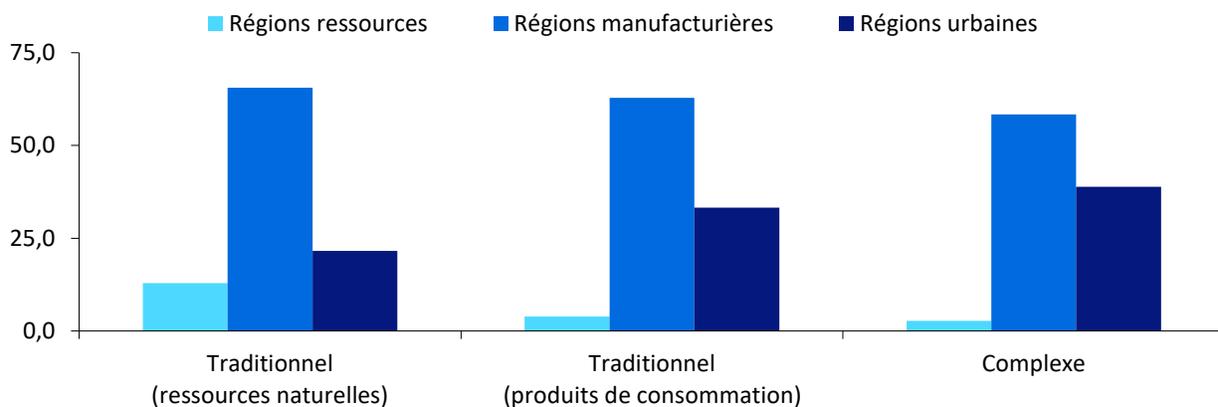
En 2023, la plus importante part des emplois au Québec, dans tous les domaines de fabrication, se trouvait dans les régions manufacturières.

- Au Québec, en 2023, les emplois du domaine de la transformation des ressources naturelles étaient concentrés majoritairement dans les régions manufacturières (65,5 % du total québécois).
- La place occupée par le domaine de la transformation des produits de consommation dépend de la proximité des bassins de consommation et des voies de communication internationales. En 2023, la plupart des emplois de ce domaine se concentraient dans les régions manufacturières (62,8 %) et les régions urbaines (33,2 %). Ils se faisaient plus rares dans les régions ressources (3,9 %).
- Finalement, la transformation complexe était réalisée surtout dans les régions manufacturières (58,4 %) et les régions urbaines (38,9 %).

### Graphique 26

#### Part de l'emploi au Québec par domaine de fabrication, selon les blocs régionaux, 2023

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

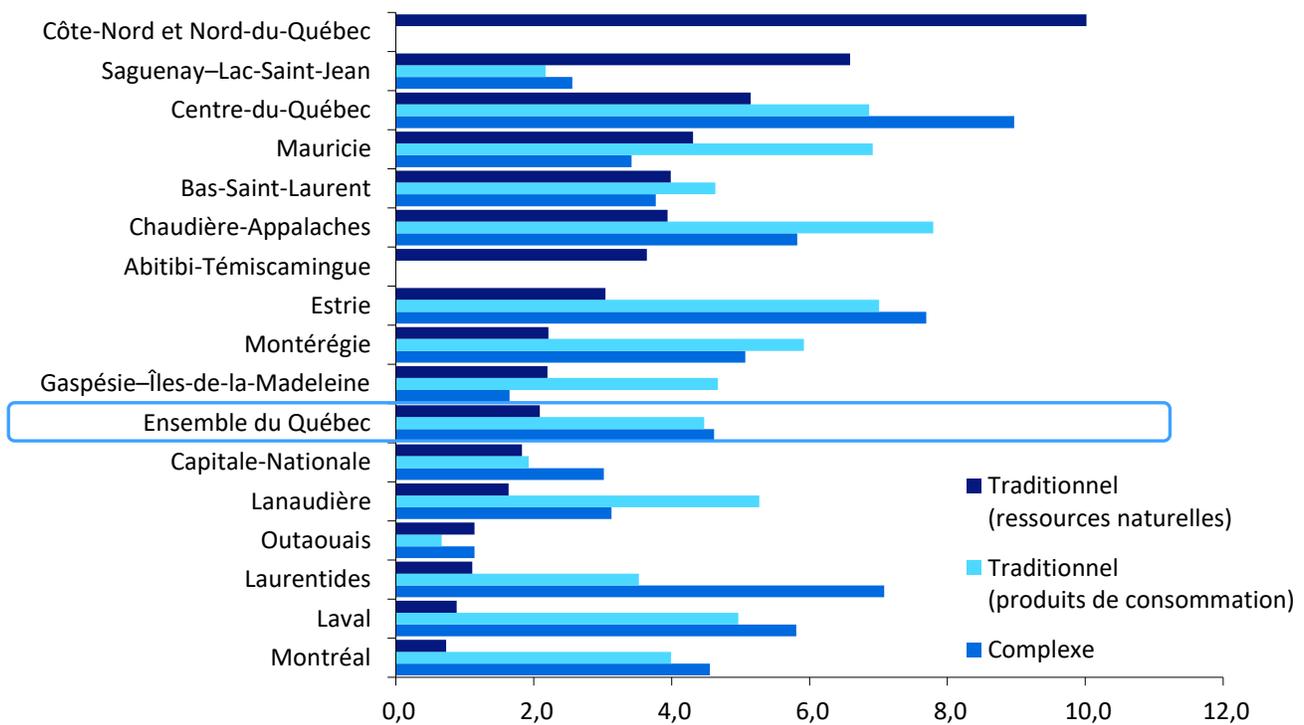
## Régions administratives

- En 2023, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (10,0 % des emplois totaux), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (6,6 %) ainsi que le Centre-du-Québec (5,1 %) comprenaient les plus fortes proportions d’emplois spécialisés en transformation des ressources naturelles.
- Au chapitre de la transformation des produits de consommation, la Chaudière-Appalaches (7,8 % des emplois totaux), l’Estrie (7,0 %), le Centre-du-Québec (6,9 %) et la Mauricie (6,9 %) affichaient les proportions les plus élevées. La proximité des grands centres urbains et des activités agricoles, auxquelles est liée la transformation alimentaire, procure des emplois dans ce domaine.
- En 2023, les plus grandes parts de l’emploi dans la transformation complexe revenaient aux régions du Centre-du-Québec (9,0 % des emplois totaux), de l’Estrie (7,7 %) et des Laurentides (7,1 %).
- À l’opposé, les régions de Montréal (0,7 %) et Laval (0,9 %) regroupaient les plus faibles proportions de travailleurs dans le domaine de la transformation des ressources naturelles au Québec. Par ailleurs, c’est en Outaouais que la structure industrielle reposait le moins sur la transformation des produits de consommation (0,7 %) ou le domaine complexe (1,1 %).

### Graphique 27

#### Répartition de l’emploi par domaine de fabrication, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2023

(en pourcentage du nombre total d’emplois, par ordre décroissant de la transformation des ressources naturelles)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l’Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d’échantillonnage dans l’Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l’analyse économique et de l’achat local, ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie.

**Tableau XIV**  
**Emploi par domaine de fabrication, 2023**

		Part en région			Part au Québec		
		Traditionnel <sup>1</sup>		Complexe <sup>2</sup>	Traditionnel <sup>1</sup>		Complexe <sup>2</sup>
		Ressources naturelles	Produits de consommation		Ressources naturelles	Produits de consommation	
Région administrative <sup>3</sup>		En pourcentage			En pourcentage		
01	Bas-Saint-Laurent	4,0	4,6	3,8	3,9	2,1	1,7
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	6,6	2,2	2,6	9,0	1,4	1,6
03	Capitale-Nationale	1,8	1,9	3,0	7,9	3,9	5,9
04	Mauricie	4,3	6,9	3,4	5,6	4,2	2,0
05	Estrie	3,0	7,0	7,7	5,2	5,6	6,0
06	Montréal	0,7	4,0	4,6	8,9	22,8	25,2
07	Outaouais	1,1	0,7	1,1	2,6	0,7	1,2
08	Abitibi-Témiscamingue	3,6	x	x	2,8	x	x
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	10,0	x	x	5,3	x	x
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2,2	4,7	1,6	0,9	0,8	0,3
12	Chaudière-Appalaches	3,9	7,8	5,8	9,6	8,8	6,4
13	Laval	0,9	5,0	5,8	2,2	5,9	6,6
14	Lanaudière	1,6	5,3	3,1	4,8	7,2	4,1
15	Laurentides	1,1	3,5	7,1	4,1	6,2	12,0
16	Montérégie	2,2	5,9	5,1	20,1	25,1	20,8
17	Centre-du-Québec	5,1	6,9	9,0	7,0	4,4	5,5
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>2,1</b>	<b>4,5</b>	<b>4,6</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	Régions ressources	4,8	3,2	2,3	12,9	3,9	2,7
	Régions manufacturières	2,7	5,6	5,4	65,5	62,8	58,4
	Régions urbaines	1,0	3,3	4,0	21,6	33,2	38,9

1. Ressources naturelles : bois, papier, produits minéraux non métalliques et transformation des métaux. Produits de consommation : aliments, boissons et tabac, textiles, produits textiles, vêtements, cuir, caoutchouc et plastique, produits métalliques et meubles.

2. Domaine complexe : impression, pétrole et charbon, produits chimiques, machines, produits informatiques et électroniques, matériel et appareils électriques, matériel de transport et activités diverses.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l’Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d’échantillonnage dans l’Enquête sur la population active. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l’analyse économique et de l’achat local, ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie.

## 2.7 EMPLOI PAR GRAND GROUPE DE SERVICES

L'importance croissante du secteur tertiaire constitue l'une des grandes transformations de la structure industrielle du Québec. En effet, le secteur tertiaire (ou secteur des services) procure à lui seul près de 80 % de tous les emplois. Il se répartit en trois grands groupes : les services aux ménages (commerce de détail, hébergement, etc.), les services publics (administrations publiques, santé, éducation, électricité, etc.) et les services moteurs (services financiers, assurances, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.).

### Ensemble du Québec

Au Québec, en 2023, parmi les grands groupes du secteur tertiaire, les services publics représentaient la plus grande proportion des emplois (28,0 %), suivis des services moteurs (26,2 %) puis des services aux ménages (25,7 %).

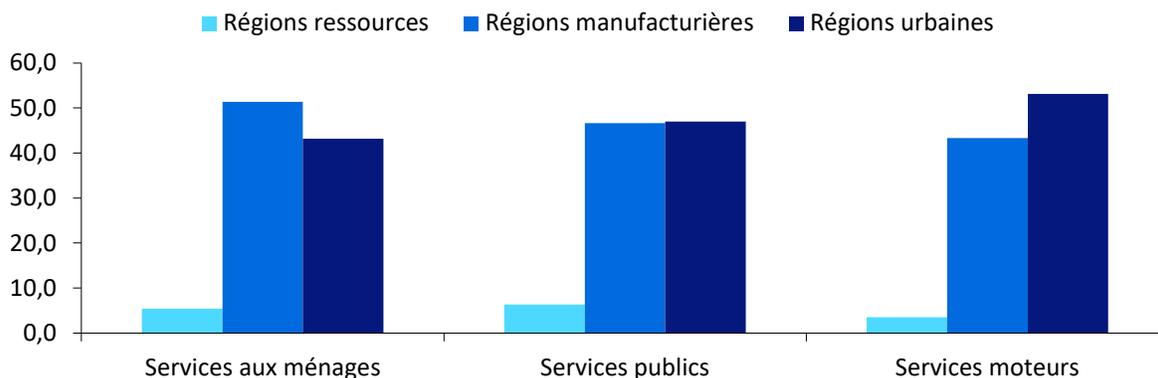
### Blocs régionaux

La répartition des emplois par grand groupe de services dépend principalement de la structure démographique de la région et de sa proximité avec les centres urbains.

- En 2023, les plus grandes proportions d'emplois liés aux services publics se trouvaient dans les régions urbaines (47,0 %) et les régions manufacturières (46,7 %). Cependant, la présence de ce type de services s'est accrue dans les régions ressources (31,9 % des emplois) comparativement au reste de la province, en raison de la population plus âgée et de l'économie moins diversifiée qui s'y trouvent. Dans les régions urbaines, c'est surtout la présence des administrations publiques et des établissements d'enseignement (universités, cégeps, etc.) qui explique le fait que les emplois du domaine des services publics y occupent une plus grande part que dans l'ensemble du Québec (29,6 % contre 28,0 % respectivement).
- Les emplois associés aux services aux ménages se concentraient, en 2023, dans les régions manufacturières (51,4 %), suivies des régions urbaines (43,2 %) puis des régions ressources (5,4 %). La villégiature et le tourisme expliquent en partie la proportion élevée des emplois liés à ce groupe de services dans les régions ressources (25,0 %).
- Toujours en 2023, les emplois relatifs aux services moteurs étaient concentrés majoritairement dans les régions urbaines (53,2 %). La présence de services financiers et d'assurances de même que de services scientifiques, professionnels et techniques ainsi que l'importance des secteurs de la culture et de l'information expliquent cette situation. Dans les régions urbaines, ce groupe de services représente 31,3 % des emplois contre 26,2 % au Québec.

### Graphique 28

Part de l'emploi par grand groupe de services, selon les blocs régionaux, 2023  
(en pourcentage du total québécois)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

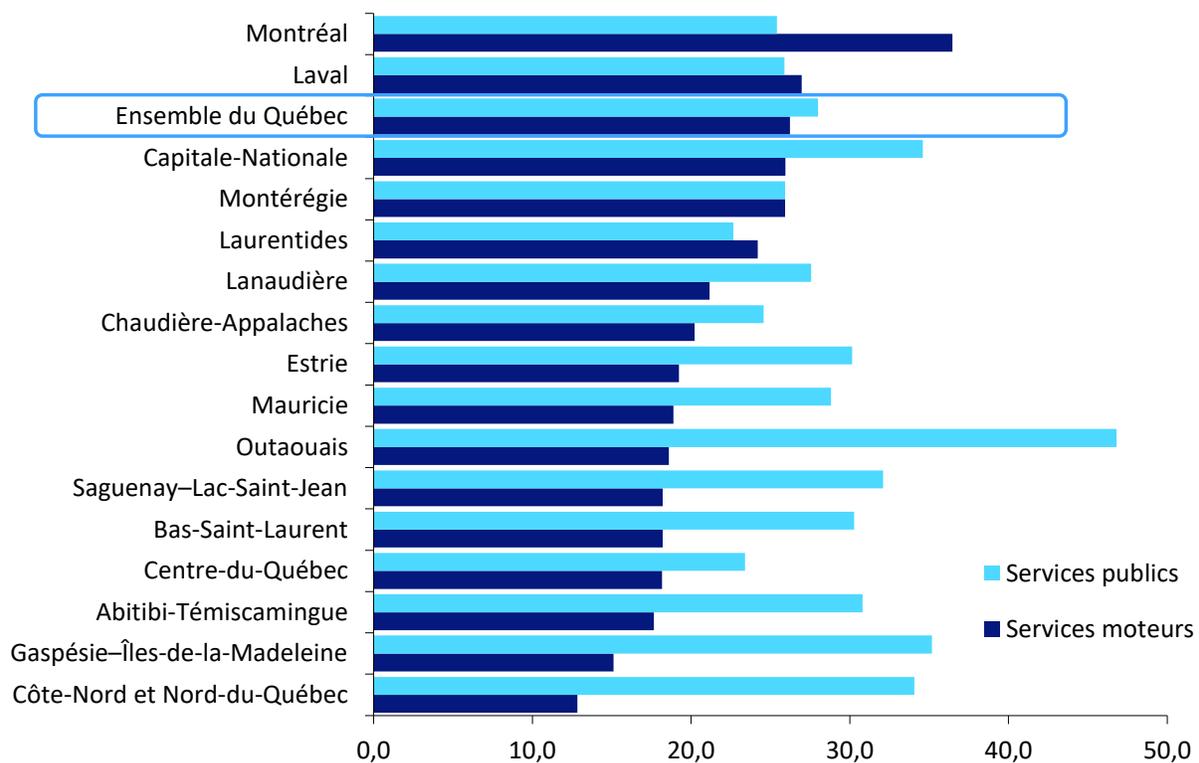
## Régions administratives

- En 2023, Montréal (36,5 % des emplois totaux) et Laval (27,0 %) étaient les deux seules régions dont la part des emplois liés aux services moteurs dépassait celle de l'ensemble du Québec (26,2 %).
- C'est dans les régions ressources que les services moteurs représentaient la plus petite part de l'emploi régional, notamment sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec (12,8 % du total de l'emploi) et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (15,1 %).
- En 2023, dans les régions où les administrations publiques abondent, la part des emplois du domaine des services publics excédait celle de l'ensemble du Québec (28,0 %). C'était notamment le cas de l'Outaouais (46,8 % des emplois totaux) et de la Capitale-Nationale (34,6 %) en raison de la forte présence gouvernementale dans les villes de Gatineau et de Québec.
- Les services publics procuraient aussi une part importante des emplois dans les régions où la population est la plus âgée étant donné que celle-ci a besoin de soins de santé, comme en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (35,2 % des emplois totaux) de même que sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec (34,1 %).
- À l'inverse, dans les régions qui comprennent des centres urbains ou qui sont situées à proximité de centres urbains et dont la population est relativement jeune, la part de l'emploi dans les services publics est beaucoup plus faible. Les Laurentides (22,7 % du total de l'emploi) et le Centre-du-Québec (23,4 %) fermaient la marche à ce chapitre.

### Graphique 29

#### Part de l'emploi dans les services publics et moteurs, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2023

(en pourcentage du total de l'emploi, par ordre décroissant de la part des services moteurs)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XV**  
**Emploi par grand groupe de services, 2023**

Région administrative <sup>1</sup>		Part en région			Part au Québec		
		Services aux ménages	Services publics	Services moteurs	Services aux ménages	Services publics	Services moteurs
		En pourcentage			En pourcentage		
01	Bas-Saint-Laurent	27,5	30,3	18,2	2,2	2,2	1,4
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	26,7	32,1	18,2	3,0	3,3	2,0
03	Capitale-Nationale	24,7	34,6	25,9	8,6	11,1	8,9
04	Mauricie	29,5	28,8	18,9	3,1	2,8	2,0
05	Estrie	22,8	30,1	19,2	3,2	3,9	2,6
06	Montréal	24,7	25,4	36,5	24,6	23,2	35,5
07	Outaouais	21,7	46,8	18,6	4,0	7,8	3,3
08	Abitibi-Témiscamingue	22,4	30,8	17,6	1,4	1,7	1,1
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	23,4	34,1	12,8	1,0	1,3	0,5
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	25,5	35,2	15,1	0,8	1,0	0,5
12	Chaudière-Appalaches	25,7	24,6	20,2	5,1	4,4	3,9
13	Laval	29,3	25,9	27,0	6,0	4,9	5,4
14	Lanaudière	28,4	27,6	21,2	6,7	6,0	4,9
15	Laurentides	27,5	22,7	24,2	8,4	6,3	7,2
16	Montérégie	26,2	25,9	25,9	19,4	17,6	18,7
17	Centre-du-Québec	23,2	23,4	18,2	2,6	2,4	2,0
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>25,7</b>	<b>28,0</b>	<b>26,2</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	Régions ressources	25,0	31,9	16,5	5,4	6,3	3,5
	Régions manufacturières	26,4	26,1	22,8	51,4	46,7	43,3
	Régions urbaines	24,9	29,6	31,3	43,2	47,0	53,2

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les services aux ménages regroupent le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, le transport et l'entreposage, les services personnels, la réparation et l'entretien ainsi que les services divers.

Les services publics comprennent l'électricité, le gaz et l'eau, les services d'enseignement, la santé et les services sociaux ainsi que les administrations publiques.

Les services moteurs incluent les services financiers et les assurances, les services professionnels et administratifs, le commerce de gros et l'information, la culture et les loisirs.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des parties, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## CHAPITRE 3 – INVESTISSEMENT

De toutes les composantes de la croissance économique, l'investissement est certainement la plus structurante. Synonyme de productivité et de compétitivité, il permet d'en connaître davantage sur la structure économique d'une région, ses principales industries ainsi que son dynamisme en général.

Les sections de ce chapitre ont été préparées à partir des résultats de l'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et en réparations : réelles, provisoires, perspectives (EDIR) de Statistique Canada. Pour l'année 2024, les données de cette enquête ont été recueillies à l'automne 2023 auprès des sociétés privées et des organismes publics. Il s'agit donc d'abord de prévisions d'investissement qui seront révisées deux fois dans les années ultérieures, lorsque les données réelles seront disponibles. Enfin, des données de Statistique Canada sur l'investissement en construction résidentielle complètent le profil.

Il est à noter que l'investissement peut fluctuer de façon importante d'une année à l'autre, puisque les grands projets modifient lourdement le résultat pendant les années de leur réalisation. Afin de diminuer l'incidence de cette volatilité, les indicateurs de l'investissement sont observés sous forme de moyennes établies sur cinq ans.

Les indicateurs suivants permettent d'aborder les différentes facettes de l'investissement :

- L'investissement des secteurs privé et public;
- L'investissement en fonction de la catégorie de dépenses;
- L'investissement en fonction de la catégorie d'industries;
- L'investissement en produits de propriété intellectuelle;
- L'investissement en construction résidentielle.

### 3.1 INVESTISSEMENT DES SECTEURS PRIVÉ ET PUBLIC

L'investissement du secteur privé et celui du secteur public diffèrent quant à leur finalité. Le premier est réalisé par les entreprises dans le but de moderniser leurs équipements et d'accroître leur capacité de production, alors que le second vise davantage à combler des besoins socioéconomiques (infrastructures liées à la santé ou à l'éducation, par exemple) traditionnellement liés à la mission de l'État.

#### Ensemble du Québec

Selon l'enquête menée à l'automne 2023, les secteurs privé et public prévoyaient investir, au total, plus de 65 milliards de dollars dans l'économie québécoise en 2024. En moyenne, de 2020 à 2024, l'investissement du secteur privé devrait avoir augmenté à un rythme supérieur (+12,5 % par année) à celui du secteur public (+9,0 %). Pour cette période, l'investissement du secteur privé devrait représenter en moyenne 52,3 % de tous les investissements au Québec.

#### Blocs régionaux

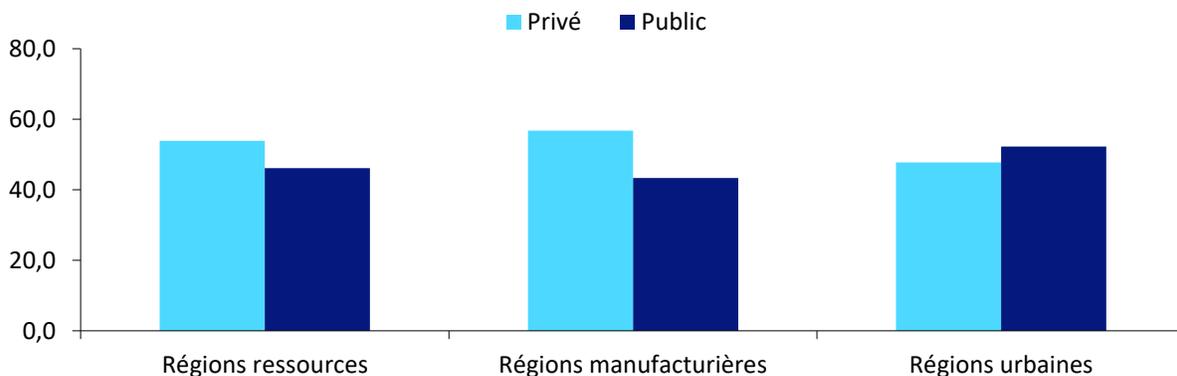
Pour l'année 2024, les perspectives d'investissement des secteurs privé et public dans les régions urbaines dépassent 28 milliards de dollars. Elles atteignent plus de 27 milliards de dollars dans les régions manufacturières et plus de 9 milliards de dollars dans les régions ressources.

- En moyenne, de 2020 à 2024, la plus forte proportion de l'investissement provenant du secteur privé devrait être observée dans les régions manufacturières (56,7 %), suivies des régions ressources (53,9 %) puis des régions urbaines (47,7 %). Au cours de la même période, c'est dans les régions ressources que l'investissement du secteur privé devrait avoir augmenté le plus (+15,7 % par année). Les régions manufacturières (+13,6 %) et les régions urbaines (+10,2 %) devraient suivre en deuxième et en troisième lieu.
- De 2020 à 2024, les régions urbaines (52,3 %) devraient avoir reçu, en moyenne, la plus importante part de l'investissement du secteur public en raison de la présence des administrations publiques. Dans les régions ressources (46,1 %) et les régions manufacturières (43,3 %), la part de l'investissement public devrait être moins élevée. Durant cette période, le secteur public devrait avoir augmenté ses investissements dans les régions manufacturières (+13,5 % par année), les régions ressources (+7,6 %) et les régions urbaines (+6,2 %).

#### Graphique 30

##### Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les blocs régionaux, moyenne de 2020 à 2024<sup>1</sup>

(en pourcentage)



1. De 2020 à 2022 : dépenses réelles; en 2023 : dépenses réelles provisoires; en 2024 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2024 ont été recueillies à l'automne 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

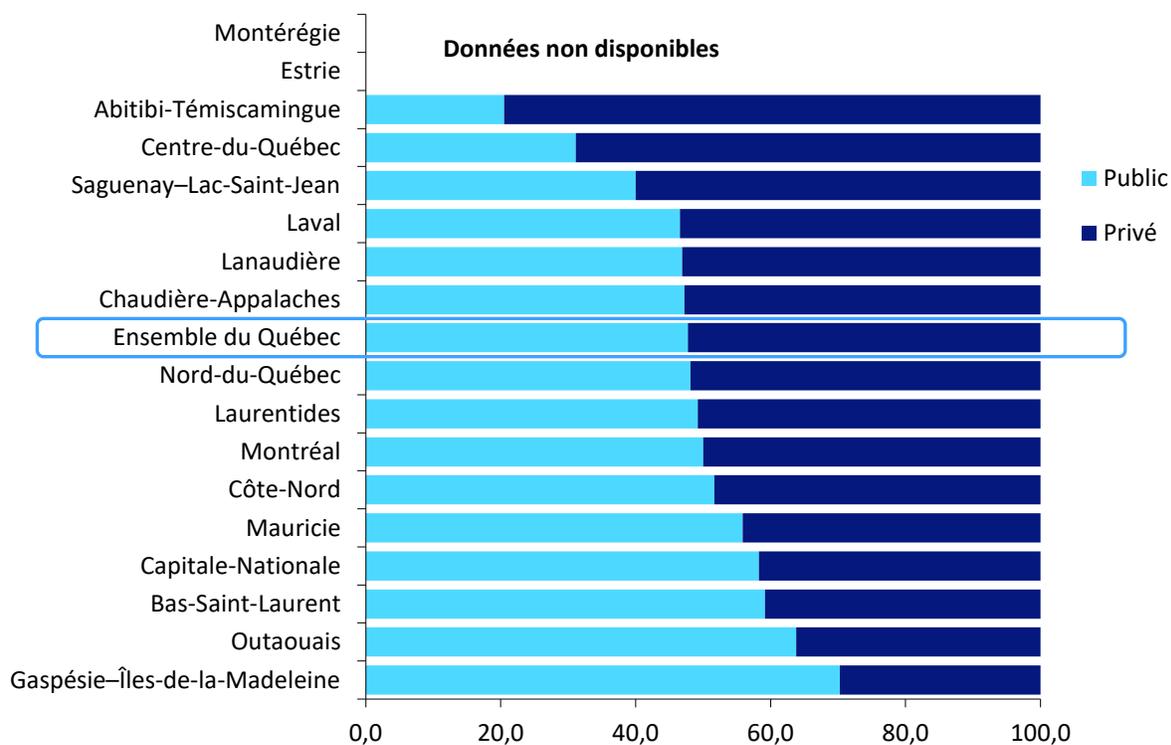
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- L'apport des secteurs privé et public varie fortement d'une région à l'autre pour diverses raisons : une culture entrepreneuriale plus ou moins développée, une présence plus ou moins forte des administrations publiques, la structure industrielle, etc.
- De 2020 à 2024, l'Abitibi-Témiscamingue (79,5 %) est la région qui devrait avoir obtenu la plus forte part de l'investissement privé. L'importance de l'exploitation minière dans cette région explique ce constat.
- Au cours de la même période, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (29,7 %) devrait avoir connu, en moyenne, la plus faible proportion de l'investissement provenant du secteur privé.
- De 2020 à 2024, l'investissement du secteur privé devrait avoir augmenté dans 14 régions. La croissance la plus rapide devrait être observée dans le Centre-du-Québec (+34,7 % par année), sur la Côte-Nord (+23,1 %) et dans le Nord-du-Québec (+22,6 %).
- À l'inverse, l'Outaouais est la seule région où un recul est attendu (-5,6 % par année).
- Durant cette période, l'investissement du secteur public devrait avoir augmenté dans 13 régions administratives.

### Graphique 31

Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les régions administratives<sup>1</sup>, moyenne de 2020 à 2024<sup>2</sup> (en pourcentage)



1. Les investissements de 2021, 2022, 2023 et de 2024 sont répartis selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie. Pour 2020, la répartition a été effectuée selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016.

2. De 2020 à 2022 : dépenses réelles; en 2023 : dépenses réelles provisoires; en 2024 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2024 ont été recueillies à l'automne 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XVI

Investissement des secteurs privé et public, de 2020 à 2024<sup>1</sup>

Région administrative <sup>3</sup>	Perspectives 2024		Part moyenne 2020-2024		Variation <sup>2</sup> 2020-2024	
	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public
	En millions de dollars		En pourcentage		En pourcentage	
01 Bas-Saint-Laurent	465	674	40,8	59,2	5,2	3,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 848	1 018	60,0	40,0	14,8	8,3
03 Capitale-Nationale	2 296	3 068	41,7	58,3	7,9	7,2
04 Mauricie	635	819	44,1	55,9	11,4	6,9
05 Estrie	1 818	1 008	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
06 Montréal	10 188	8 678	50,0	50,0	12,0	3,4
07 Outaouais	619	1 518	36,2	63,8	-5,6	19,5
08 Abitibi-Témiscamingue	1 748	394	79,5	20,5	11,6	-0,8
09 Côte-Nord	1 674	1 773	48,3	51,7	23,1	11,0
10 Nord-du-Québec	1 095	906	51,9	48,1	22,6	19,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	185	492	29,7	70,3	3,6	-1,9
12 Chaudière-Appalaches	1 371	1 511	52,8	47,2	11,1	14,6
13 Laval	1 032	946	53,5	46,5	13,2	15,9
14 Lanaudière	995	1 103	53,1	46,9	5,7	20,7
15 Laurentides	1 625	1 476	50,8	49,2	15,2	11,7
16 Montérégie	4 829	4 477	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
17 Centre-du-Québec	1 988	736	68,9	31,1	34,7	17,2
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>34 410</b>	<b>30 594</b>	<b>52,3</b>	<b>47,7</b>	<b>12,5</b>	<b>9,0</b>
Régions ressources	5 167	4 238	53,9	46,1	15,7	7,6
Régions manufacturières	15 107	12 147	56,7	43,3	13,6	13,5
Régions urbaines	14 135	14 209	47,7	52,3	10,2	6,2

n.d.: non disponible, puisque les limites territoriales de ces régions ont changé au cours de la période de 2020 à 2024.

1. 2020-2022 : dépenses réelles; 2023 : dépenses réelles provisoires; 2024 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2024 ont été recueillies à l'automne 2023.

2. Taux de croissance annualisé.

3. Les investissements 2021, 2022, 2023 et 2024 sont répertoriés selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie. Pour 2020, la répartition a été effectuée selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 3.2 INVESTISSEMENT EN FONCTION DE LA CATÉGORIE DE DÉPENSES

L'investissement influe sur le niveau de productivité et le degré de compétitivité d'une économie. Il est constitué de deux catégories : les dépenses en construction et celles en matériel et en outillage.

### Ensemble du Québec

De 2020 à 2024, selon l'enquête réalisée à l'automne 2023, l'investissement en construction devrait avoir crû de 10,9 % par année au Québec pour atteindre 41,8 milliards de dollars en 2024. L'investissement en matériel et en outillage, quant à lui, devrait avoir augmenté de 10,5 % annuellement et se situer à 23,2 milliards de dollars.

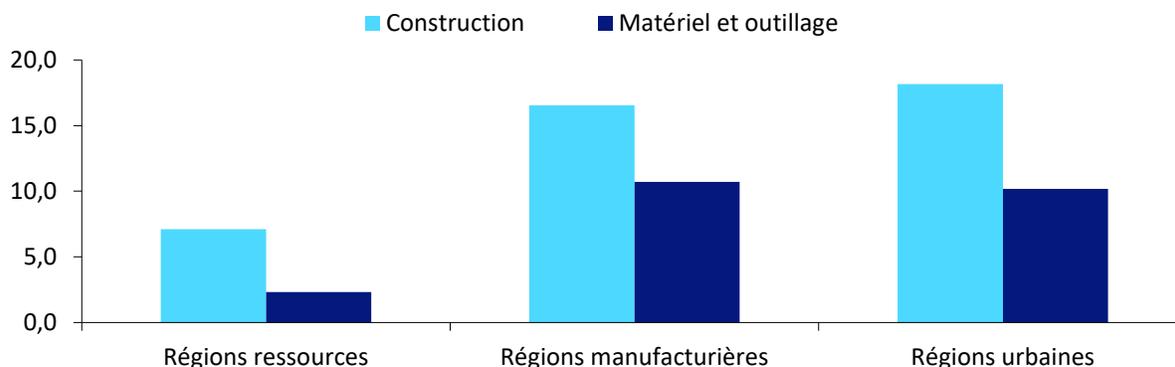
### Blocs régionaux

En 2024, l'investissement en construction devrait avoir atteint 18,2 milliards de dollars dans les régions urbaines, 16,5 milliards de dollars dans les régions manufacturières et 7,1 milliards de dollars dans les régions ressources.

- Pour la même année, l'investissement en matériel et en outillage devrait se chiffrer à 10,7 milliards de dollars dans les régions manufacturières, à 10,2 milliards de dollars dans les régions urbaines et à 2,3 milliards de dollars dans les régions ressources.
- Dans les régions manufacturières, la répartition par catégorie de dépenses devrait être de 61 % en construction et de 39 % en matériel et en outillage. Dans les régions urbaines, elle devrait être de 64 % en construction et de 36 % en matériel et en outillage. Pour leur part, les régions ressources devraient avoir réalisé 76 % de leurs investissements en construction contre 24 % en matériel et en outillage.

### Graphique 32

Perspectives d'investissement en fonction de la catégorie de dépenses, selon les blocs régionaux, 2024<sup>1</sup>  
(en milliards de dollars)



1. En 2024 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2024 ont été recueillies à l'automne 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

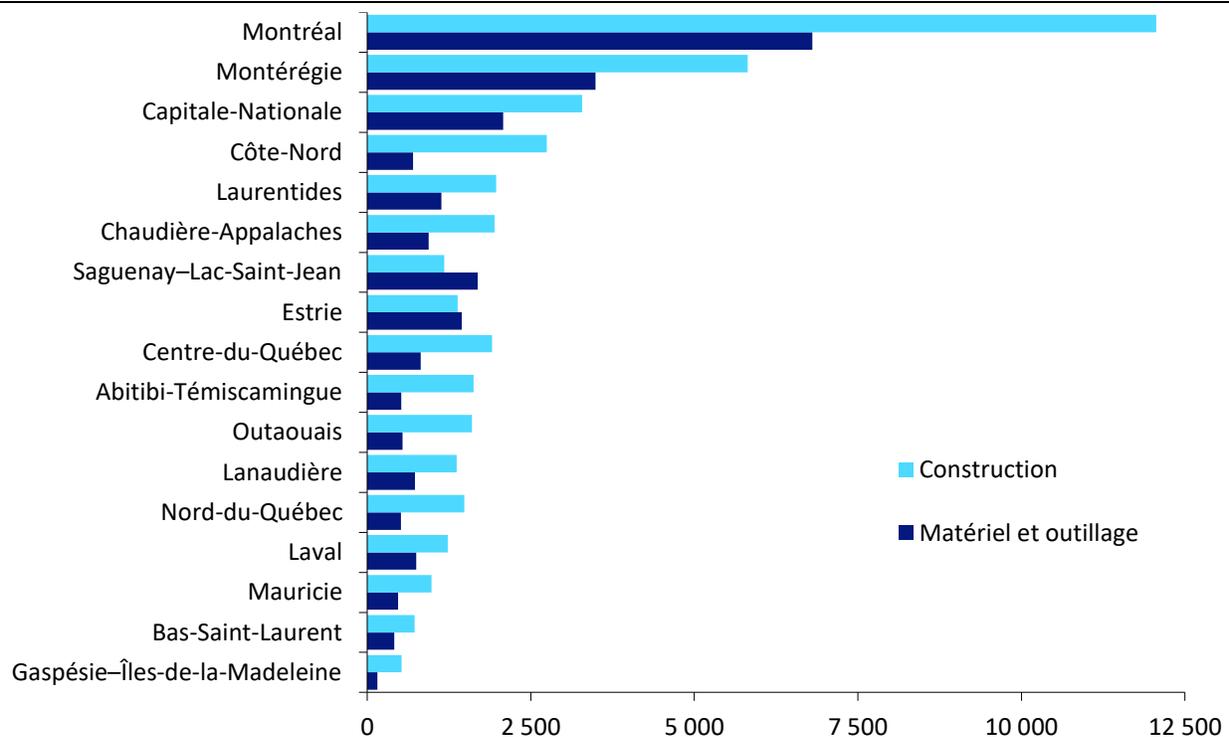
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- En 2024, à l'exception du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de l'Estrie, les dépenses d'investissement en construction devraient dépasser celles qui sont liées au matériel et à l'outillage dans toutes les régions. Néanmoins, le poids des dépenses en matériel et en outillage dans l'investissement total devrait être plus élevé que dans l'ensemble du Québec (35,7 %) dans 8 des 17 régions.
- De 2020 à 2024, la région de Montréal devrait avoir attiré, à elle seule, près du tiers des investissements en construction ainsi qu'en matériel et en outillage.
- Durant la même période, l'investissement en construction devrait avoir connu une hausse dans 15 régions administratives. Il devrait avoir augmenté plus rapidement dans le Centre-du-Québec (+35,7 % annuellement), dans le Nord-du-Québec (+18,7 %) et sur la Côte-Nord (+15,2 %) que dans les autres régions.
- Toujours de 2020 à 2024, 14 régions devraient avoir connu une hausse de leurs investissements en matériel et en outillage. C'est le cas du Nord-du-Québec (+28,7 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+20,8 %) et de la Côte-Nord (+19,9 %).
- Un recul de l'investissement en matériel et en outillage devrait donc être observé dans une seule région, soit en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (–10,3 % par année).

### Graphique 33

**Perspectives d'investissement en fonction de la catégorie de dépenses, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2024<sup>2</sup>**  
(en millions de dollars, par ordre décroissant en fonction des dépenses en matériel et en outillage)



1. Les investissements de 2021, de 2022, de 2023 et de 2024 sont répartis selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie. Pour 2020, la répartition a été effectuée selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016.

2. En 2024 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2024 ont été recueillies à l'automne 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XVII

Investissement en fonction de la catégorie de dépenses, de 2020 à 2024<sup>1</sup>

Région administrative <sup>3</sup>	Perspectives		Part au Québec		Variation <sup>2</sup>	
	2024		2020-2024		2020-2024	
	Construction	Matériel et outillage	Construction	Matériel et outillage	Construction	Matériel et outillage
	En millions de dollars		En pourcentage		En pourcentage	
01 Bas-Saint-Laurent	726	413	2,0	1,9	2,9	5,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 177	1 688	3,6	5,9	3,8	20,8
03 Capitale-Nationale	3 284	2 079	7,6	8,8	7,8	7,1
04 Mauricie	984	470	2,3	2,2	8,4	9,4
05 Estrie	1 380	1 446	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
06 Montréal	12 064	6 803	30,6	30,1	7,2	8,3
07 Outaouais	1 601	536	3,6	2,7	11,1	3,1
08 Abitibi-Témiscamingue	1 622	520	4,2	2,4	9,2	7,1
09 Côte-Nord	2 746	701	6,2	2,8	15,2	19,9
10 Nord-du-Québec	1 485	516	3,5	1,6	18,7	28,7
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	525	152	1,6	1,0	3,5	-10,3
12 Chaudière-Appalaches	1 946	936	4,4	4,2	14,5	9,8
13 Laval	1 228	750	3,1	3,4	14,7	14,0
14 Lanaudière	1 367	730	3,0	3,3	13,4	10,5
15 Laurentides	1 971	1 130	4,6	4,9	13,6	13,3
16 Montérégie	5 815	3 491	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
17 Centre-du-Québec	1 908	816	3,3	3,2	35,7	17,3
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>41 829</b>	<b>23 175</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>10,9</b>	<b>10,5</b>
Régions ressources	7 104	2 301	17,5	9,7	11,8	11,5
Régions manufacturières	16 549	10 706	37,6	45,3	14,2	12,7
Régions urbaines	18 177	10 168	44,9	45,0	8,1	8,1

n.d. : non disponible, puisque les limites territoriales de ces régions ont changé au cours de la période de 2020 à 2024.

1. 2020-2022 : dépenses réelles; 2023 : dépenses réelles provisoires; 2024 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2024 ont été recueillies à l'automne 2023.

2. Taux de croissance annualisé.

3. Les investissements de 2021, de 2022, de 2023 et de 2024 sont répertoriés selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie. Pour 2020, la répartition a été effectuée selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

### 3.3 INVESTISSEMENT EN FONCTION DE LA CATÉGORIE D'INDUSTRIES

La répartition de l'investissement en fonction de la catégorie d'industries reflète la structure économique d'une région. Les trois catégories présentées sont les industries productrices de services, la fabrication et les autres industries productrices de biens. Cette dernière catégorie regroupe l'agriculture, la pêche, la chasse, la foresterie, l'extraction minière et pétrolière, la construction et les services d'utilité publique. Par exemple, un territoire bien pourvu en terres arables, en forêts ou en gisements miniers devrait entraîner d'importants investissements dans la catégorie des autres industries productrices de biens.

#### Ensemble du Québec

Au Québec, en 2024, les industries productrices de services devraient avoir réalisé 60,8 % des investissements. On prévoit que le secteur de la fabrication recevra 14,2 % des investissements, alors que les autres industries productrices de biens devraient obtenir la part restante, soit 25,0 %.

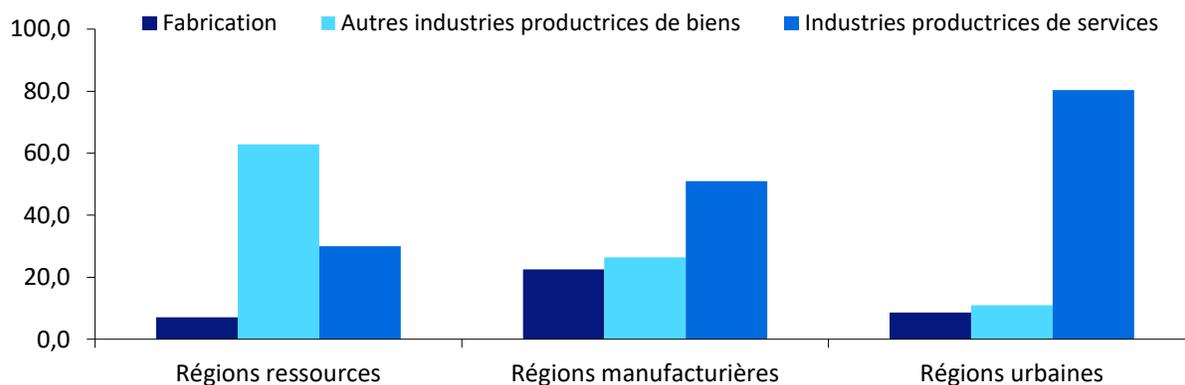
#### Blocs régionaux

En 2024, les régions urbaines devraient avoir attiré la majorité de l'investissement des industries productrices de services du Québec.

- En 2024, le secteur de la fabrication devrait représenter 22,5 % de l'investissement dans les régions manufacturières, 8,6 % dans les régions urbaines et 7,1 % dans les régions ressources.
- La même année, le poids de l'investissement des autres industries productrices de biens devrait être beaucoup plus élevé dans les régions ressources (62,8 %) que dans les régions manufacturières (26,5 %) et les régions urbaines (11,0 %).
- Enfin, la part de l'investissement provenant des industries productrices de services devrait être plus importante dans les régions urbaines (80,4 %) et dans les régions manufacturières (51,0 %) que dans les régions ressources (30,1 %).

#### Graphique 34

Répartition de l'investissement en fonction de la catégorie d'industries, selon les blocs régionaux, 2024<sup>1</sup>  
(en pourcentage)



1. En 2024 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2024 ont été recueillies à l'automne 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

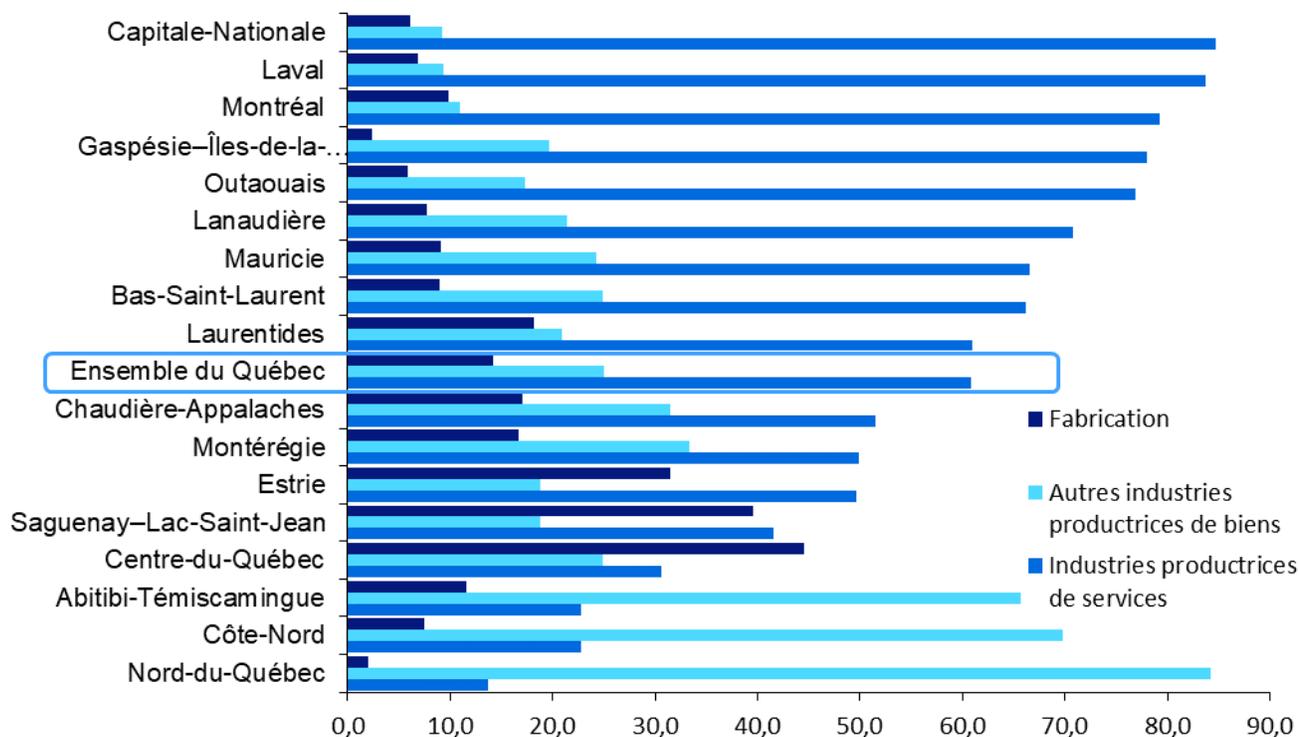
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- En 2024, dans 6 des 17 régions du Québec, la part de l'investissement provenant du secteur de la fabrication devrait être supérieure à celle de l'ensemble du Québec (14,2 %). Les régions du Centre-du-Québec (44,5 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (39,6 %) et de l'Estrie (31,5 %) devraient afficher les proportions les plus élevées.
- Dans trois régions ressources, soit le Nord-du-Québec (84,2 %), la Côte-Nord (69,7 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (65,6 %), la catégorie des autres industries productrices de biens devrait représenter plus de la moitié de l'investissement. L'ampleur de l'investissement nécessaire pour extraire des ressources naturelles et produire de l'énergie électrique explique ces résultats.
- En 2024, l'investissement des industries productrices de services devrait avoir atteint les plus hautes proportions dans les régions urbaines de la Capitale-Nationale (84,7 %), de Laval (83,7 %) et de Montréal (79,2 %). Ces régions profitent d'une forte présence des services publics (administrations publiques, santé, éducation, électricité, etc.) et des services moteurs (services financiers, assurances, services professionnels, etc.).
- Toujours en 2024, les plus faibles proportions de l'investissement devraient être observées dans le Nord-du-Québec pour les secteurs de la fabrication (2,0 %) et des industries productrices de services (13,8 %) ainsi que dans la Capitale-Nationale pour les autres industries productrices de biens (9,2 %).

### Graphique 35

Répartition de l'investissement en fonction de la catégorie d'industries, selon les régions administratives, 2024<sup>1</sup>  
(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction des industries productrices de services)



1. En 2024 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2024 ont été recueillies à l'automne 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XVIII**  
**Investissement en fonction de la catégorie d'industries, 2024<sup>1</sup>**

Région administrative <sup>2</sup>	2024			Part en région en 2024		
	Biens		Services	Biens		Services
	Fabrication	Autres biens		Fabrication	Autres biens	
	En millions de dollars			En pourcentage		
01 Bas-Saint-Laurent	102	283	753	9,0	24,9	66,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 135	539	1 191	39,6	18,8	41,6
03 Capitale-Nationale	326	495	4 542	6,1	9,2	84,7
04 Mauricie	133	353	968	9,1	24,3	66,6
05 Estrie	890	533	1 403	31,5	18,8	49,7
06 Montréal	1 853	2 063	14 951	9,8	10,9	79,2
07 Outaouais	125	370	1 642	5,8	17,3	76,9
08 Abitibi-Témiscamingue	248	1 406	488	11,6	65,6	22,8
09 Côte-Nord	260	2 404	783	7,5	69,7	22,7
10 Nord-du-Québec	40	1 685	275	2,0	84,2	13,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	16	133	528	2,3	19,7	78,0
12 Chaudière-Appalaches	492	906	1 484	17,1	31,4	51,5
13 Laval	136	186	1 656	6,9	9,4	83,7
14 Lanaudière	162	450	1 485	7,7	21,5	70,8
15 Laurentides	564	647	1 890	18,2	20,9	61,0
16 Montérégie	1 552	3 107	4 647	16,7	33,4	49,9
17 Centre-du-Québec	1 212	677	834	44,5	24,9	30,6
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>9 245</b>	<b>16 236</b>	<b>39 523</b>	<b>14,2</b>	<b>25,0</b>	<b>60,8</b>
Régions ressources	667	5 911	2 828	7,1	62,8	30,1
Régions manufacturières	6 139	7 212	13 904	22,5	26,5	51,0
Régions urbaines	2 440	3 113	22 791	8,6	11,0	80,4

x : Données confidentielles

1. 2024 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2024 ont été recueillies à l'automne 2023.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis et de la confidentialité des données.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

### 3.4 INVESTISSEMENT EN PRODUITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'investissement en produits de propriété intellectuelle correspond à la valeur des dépenses des entreprises et des gouvernements pour l'acquisition ou le développement de logiciels, de même que la prospection pétrolière, gazière ou minérale.

#### Ensemble du Québec

Au Québec, en 2022, l'investissement en produits de propriété intellectuelle était de près de 4,6 milliards de dollars. De ce total, plus de 80 %, soit 3,7 milliards de dollars, était destiné à l'acquisition ou au développement de logiciels. Le reste, soit 914 millions de dollars, était affecté à la prospection pétrolière, gazière ou minérale.

#### Blocs régionaux

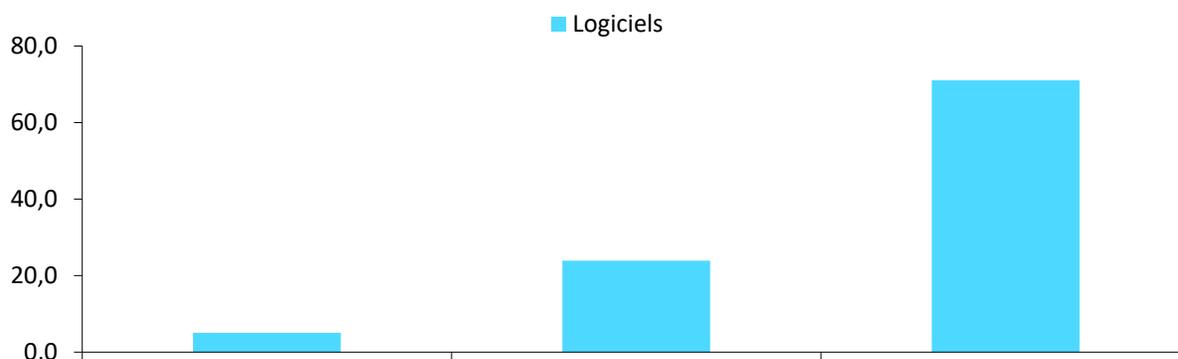
Pour les blocs régionaux, la confidentialité des données ne permet pas de présenter, pour l'année 2022, les résultats relatifs à la prospection pétrolière, gazière ou minérale.

- En 2022, les régions urbaines ont été à l'origine de 71,1 % de l'investissement pour l'acquisition ou le développement de logiciels au Québec comparativement à 23,9 % dans les régions manufacturières et à 5,0 % dans les régions ressources.

#### Graphique 36

Part de l'investissement en produits de propriété intellectuelle, selon les blocs régionaux, 2022

(en pourcentage)



La confidentialité des données ne permet pas d'afficher la part de l'investissement en prospection pétrolière, gazière ou minérale par bloc régional.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

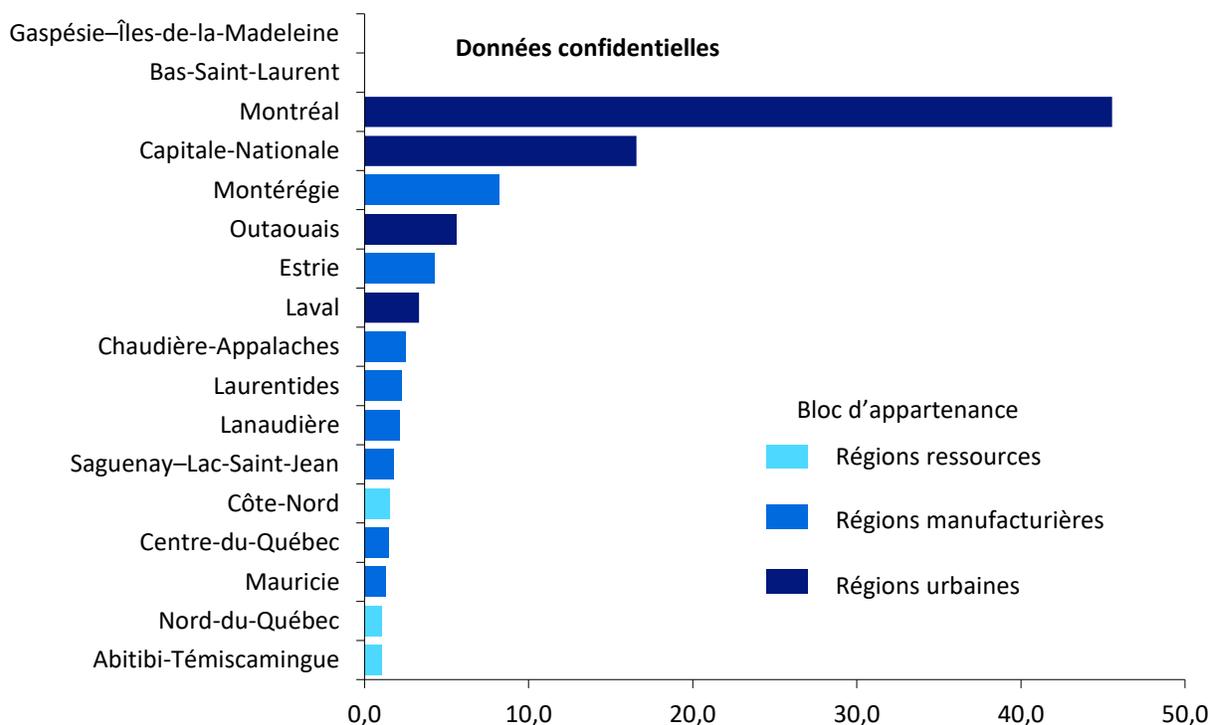
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- En 2022, les régions abritant les deux plus grandes villes du Québec représentaient 62,1 % de l'investissement pour l'acquisition ou le développement de logiciels : Montréal (45,5 % du total québécois) et la Capitale-Nationale (16,6 %).
- À l'inverse, dans les régions les moins peuplées et les plus éloignées des centres urbains, la part de l'investissement pour l'acquisition ou le développement de logiciels était restreinte : le Nord-du-Québec (1,1 % du total québécois), l'Abitibi-Témiscamingue (1,1 %) et la Côte-Nord (1,5 %) fermaient la marche.
- Parmi les cinq régions pour lesquelles des données sont disponibles au chapitre de la prospection pétrolière, gazière ou minérale, en 2022, le Nord-du-Québec (64,3 % du total québécois) a récolté la majeure partie de l'investissement dans ce secteur. Parmi les quatre autres régions dont l'information est connue, seule l'Abitibi-Témiscamingue (25,0 %) affichait une proportion supérieure à 1,0 % pour ce qui est de l'investissement québécois en prospection pétrolière, gazière ou minérale.
- Ces cinq régions regroupaient 90,2 % de l'investissement en prospection pétrolière, gazière ou minérale. Les neuf autres régions, pour lesquelles l'information est confidentielle, ont donc obtenu ensemble 9,8 % de ce type d'investissement en produits de propriété intellectuelle.

### Graphique 37

Répartition de l'investissement pour l'acquisition ou le développement de logiciels, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2022  
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XIX

## Investissement en produits de propriété intellectuelle, 2022

Région administrative <sup>1</sup>	2022		Part au Québec en 2022	
	Logiciels	Prospection pétrolière, gazière ou minérale	Logiciels	Prospection pétrolière, gazière ou minérale
	En millions de dollars		En pourcentage	
01 Bas-Saint-Laurent	x	..	x	..
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	65,9	x	1,8	x
03 Capitale-Nationale	616,5	x	16,6	x
04 Mauricie	48,9	x	1,3	x
05 Estrie	158,6	1,0	4,3	0,1
06 Montréal	1 694,5	..	45,5	..
07 Outaouais	209,1	6,6	5,6	0,7
08 Abitibi-Témiscamingue	40,5	228,7	1,1	25,0
09 Côte-Nord	57,0	32,4	1,5	x
10 Nord-du-Québec	40,5	587,8	1,1	64,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	x	x	x	x
12 Chaudière-Appalaches	93,4	0,7	2,5	0,1
13 Laval	123,5	..	3,3	..
14 Lanaudière	79,4	x	2,1	x
15 Laurentides	84,0	x	2,3	x
16 Montérégie	304,7	x	8,2	x
17 Centre-du-Québec	54,9	..	1,5	x
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>3 720,1</b>	<b>914,1</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	186,7	x	5,0	x
Régions manufacturières	889,8	x	23,9	x
Régions urbaines	2 643,6	x	71,1	x

x : Données confidentielles. .. : Donnée infime.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

### 3.5 INVESTISSEMENT EN CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE

L'investissement en construction résidentielle correspond à la valeur des dépenses des particuliers, des entreprises et des gouvernements qui sont liées à la construction de nouveaux logements résidentiels, à des travaux de rénovation et aux coûts d'acquisition associés aux nouvelles constructions.

#### Ensemble du Québec

La situation du marché de l'habitation se reflète dans l'évolution des dépenses en construction résidentielle. De 2019 à 2023, selon l'enquête Investissement en construction de bâtiments de Statistique Canada, le Québec a connu une croissance à ce chapitre. En 2023, la valeur totale des dépenses en construction résidentielle a atteint 31,9 milliards de dollars dans la province.

#### Blocs régionaux

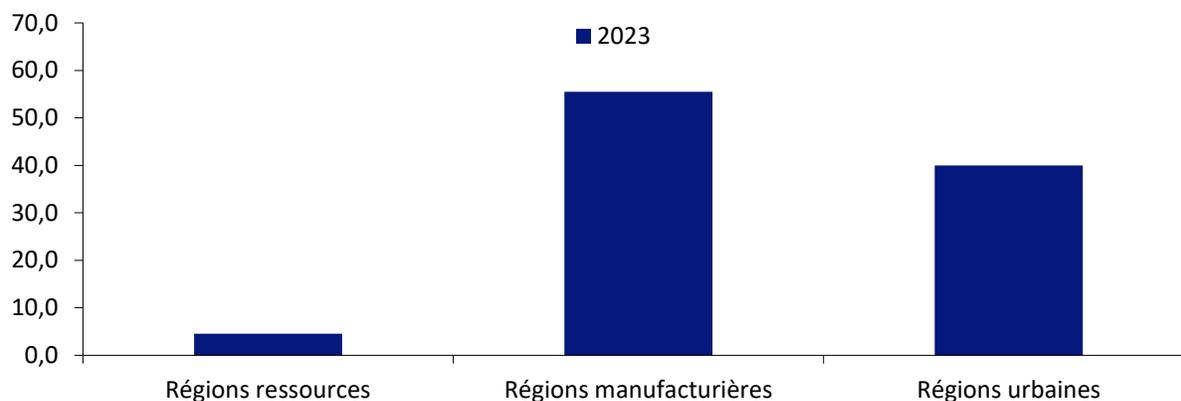
De 2019 à 2023, les dépenses en construction résidentielle ont augmenté dans les trois blocs régionaux.

- En moyenne, durant cette période, la plus grande augmentation des dépenses en construction résidentielle a eu lieu dans les régions ressources (15,4 % annuellement). Les régions manufacturières venaient ensuite avec une croissance de 8,0 %. Les régions urbaines affichaient quant à elles une croissance moins importante de 1,5 %.
- En 2023, les dépenses en construction résidentielle se répartissaient de la façon suivante : 55,5 % dans les régions manufacturières, 40,0 % dans les régions urbaines et 4,5 % dans les régions ressources.
- Ainsi, en 2023, les dépenses en construction résidentielle se sont élevées à 17,7 milliards de dollars dans les régions manufacturières, à 12,7 milliards de dollars dans les régions urbaines et à 1,4 milliard de dollars dans les régions ressources.

#### Graphique 38

Part des dépenses en construction résidentielle, selon les blocs régionaux, 2023<sup>1</sup>

(en pourcentage)



1. Données provisoires pour l'année 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

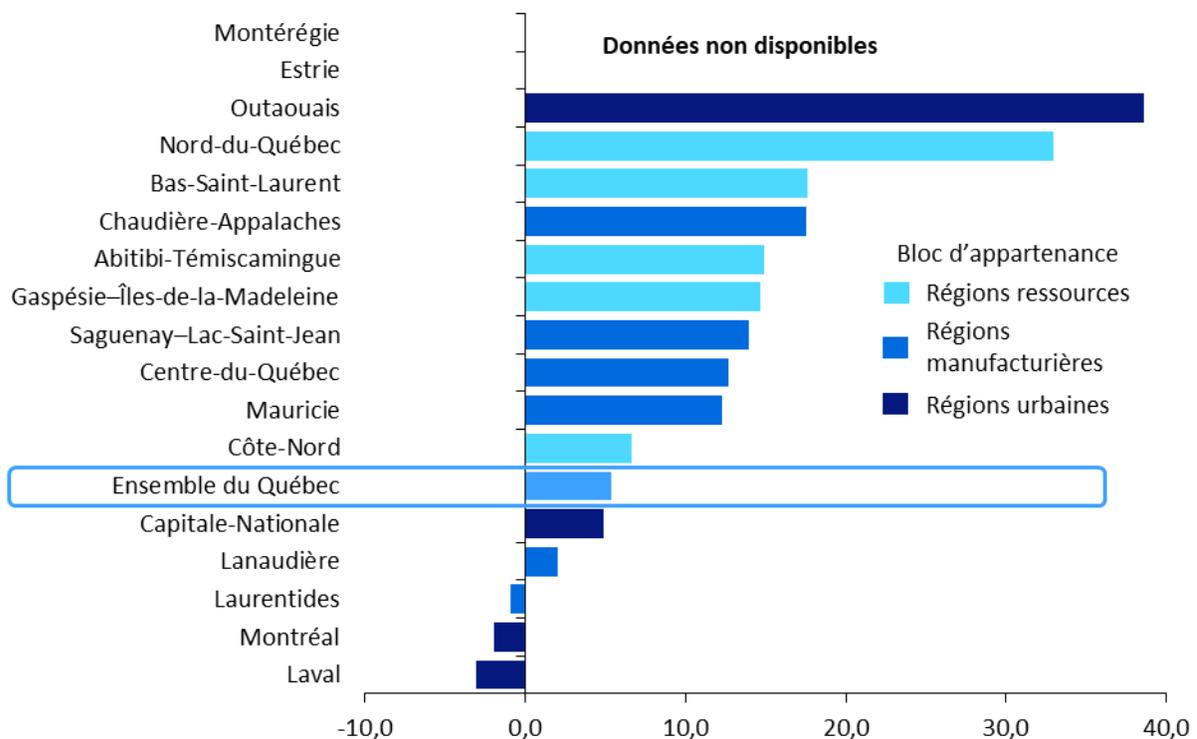
## Régions administratives

- De 2019 à 2023, les dépenses en construction résidentielle ont augmenté dans 12 régions du Québec.
- Durant cette période, les gains les plus marqués ont été obtenus en Outaouais (+38,6 % annuellement), dans le Nord-du-Québec (+33,0 %), dans le Bas-Saint-Laurent (+17,6 %) et en Chaudière-Appalaches (+17,5 %).
- À l'inverse, les régions de Laval (-3,1 % annuellement) et de Montréal (-1,9 %) ont connu les reculs les plus importants en ce qui a trait aux dépenses en construction résidentielle.
- En 2023, c'est à Montréal et dans les quatre régions qui la ceinturent, à savoir Laval, Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie, que 60 % des dépenses en construction résidentielle devraient avoir été engagées.
- Pour la même année, la Capitale-Nationale (7,7 %) et l'Estrie (7,6 %) représenteraient aussi des parts importantes des dépenses en construction résidentielle.
- En 2023, les régions du Nord-du-Québec (0,1 %) et de la Côte-Nord (0,4 %) devraient avoir attiré moins de 1 % des dépenses en construction résidentielle du Québec.

### Graphique 39

#### Variation des dépenses en construction résidentielle, selon les régions administratives<sup>1</sup>, de 2019 à 2023<sup>2</sup>

(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Les investissements de 2021, 2022 et 2023 sont répartis selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie. Pour 2019 et 2020, la répartition a été effectuée selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Il est donc impossible de mesurer la variation des dépenses en construction résidentielle de l'Estrie et de la Montérégie pour la période de 2019 à 2023.

2. Données provisoires pour l'année 2023.

Taux de croissance annuel composé.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XX

Dépenses en construction résidentielle, de 2019 à 2023<sup>1</sup>

Région administrative <sup>3</sup>	2019	2023	2023	2019-2023
	Valeur		Part	Variation <sup>2</sup>
	En millions de dollars		En pourcentage	En pourcentage
01 Bas-Saint-Laurent	280	535	1,7	17,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	496	835	2,6	13,9
03 Capitale-Nationale	2 038	2 468	7,7	4,9
04 Mauricie	569	906	2,8	12,3
05 Estrie	n.d.	2 435	7,6	n.d.
06 Montréal	8 047	7 438	23,3	-1,9
07 Outaouais	401	1 481	4,6	38,6
08 Abitibi-Témiscamingue	260	453	1,4	14,9
09 Côte-Nord	88	114	0,4	6,7
10 Nord-du-Québec	13	39	0,1	33,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	175	302	0,9	14,6
12 Chaudière-Appalaches	1 064	2 028	6,4	17,5
13 Laval	1 543	1 360	4,3	-3,1
14 Lanaudière	1 896	2 053	6,4	2,0
15 Laurentides	2 834	2 730	8,6	-0,9
16 Montérégie	n.d.	5 582	17,5	n.d.
17 Centre-du-Québec	690	1 114	3,5	12,7
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>25 834</b>	<b>31 871</b>	<b>100,0</b>	<b>5,4</b>
Régions ressources	815	1 443	4,5	15,4
Régions manufacturières	12 990	17 682	55,5	8,0
Régions urbaines	12 028	12 747	40,0	1,5

n.d. : non disponible, puisque les limites territoriales de ces régions ont changé au cours de la période de 2019 à 2023.

1. 2023 : données provisoires.

2. Taux de croissance annuel composé.

3. Les limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie ont été modifiées en juillet 2021. Les données recueillies avant 2021 ne tiennent pas compte des nouvelles limites territoriales des régions de l'Estrie et de la Montérégie.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## CHAPITRE 4 – MARCHÉ DU TRAVAIL

De nombreux défis attendent le Québec pour les prochaines années en ce qui a trait au marché du travail. Le vieillissement de la population, la rareté de main-d'œuvre, les difficultés de recrutement, la hausse des taux d'intérêt et l'inflation élevée conduiront éventuellement à un resserrement de l'économie québécoise. La situation du marché du travail évoluera de façon bien différente d'une région administrative à l'autre.

La comparaison des principaux indicateurs du marché du travail et de leur évolution permet d'évaluer la situation du Québec et de ses régions quant à leur développement économique futur. Ces indicateurs sont les suivants :

- L'emploi;
- Le taux d'emploi;
- Le taux de chômage;
- Le taux de postes vacants;
- Le niveau de scolarité des personnes en emploi;
- Le niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi.

## 4.1 EMPLOI

L'emploi représente l'effort de travail fourni par les personnes en âge de travailler dans une économie. Par conséquent, la création d'emplois est considérée comme un des indicateurs par excellence du dynamisme économique d'une région.

### Ensemble du Québec

De 2013 à 2023, le Québec a créé 453 100 emplois, ce qui représente un taux de croissance de 1,1 % par année. Plus d'emplois ont été créés de 2018 à 2023 que de 2013 à 2018. Le Québec comptait au total 4 506 400 emplois en 2023.

### Blocs régionaux

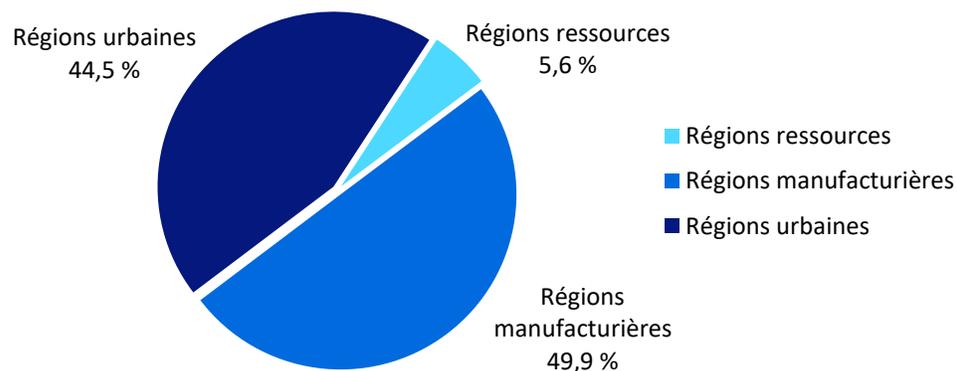
En 2023, près de la moitié (49,9 %) des emplois du Québec se trouvaient dans les régions manufacturières et un peu moins dans les régions urbaines (44,5 %). Les régions ressources se partageaient le reste, soit 5,6 %.

- De 2013 à 2023, c'est dans les régions urbaines que la croissance de l'emploi a été la plus rapide (+1,3 % par année). Les régions manufacturières ont affiché une progression inférieure (+1,0 %), alors que l'emploi a peu varié dans les régions ressources (-0,1 %).
- Les régions urbaines et manufacturières se sont partagé les nouveaux emplois, soit 248 800 et 207 000 respectivement. Les régions ressources ont, pour leur part, connu un recul total de 2 700 emplois en 2023 par rapport à 2013.

### Graphique 40

#### Répartition de l'emploi, selon les blocs régionaux, 2023

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

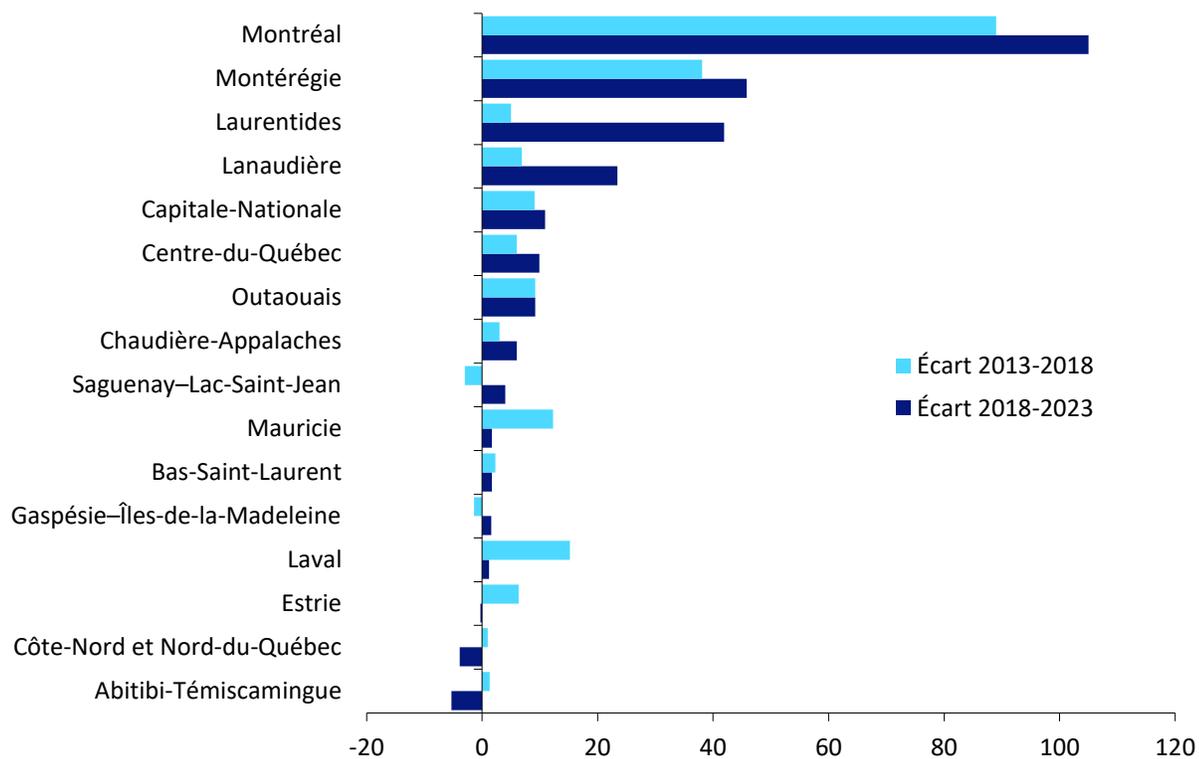
## Régions administratives

- De 2013 à 2023, Montréal (+1,9 % par année), les Laurentides (+1,4 %) et le Centre-du-Québec (+1,3 %) ont affiché les plus hauts taux de croissance. À l'inverse, les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (-0,6 % par année) et de l'Abitibi-Témiscamingue (-0,5 %) ont connu les seuls reculs.
- Au cours de cette période, 15 régions ont profité d'une augmentation du nombre d'emplois. Les hausses les plus élevées ont été observées à Montréal (+194 000 emplois), en Montérégie (+83 900) et dans les Laurentides (+46 900).
- En 2018 par rapport à 2013, le Saguenay-Lac-Saint-Jean (-3 000) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-1 400) sont les deux seules régions où le nombre d'emplois a diminué. Inversement, plus de 142 000 emplois ont été créés dans les régions de Montréal (+89 000), de la Montérégie (+38 100) et de Laval (+15 200).
- En 2023 par rapport à 2018, le nombre d'emplois a progressé dans 13 régions, Montréal menant de loin avec un gain de 105 000. À l'inverse, la région de l'Abitibi-Témiscamingue a accusé le plus fort recul.

### Graphique 41

#### Évolution de l'emploi, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2013-2018 et 2018-2023

(en milliers, par ordre décroissant en fonction de 2018-2023)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXI**  
**Emploi, 2013, 2018 et 2023**

Région administrative <sup>2</sup>	Emploi			Écart			Variation <sup>1</sup>
	2013	2018	2023	2013-2018	2018-2023	2013-2023	2013-2023
	En milliers			En milliers			En pourcentage
01 Bas-Saint-Laurent	88,8	91,1	92,8	2,3	1,7	4,0	0,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	128,0	125,0	129,0	-3,0	4,0	1,0	0,1
03 Capitale-Nationale	384,7	393,8	404,7	9,1	10,9	20,0	0,5
04 Mauricie	108,9	121,2	122,9	12,3	1,7	14,0	1,2
05 Estrie	155,2	161,5	161,2	6,3	-0,3	6,0	0,4
06 Montréal	957,9	1 046,9	1 151,9	89,0	105,0	194,0	1,9
07 Outaouais	192,3	201,5	210,7	9,2	9,2	18,4	0,9
08 Abitibi-Témiscamingue	75,4	76,7	71,4	1,3	-5,3	-4,0	-0,5
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	52,8	53,8	49,9	1,0	-3,9	-2,9	-0,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	36,2	34,8	36,4	-1,4	1,6	0,2	0,1
12 Chaudière-Appalaches	219,4	222,4	228,4	3,0	6,0	9,0	0,4
13 Laval	221,2	236,4	237,6	15,2	1,2	16,4	0,7
14 Lanaudière	244,7	251,6	275,0	6,9	23,4	30,3	1,2
15 Laurentides	304,7	309,7	351,6	5,0	41,9	46,9	1,4
16 Montérégie	770,7	808,8	854,6	38,1	45,8	83,9	1,0
17 Centre-du-Québec	112,3	118,3	128,2	6,0	9,9	15,9	1,3
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>4 053,3</b>	<b>4 253,3</b>	<b>4 506,4</b>	<b>200,0</b>	<b>253,1</b>	<b>453,1</b>	<b>1,1</b>
Régions ressources	253,2	256,4	250,5	3,2	-5,9	-2,7	-0,1
Régions manufacturières	2 043,9	2 118,5	2 250,9	74,6	132,4	207,0	1,0
Régions urbaines	1 756,1	1 878,6	2 004,9	122,5	126,3	248,8	1,3

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 4.2 TAUX D'EMPLOI

Le taux d'emploi correspond au pourcentage de personnes occupant un emploi parmi la population de 15 ans et plus. Il sert à mesurer la capacité d'une économie ou d'une région à fournir des emplois à sa population en âge de travailler.

### Ensemble du Québec

Au Québec, depuis une dizaine d'années, le taux d'emploi oscille autour de 60 %. En 2023, il s'établissait à 62,1 %, ce qui représentait une hausse de 1,7 point de pourcentage par rapport à l'année 2013.

### Blocs régionaux

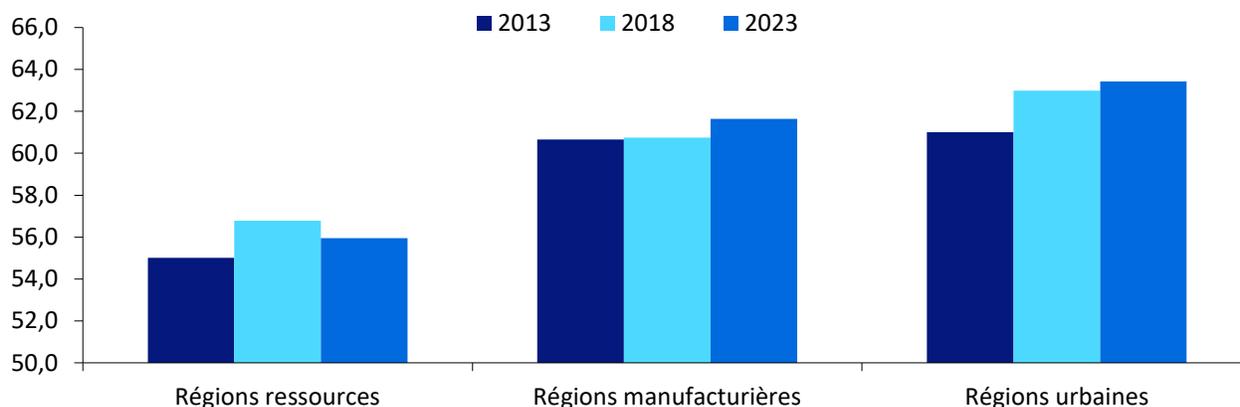
Les régions urbaines et les régions manufacturières ont depuis longtemps un taux d'emploi nettement plus élevé que celui des régions ressources.

- En 2018 par rapport à 2013, le taux d'emploi n'a pas fluctué dans les régions manufacturières, il s'est maintenu à 60,7 %. Les régions urbaines (+2,0 points, 63,0 %) et les régions ressources (+1,8 point, 56,8 %) ont connu une hausse sur la même période.
- De 2018 à 2023, le taux d'emploi a augmenté dans les régions manufacturières (+0,9 point de pourcentage, 61,6 %) et les régions urbaines (+0,4 point, 63,4 %), tandis que les régions ressources ont connu une baisse (-0,8 point, 56,0 %).
- En 2023 par rapport à 2013, l'écart entre les régions urbaines et l'ensemble du Québec s'est élargi. Il est en effet passé de 0,6 à 1,3 point de pourcentage. Finalement, en 2023, ce sont les régions urbaines qui ont avaient le taux d'emploi le plus élevé parmi les blocs régionaux. Elles représentaient le seul bloc dont le taux d'emploi était supérieur à celui du Québec.

### Graphique 42

#### Taux d'emploi, selon les blocs régionaux, 2013, 2018 et 2023

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

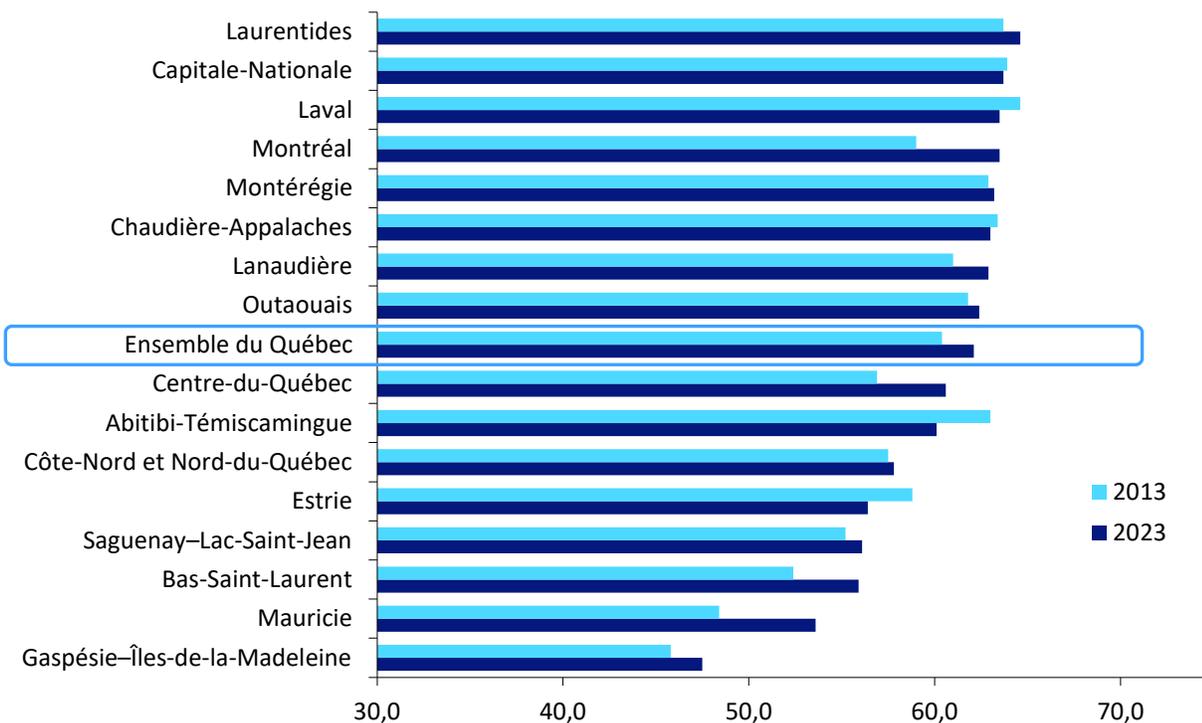
## Régions administratives

- En 2023, huit régions affichaient un taux d'emploi plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.
- Les Laurentides (64,6 %), la Capitale-Nationale (63,7 %), Laval (63,5 %) et Montréal (63,5 %) avaient les plus hauts taux d'emploi parmi l'ensemble des régions du Québec.
- À l'inverse, les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (47,5 %) et de la Mauricie (53,6 %) présentaient les plus faibles taux d'emploi, de façon marquée (respectivement 14,6 et 8,5 points de pourcentage de moins que le taux du Québec).
- En 2023, 12 régions ont vu leur taux d'emploi augmenter par rapport à 2013. Les hausses les plus fortes ont été observées dans les régions de la Mauricie (+5,2 points de pourcentage), de Montréal (+4,5 points) et du Centre-du-Québec (+3,7 points).
- Cependant, le taux d'emploi a diminué dans cinq régions au cours de cette période. Les reculs les plus importants ont été constatés en Abitibi-Témiscamingue (-2,9 points de pourcentage), en Estrie (-2,4 points) et à Laval (-1,1 point).

### Graphique 43

#### Taux d'emploi, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2013 et 2023

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2023)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXII**  
**Taux d'emploi, 2013, 2018 et 2023**

		Taux d'emploi			Écart		
		2013	2018	2023	2013-2018	2018-2023	2013-2023
Région administrative <sup>1</sup>		En pourcentage			En points de pourcentage		
01	Bas-Saint-Laurent	52,4	54,5	55,9	2,1	1,4	3,5
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	55,2	54,4	56,1	-0,8	1,7	0,9
03	Capitale-Nationale	63,9	63,9	63,7	0,0	-0,2	-0,2
04	Mauricie	48,4	53,4	53,6	5,0	0,2	5,2
05	Estrie	58,8	59,4	56,4	0,6	-3,0	-2,4
06	Montréal	59,0	62,0	63,5	3,0	1,5	4,5
07	Outaouais	61,8	62,9	62,4	1,1	-0,5	0,6
08	Abitibi-Témiscamingue	63,0	64,1	60,1	1,1	-4,0	-2,9
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	57,5	61,4	57,8	3,9	-3,6	0,3
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	45,8	45,2	47,5	-0,6	2,3	1,7
12	Chaudière-Appalaches	63,4	63,0	63,0	-0,4	0,0	-0,4
13	Laval	64,6	66,2	63,5	1,6	-2,7	-1,1
14	Lanaudière	61,0	60,4	62,9	-0,6	2,5	1,9
15	Laurentides	63,7	61,0	64,6	-2,7	3,6	0,9
16	Montérégie	62,9	63,3	63,2	0,4	-0,1	0,3
17	Centre-du-Québec	56,9	58,0	60,6	1,1	2,6	3,7
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>60,4</b>	<b>61,5</b>	<b>62,1</b>	<b>1,1</b>	<b>0,6</b>	<b>1,7</b>
	Régions ressources	55,0	56,8	56,0	1,8	-0,8	0,9
	Régions manufacturières	60,7	60,7	61,6	0,0	0,9	1,0
	Régions urbaines	61,0	63,0	63,4	2,0	0,4	2,4

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 4.3 TAUX DE CHÔMAGE

Le taux de chômage sert à mesurer la part de la population active qui ne travaille pas et qui est activement à la recherche d'un emploi. Cette situation peut résulter d'une entrée sur le marché du travail, du désir d'occuper de nouveau un emploi après une période d'inactivité, d'un licenciement, d'une démission volontaire ou d'un souhait de changer d'activité.

### Ensemble du Québec

En 2023, le taux de chômage a légèrement augmenté au Québec. Il atteignait 4,5 %, soit 0,2 point de pourcentage de plus que le taux de chômage en 2022. Il s'agit de la première hausse depuis 2020. Néanmoins, de 2013 à 2023, le taux de chômage a diminué au Québec, passant de 7,8 % à 4,5 %.

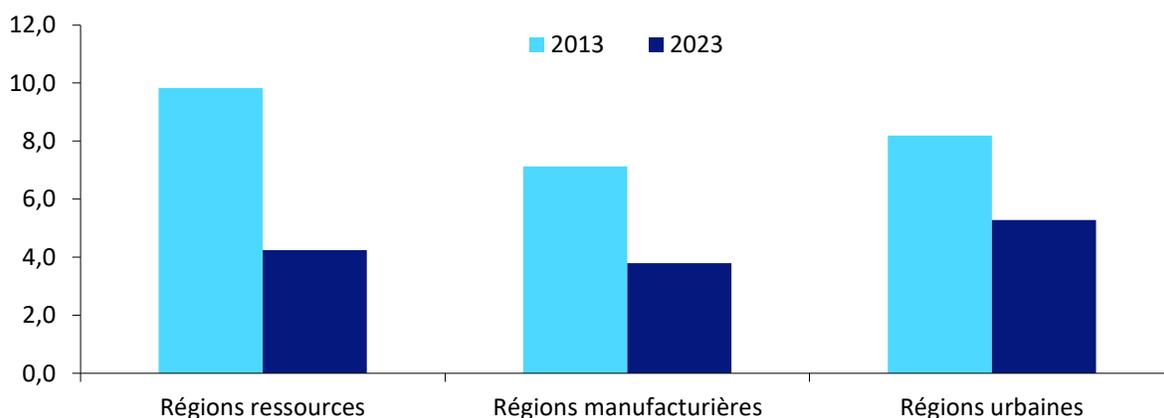
### Blocs régionaux

En 2023, c'est dans les régions manufacturières (3,8 %) que l'on pouvait observer le plus bas taux de chômage. Les régions ressources (4,2 %) et les régions urbaines (5,3 %) affichaient un taux un peu plus élevé.

- En 2018, les trois blocs régionaux ont vu leur taux de chômage diminuer par rapport à 2013. Dans les régions ressources, ce taux a fléchi de 3,8 points de pourcentage, alors que la baisse a atteint 2,3 points dans les régions manufacturières et 2,1 points dans les régions urbaines.
- En 2023, les trois blocs régionaux ont observé une diminution de leur taux de chômage par rapport à 2018, soit de 1,8 point de pourcentage dans les régions ressources, de 1,0 point dans les régions manufacturières et de 0,8 point dans les régions urbaines.
- Ainsi, par rapport à 2013, le taux de chômage a connu une baisse dans les régions ressources (-5,6 points de pourcentage), les régions manufacturières (-3,3 points) et les régions urbaines (-2,9 points).

### Graphique 44

Taux de chômage, selon les blocs régionaux, 2013 et 2023  
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

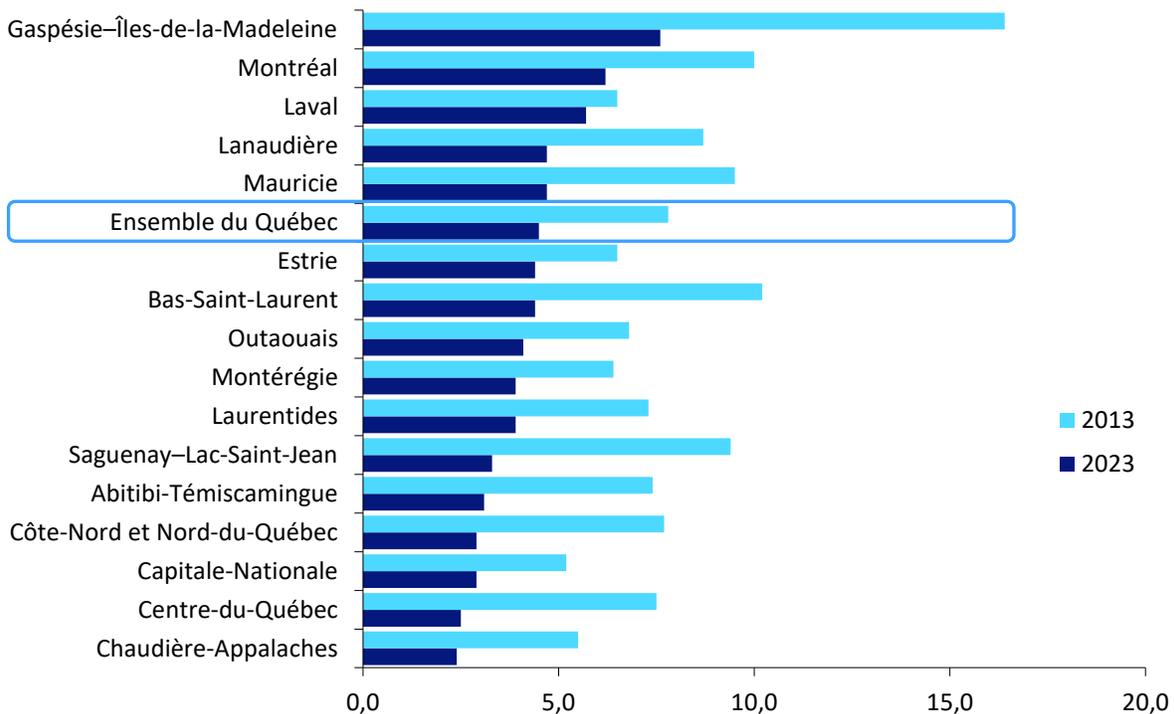
## Régions administratives

- La période de 2013 à 2019 a été marquée par une réduction généralisée du taux de chômage dans les régions administratives comme dans l'ensemble du Québec. Cette tendance s'explique notamment par le fait que des chômeurs obtiennent des emplois laissés vacants par les départs à la retraite, un phénomène accéléré par le vieillissement de la population.
- En 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, presque toutes les régions administratives ont connu une hausse de leur taux de chômage. En 2023, toutes les régions affichaient un taux de chômage inférieur à celui de 2020.
- De plus, en 2023, toutes les régions ont observé une réduction de leur taux de chômage par rapport à 2013.
- Les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (–8,8 points de pourcentage), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (–6,1 points) et du Bas-Saint-Laurent (–5,8 points) ont obtenu les meilleurs bilans en matière de diminution du taux de chômage.
- En 2023, la Chaudière-Appalaches affichait le plus bas taux de chômage (2,4 %), tandis que le taux le plus élevé était en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (7,6 %).

### Graphique 45

#### Taux de chômage, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2013 et 2023

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2023)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

**Tableau XXIII**  
**Taux de chômage, 2013, 2018 et 2023**

		Taux de chômage			Écart		
		2013	2018	2023	2013-2018	2018-2023	2013-2023
Région administrative <sup>1</sup>		En pourcentage			En points de pourcentage		
01	Bas-Saint-Laurent	10,2	5,5	4,4	-4,7	-1,1	-5,8
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	9,4	6,2	3,3	-3,2	-2,9	-6,1
03	Capitale-Nationale	5,2	4,1	2,9	-1,1	-1,2	-2,3
04	Mauricie	9,5	5,2	4,7	-4,3	-0,5	-4,8
05	Estrie	6,5	4,6	4,4	-1,9	-0,2	-2,1
06	Montréal	10,0	7,3	6,2	-2,7	-1,1	-3,8
07	Outaouais	6,8	5,0	4,1	-1,8	-0,9	-2,7
08	Abitibi-Témiscamingue	7,4	3,6	3,1	-3,8	-0,5	-4,3
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	7,7	5,1	2,9	-2,6	-2,2	-4,8
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	16,4	13,2	7,6	-3,2	-5,6	-8,8
12	Chaudière-Appalaches	5,5	3,2	2,4	-2,3	-0,8	-3,1
13	Laval	6,5	5,3	5,7	-1,2	0,4	-0,8
14	Lanaudière	8,7	5,5	4,7	-3,2	-0,8	-4,0
15	Laurentides	7,3	5,6	3,9	-1,7	-1,7	-3,4
16	Montérégie	6,4	4,4	3,9	-2,0	-0,5	-2,5
17	Centre-du-Québec	7,5	5,1	2,5	-2,4	-2,6	-5,0
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>7,8</b>	<b>5,5</b>	<b>4,5</b>	<b>-2,3</b>	<b>-1,0</b>	<b>-3,3</b>
	Régions ressources	9,8	6,0	4,2	-3,8	-1,8	-5,6
	Régions manufacturières	7,1	4,8	3,8	-2,3	-1,0	-3,3
	Régions urbaines	8,2	6,1	5,3	-2,1	-0,8	-2,9

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 4.4 TAUX DE POSTES VACANTS

Le taux de postes vacants correspond au nombre de postes vacants exprimé en pourcentage de la demande de main-d'œuvre, c'est-à-dire à l'ensemble des postes occupés et des postes vacants. Il permet de mesurer la capacité d'une économie ou d'une région à combler ses besoins de main-d'œuvre. Pour les employeurs, le resserrement de l'offre de main-d'œuvre présente d'importants défis d'embauche pouvant entraîner un ralentissement de la croissance de leur entreprise.

### Ensemble du Québec

Le taux de postes vacants a augmenté au Québec en 2023 par rapport à 2018. Avec une hausse de 0,8 point de pourcentage, il s'établissait à 4,1 %. Au cours de cette période, le nombre de postes vacants est passé de 123 485 à 164 620 dans la province, pour une augmentation de 41 135 postes.

### Blocs régionaux

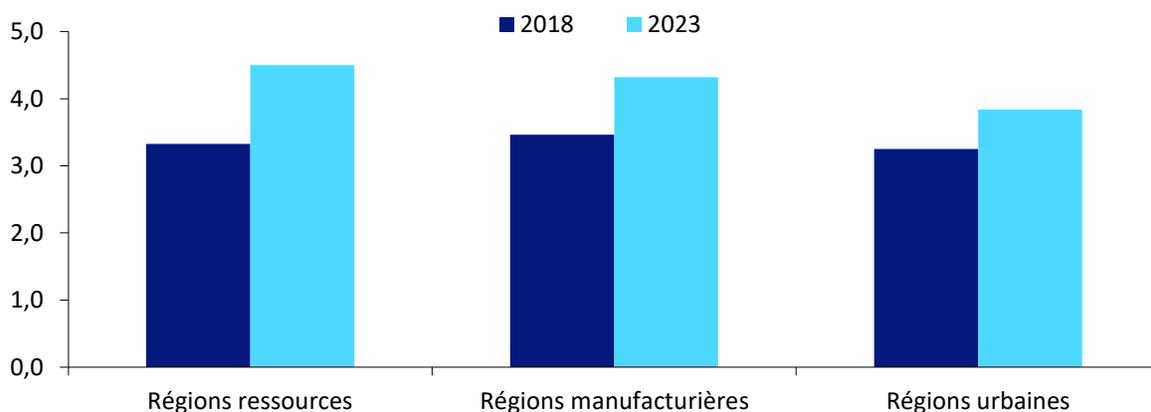
En 2023, c'est dans les régions ressources (4,5 %) que l'on pouvait observer le plus haut taux de postes vacants. Les régions manufacturières (4,3 %) et les régions urbaines (3,8 %) affichaient, pour leur part, des taux plus faibles.

- En comparaison de 2018, les trois blocs régionaux ont vu leur taux de postes vacants augmenter. La hausse la plus marquée a eu lieu dans les régions ressources, où elle a été de 1,2 point de pourcentage, alors qu'elle a atteint 0,9 point dans les régions manufacturières et 0,6 point dans les régions urbaines.

### Graphique 46

Taux de postes vacants au quatrième trimestre, selon les blocs régionaux, 2018 et 2023

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

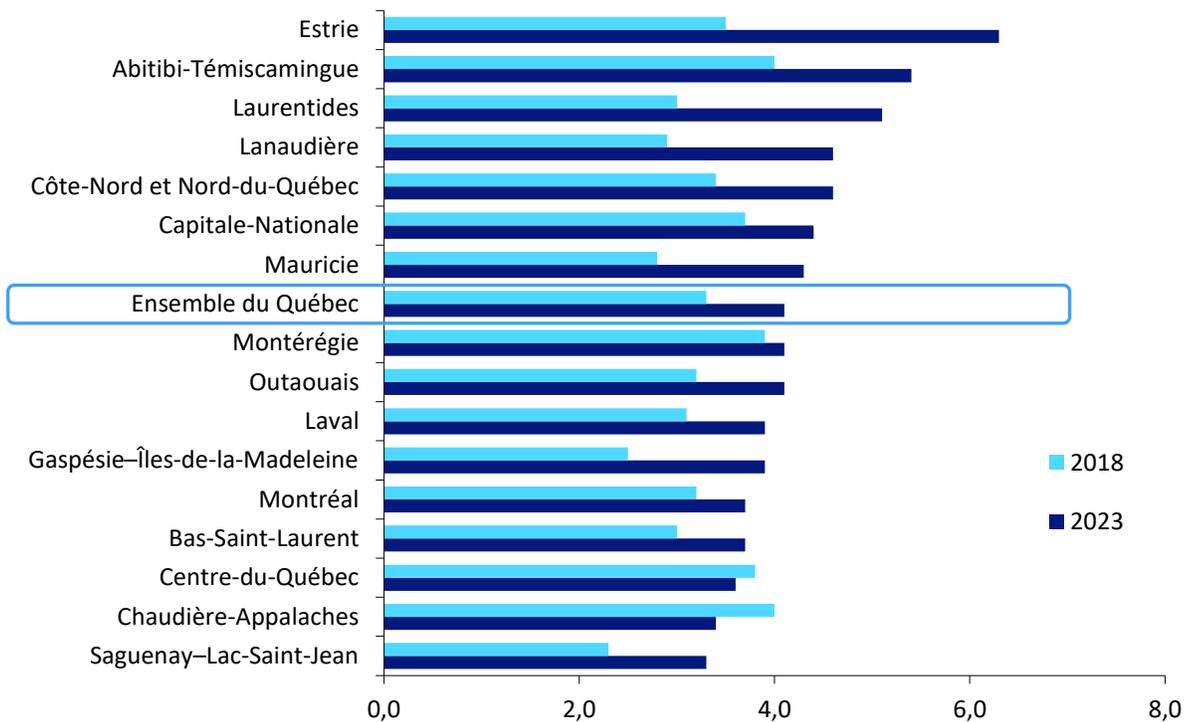
## Régions administratives

- La période de 2018 à 2023 a été marquée par une augmentation généralisée du taux de postes vacants dans les diverses régions administratives comme dans l'ensemble du Québec. Cette tendance s'explique notamment par le vieillissement de la population, de nombreux emplois étant laissés vacants par les départs à la retraite.
- Durant cette période, mis à part la Chaudière-Appalaches (-0,6 point de pourcentage) et le Centre-du-Québec (-0,2 point), toutes les régions administratives ont connu une hausse de leur taux de postes vacants.
- À l'opposé, les régions de l'Estrie (2,8 points de pourcentage), des Laurentides (2,1 points) et de Lanaudière (1,7 point) ont connu les hausses les plus marquées.
- En 2023, le Saguenay–Lac-Saint-Jean affichait le plus bas taux de postes vacants (3,3 %), tandis que le taux le plus élevé était en Estrie (6,3 %).
- Les régions de Montréal (48 015 postes), de la Montérégie (24 420) et de la Capitale-Nationale (16 670) regroupaient plus de 54 % des postes vacants de la province.

### Graphique 47

Taux de postes vacants au quatrième trimestre, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2018 et 2023

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2023)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXIV

## Nombre et taux de postes vacants au quatrième trimestre, 2018 et 2023

Région administrative <sup>2</sup>	Postes vacants			Taux de postes vacants <sup>1</sup>		
	2018	2023	Écart	2018	2023	Écart
	En nombre	En nombre		En pourcentage	En points de pourcentage	
01 Bas-Saint-Laurent	2 380	2 740	360	3,0	3,7	0,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 635	4 170	1 535	2,3	3,3	1,0
03 Capitale-Nationale	13 000	16 670	3 670	3,7	4,4	0,7
04 Mauricie	2 955	4 860	1 905	2,8	4,3	1,5
05 Estrie	4 780	10 910	6 130	3,5	6,3	2,8
06 Montréal	40 395	48 015	7 620	3,2	3,7	0,5
07 Outaouais	3 375	5 055	1 680	3,2	4,1	0,9
08 Abitibi-Témiscamingue	2 925	4 165	1 240	4,0	5,4	1,4
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	2 085	3 530	1 445	3,4	4,6	1,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	715	1 110	395	2,5	3,9	1,4
12 Chaudière-Appalaches	6 980	7 130	150	4,0	3,4	-0,6
13 Laval	4 650	6 585	1 935	3,1	3,9	0,8
14 Lanaudière	4 635	8 210	3 575	2,9	4,6	1,7
15 Laurentides	6 605	12 695	6 090	3,0	5,1	2,1
16 Montérégie	21 090	24 420	3 330	3,9	4,1	0,2
17 Centre-du-Québec	4 280	4 360	80	3,8	3,6	-0,2
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>123 485</b>	<b>164 620</b>	<b>41 135</b>	<b>3,3</b>	<b>4,1</b>	<b>0,8</b>
Régions ressources	8 105	11 545	3 440	3,3	4,5	1,2
Régions manufacturières	53 960	76 755	22 795	3,5	4,3	0,9
Régions urbaines	61 420	76 325	14 905	3,2	3,8	0,6

1. Le taux de postes vacants est le nombre de postes vacants exprimé en pourcentage de la demande de travail, c'est-à-dire l'ensemble des postes occupés et des postes vacants.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées pour des raisons d'échantillonnage statistique.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 4.5 NIVEAU DE SCOLARITÉ DES PERSONNES EN EMPLOI

Le niveau de scolarité des travailleurs est une des mesures du capital humain d'une économie. Le capital humain correspond aux aptitudes, aux talents, à la qualification professionnelle et aux expériences accumulées. Ces éléments déterminent en partie la capacité d'un individu à travailler ou à produire pour lui-même ou les autres.

### Ensemble du Québec

Au Québec, en 2023, la proportion de travailleurs de 15 ans et plus qui possédaient un diplôme d'études avait augmenté de 1,9 point de pourcentage par rapport à l'année 2013 pour atteindre 90,5 %. Cette situation est due à une hausse de la proportion de travailleurs de 15 ans et plus ayant atteint le niveau universitaire (+6,7 points de pourcentage, 31,3 %).

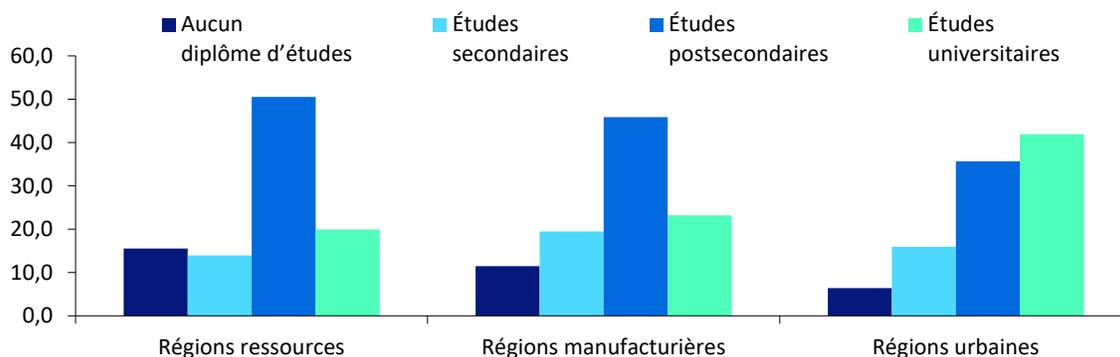
### Blocs régionaux

En 2023, les régions urbaines se démarquaient clairement des autres blocs régionaux par leur taux élevé de travailleurs possédant un diplôme universitaire. De plus, en ce qui concerne le niveau de scolarité (tous diplômes confondus), un écart négatif subsistait entre les régions ressources, les régions manufacturières et l'ensemble du Québec.

- En 2023, les régions manufacturières (19,5 %) ont enregistré le plus haut taux de travailleurs possédant seulement un diplôme d'études secondaires. Les régions urbaines (16,0 %) et les régions ressources (13,9 %) affichaient, pour leur part, des taux plus faibles que celui de l'ensemble du Québec. Par rapport à l'année 2013, une baisse a été observée à ce chapitre dans les trois blocs régionaux.
- En 2023, la proportion la plus élevée de travailleurs possédant un diplôme d'études postsecondaires autre qu'un diplôme universitaire, soit 50,6 %, se trouvait dans les régions ressources. Elle atteignait 45,9 % dans les régions manufacturières et 35,7 % dans les régions urbaines. Seules les régions urbaines ont connu une baisse à cet égard par rapport à l'année 2013.
- Le taux de travailleurs détenant un diplôme universitaire était beaucoup plus élevé dans les régions urbaines (41,9 %) que dans les régions manufacturières (23,2 %) et les régions ressources (19,9 %). En 2023, le taux de travailleurs ayant terminé une formation universitaire était à la hausse dans tous les blocs régionaux par rapport à 2013.
- Enfin, en 2023, la plus grande proportion de travailleurs n'ayant pas obtenu de diplôme d'études se trouvait dans les régions ressources (15,6 %), suivies des régions manufacturières (11,5 %) et des régions urbaines (6,4 %).

### Graphique 48

Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les blocs régionaux, 2023  
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

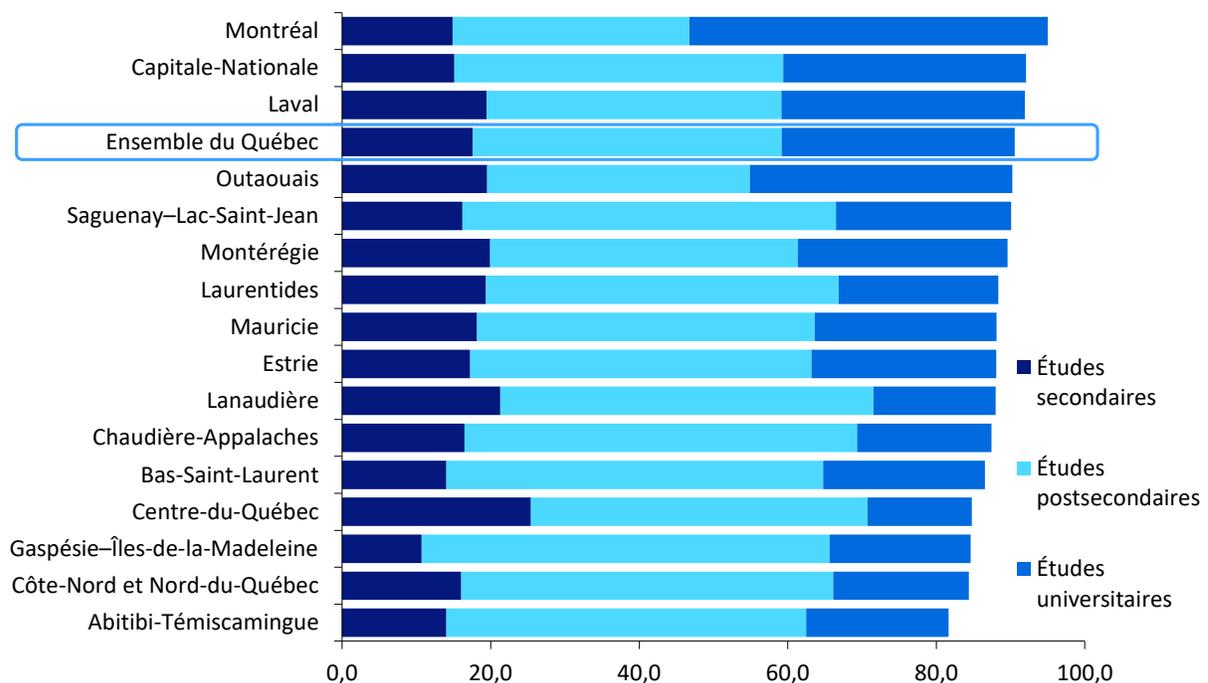
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- En 2023, dans trois régions administratives, la proportion de travailleurs possédant au moins un diplôme d'études secondaires était plus élevée que dans l'ensemble du Québec. Il s'agissait de Montréal (95,0 %), de la Capitale-Nationale (92,1 %) et de Laval (91,9 %). Pour leur part, l'Abitibi-Témiscamingue (81,7 %) et les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (84,4 %) affichaient les plus faibles proportions à cet égard.
- En 2023, Montréal présentait la plus forte proportion de travailleurs détenant un diplôme universitaire (48,3 %), alors que c'était en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine que l'on trouvait la plus importante proportion de travailleurs ayant terminé une formation postsecondaire, mais non universitaire (54,9 %). Le Centre-du-Québec comptait la plus grande proportion de travailleurs ayant seulement un diplôme d'études secondaires (25,4 %).
- La comparaison de 2023 et 2013 montre que la proportion de travailleurs possédant au moins un diplôme d'études secondaires a le plus augmenté en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+4,2 points de pourcentage).
- Au cours de cette période, la progression la plus marquée du taux de travailleurs diplômés d'une université a eu lieu en Outaouais (+10,2 points de pourcentage).
- De plus, c'est en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+4,1 points de pourcentage) que la proportion de travailleurs ayant terminé des études postsecondaires non universitaires a connu la hausse la plus notable.
- Finalement, en 2023 par rapport à 2013, la proportion de travailleurs possédant seulement un diplôme d'études secondaires a diminué dans toutes les régions, sauf le Centre-du-Québec.

### Graphique 49

Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2023  
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXV

## Personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé, 2013 et 2023

Région administrative <sup>3</sup>		Études secondaires <sup>1</sup>		Études postsecondaires		Études universitaires <sup>2</sup>		Total	
		2013	2023	2013	2023	2013	2023	2013	2023
		En pourcentage du nombre total d'emplois							
01	Bas-Saint-Laurent	18,7	14,0	49,2	50,8	14,5	21,8	82,4	86,5
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	17,6	16,2	55,5	50,3	16,0	23,6	89,1	90,1
03	Capitale-Nationale	17,2	15,1	44,9	44,3	29,9	32,7	91,9	92,1
04	Mauricie	22,1	18,1	50,0	45,5	16,8	24,5	88,9	88,1
05	Estrie	25,3	17,2	42,7	46,0	16,4	24,9	84,3	88,1
06	Montréal	19,0	14,9	33,8	31,9	41,2	48,3	94,0	95,0
07	Outaouais	23,9	19,5	39,3	35,4	25,1	35,3	88,4	90,2
08	Abitibi-Témiscamingue	21,0	14,0	45,1	48,5	13,3	19,2	79,3	81,7
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	19,3	16,0	49,1	50,1	12,5	18,2	80,9	84,4
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	16,9	10,7	50,8	54,9	12,7	19,0	80,4	84,6
12	Chaudière-Appalaches	20,9	16,5	48,9	52,9	14,4	18,1	84,2	87,4
13	Laval	23,6	19,4	39,4	39,7	27,1	32,8	90,1	91,9
14	Lanaudière	25,7	21,3	47,9	50,3	13,2	16,5	86,8	88,0
15	Laurentides	24,3	19,3	44,8	47,5	16,6	21,5	85,7	88,3
16	Montérégie	24,5	19,9	42,3	41,4	19,7	28,2	86,6	89,6
17	Centre-du-Québec	23,7	25,4	50,0	45,3	12,6	14,0	86,2	84,8
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>21,7</b>	<b>17,6</b>	<b>42,3</b>	<b>41,6</b>	<b>24,6</b>	<b>31,3</b>	<b>88,6</b>	<b>90,5</b>
	Régions ressources	19,2	13,9	48,2	50,6	13,5	19,9	80,9	84,4
	Régions manufacturières	23,7	19,5	45,7	45,9	16,9	23,2	86,3	88,5
	Régions urbaines	19,7	16,0	37,5	35,7	35,2	41,9	92,4	93,6

1. Incluent les études postsecondaires partielles.

2. Incluent le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 4.6 NIVEAU DE SCOLARITÉ DES PERSONNES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Les personnes à la recherche d'un emploi dans une économie correspondent au bassin de main-d'œuvre disponible. Plus ces personnes sont scolarisées, plus les entreprises disposent d'un avantage en matière de relève qualifiée. Un bassin constitué d'une main-d'œuvre disponible et scolarisée procure une flexibilité accrue aux employeurs.

### Ensemble du Québec

Au Québec, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi et possédant au moins un diplôme d'études secondaires est passée de 74,8 % en 2013 à 80,3 % en 2023. Cette tendance témoigne d'une amélioration de la qualification de la main-d'œuvre disponible au cours de la dernière décennie.

### Blocs régionaux

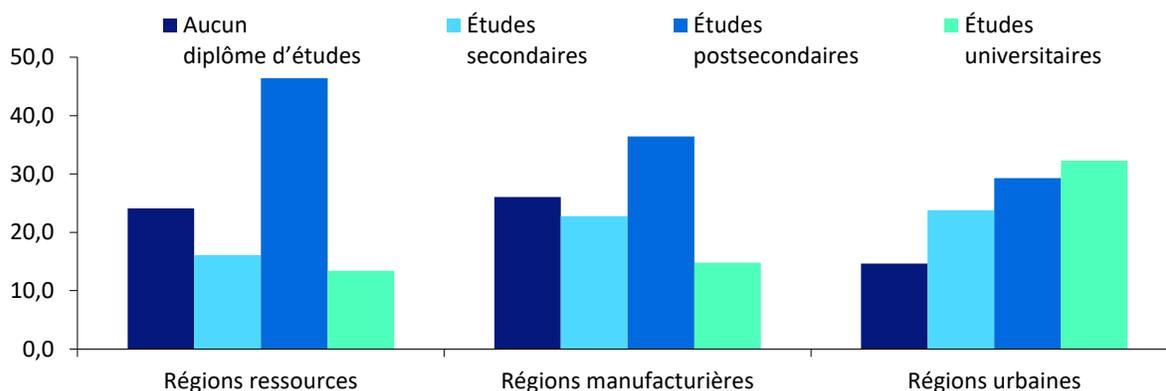
En 2023, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi et détenant au moins un diplôme d'études secondaires était plus forte dans les régions urbaines (85,3 %) que dans les régions ressources (75,9 %) et les régions manufacturières (74,0 %). L'écart était particulièrement marqué pour le diplôme universitaire.

- En 2023, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi et possédant seulement un diplôme d'études secondaires était plus importante dans les régions urbaines (23,8 %) et les régions manufacturières (22,8 %) que dans les régions ressources (16,1 %).
- La même année, un écart de 17,1 points de pourcentage subsistait entre les régions ressources (46,4 %) et les régions urbaines (29,3 %) quant à la proportion de personnes à la recherche d'un emploi et ayant terminé des études postsecondaires non universitaires.
- En 2023, près du tiers, soit 32,3 %, des personnes à la recherche d'un emploi dans les régions urbaines étaient titulaires d'un diplôme universitaire, comparativement à 14,8 % dans les régions manufacturières et à 13,4 % dans les régions ressources.
- Enfin, en 2023, la part des personnes à la recherche d'un emploi et possédant au moins un diplôme d'études secondaires a augmenté dans tous les blocs régionaux par rapport à 2013.

### Graphique 50

Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et les blocs régionaux, 2023

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

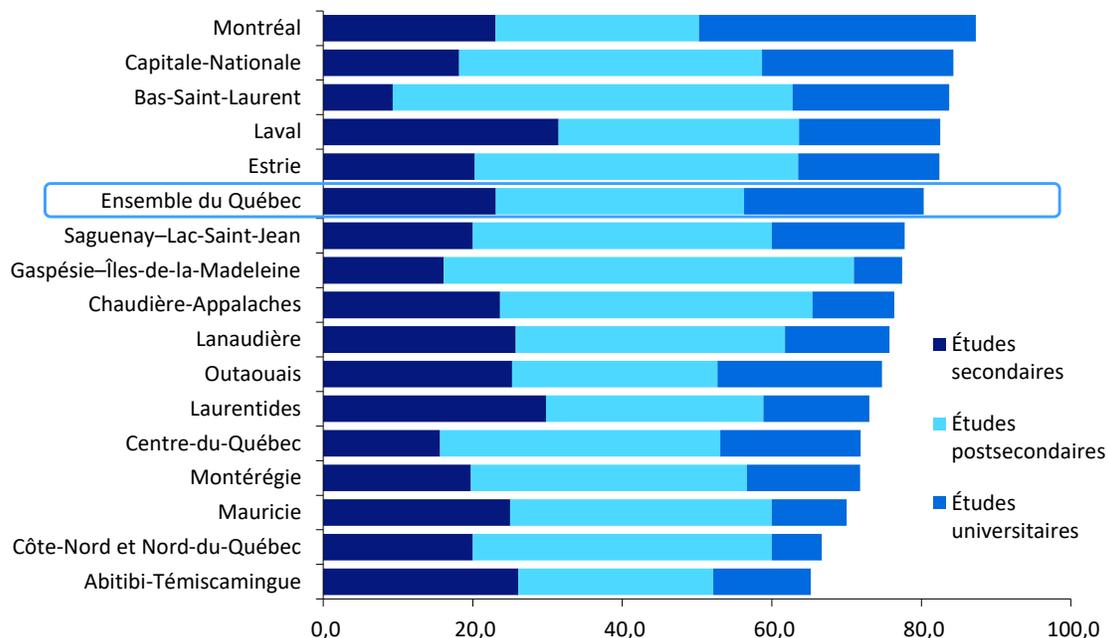
## Régions administratives

- En 2023, dans cinq régions administratives, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi et possédant au moins un diplôme d'études secondaires était plus grande que dans l'ensemble du Québec : Montréal (87,3 %), la Capitale-Nationale (84,3 %), le Bas-Saint-Laurent (83,7 %), Laval (82,5 %) et l'Estrie (82,4 %).
- À l'opposé, l'Abitibi-Témiscamingue (65,2 %) et les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (66,7 %) comptaient les plus faibles proportions de personnes à la recherche d'un emploi et titulaires d'au moins un diplôme d'études secondaires.
- En 2023, c'est à Montréal (37,0 %) que l'on observait la plus forte proportion de personnes à la recherche d'un emploi et ayant obtenu un diplôme universitaire, tandis que la proportion la plus élevée de celles qui étaient à la recherche d'un emploi et qui avaient terminé des études postsecondaires non universitaires était dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (54,8 %). Quant à la plus grande proportion de personnes à la recherche d'un emploi et possédant au plus un diplôme d'études secondaires, elle se trouvait à Laval (31,5 %).
- En 2023 par rapport à 2013, c'est dans la région du Bas-Saint-Laurent que la proportion de personnes à la recherche d'un emploi et détenant au moins un diplôme d'études secondaires a le plus augmenté (+14,4 points de pourcentage).
- Au cours de la même période, le Centre-du-Québec (+16,6 points de pourcentage) affichait la plus forte hausse de la proportion de personnes à la recherche d'un emploi et possédant un diplôme universitaire.
- Enfin, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi et ayant terminé des études postsecondaires non universitaires a augmenté dans sept régions. La hausse la plus importante est observée dans le Bas-Saint-Laurent (+11,9 points de pourcentage).

### Graphique 51

Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et les régions administratives<sup>1</sup>, 2023

(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXVI

Personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé, 2013 et 2023

		Études		Études		Études		Total	
		secondaires <sup>1</sup>		postsecondaires		universitaires <sup>2</sup>			
		2013	2023	2013	2023	2013	2023	2013	2023
Région administrative <sup>3</sup>		En pourcentage du nombre total de personnes à la recherche d'un emploi							
01	Bas-Saint-Laurent	21,8	9,3	41,6	53,5	5,9	20,9	69,3	83,7
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	17,6	20,0	52,7	40,0	6,1	17,8	76,3	77,8
03	Capitale-Nationale	23,7	18,2	39,3	40,5	13,3	25,6	76,3	84,3
04	Mauricie	29,8	25,0	42,1	35,0	9,6	10,0	81,6	70,0
05	Estrie	32,1	20,3	34,0	43,2	9,4	18,9	75,5	82,4
06	Montréal	23,4	23,0	29,5	27,2	28,4	37,0	81,4	87,3
07	Outaouais	27,9	25,3	28,6	27,5	15,7	22,0	72,1	74,7
08	Abitibi-Témiscamingue	20,0	26,1	40,0	26,1	3,3	13,0	63,3	65,2
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	20,5	20,0	43,2	40,0	6,8	6,7	70,5	66,7
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	19,7	16,1	46,5	54,8	2,8	6,5	69,0	77,4
12	Chaudière-Appalaches	18,8	23,6	36,7	41,8	11,7	10,9	67,2	76,4
13	Laval	33,3	31,5	32,7	32,2	17,0	18,9	83,0	82,5
14	Lanaudière	29,7	25,7	31,5	36,0	5,2	14,0	66,4	75,7
15	Laurentides	23,7	29,8	40,7	29,1	4,1	14,2	68,5	73,0
16	Montérégie	31,6	19,8	26,6	36,9	11,2	15,1	69,4	71,8
17	Centre-du-Québec	25,3	15,6	45,1	37,5	2,2	18,8	72,5	71,9
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>25,7</b>	<b>23,1</b>	<b>33,9</b>	<b>33,2</b>	<b>15,1</b>	<b>24,0</b>	<b>74,8</b>	<b>80,3</b>
	Régions ressources	20,7	16,1	42,8	46,4	4,7	13,4	68,1	75,9
	Régions manufacturières	27,4	22,8	35,2	36,4	8,1	14,8	70,7	74,0
	Régions urbaines	24,8	23,8	31,1	29,3	24,1	32,3	80,0	85,3

1. Incluent les études postsecondaires partielles.

2. Incluent le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1<sup>er</sup> mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population a  
Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## CHAPITRE 5 – DÉMOGRAPHIE

Des changements considérables en ce qui a trait à la démographie du Québec se produisent sur plusieurs plans : l'évolution de la population, sa dispersion, ses mouvements et sa structure. Ces changements résultent de plusieurs phénomènes convergents, notamment la baisse de la natalité, la hausse de l'espérance de vie et l'intensification de l'urbanisation.

Ces bouleversements démographiques récents entraînent déjà d'importantes répercussions socioéconomiques pour les régions du Québec : exode des jeunes, fuite de la main-d'œuvre, services publics moins accessibles et plus coûteux en raison de la population à servir, etc.

Parmi les nombreux indicateurs qui facilitent la compréhension des changements démographiques dans les différentes régions du Québec figurent les suivants :

- La structure de la population;
- L'évolution de la population et ses perspectives;
- La migration interrégionale par groupe d'âge;
- Le rapport de dépendance démographique;
- L'indice de remplacement.

## 5.1 STRUCTURE DE LA POPULATION

L'évolution de la structure de la population selon l'âge permet de vérifier à quel rythme l'ensemble de la population vieillit au fil du temps. La comparaison de la distribution de la population par groupe d'âge au cours des 10 dernières années témoigne de son vieillissement dans toutes les régions du Québec.

### Ensemble du Québec

En 10 ans, la proportion de personnes de 65 ans et plus au Québec est passée de 16,6 % en 2013 à 20,8 % en 2023, au détriment, notamment, de celle des personnes de 15 à 29 ans, qui est passée de 18,7 % à 17,4 %. Une fécondité en deçà du seuil de remplacement des générations ainsi qu'une longévité accrue expliquent cette situation.

Ainsi, tant chez les femmes que chez les hommes, le déplacement de la pyramide des âges vers le haut s'est amplifié de 2013 à 2023. Selon les projections démographiques, ce vieillissement accéléré de la population devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

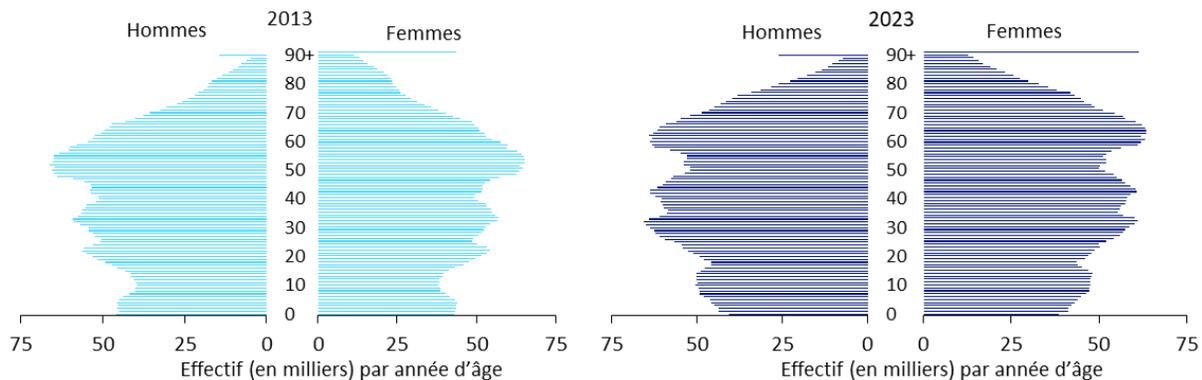
### Blocs régionaux

En 2013, les régions ressources comptaient la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus, soit 17,8 %. Il en était de même en 2023, alors que près d'une personne sur quatre de ce bloc régional faisait partie de cette tranche d'âge.

- En 2023, ce sont les régions ressources qui ont connu le vieillissement le plus rapide de leur population par rapport à 2013 : la proportion de personnes de 65 ans et plus y est passée de 17,8 % à 24,5 % (+6,7 points de pourcentage). Dans les régions manufacturières, la proportion a également augmenté, passant de 16,9 % à 22,3 % (+5,4 points), alors que, dans les régions urbaines, la hausse était de seulement 2,5 points de pourcentage (de 16,0 % à 18,5 %).
- Au cours de la même période, la proportion de jeunes de 0 à 14 ans est restée inchangée dans les régions ressources (15,5 %) et dans les régions urbaines (15,0 %), alors qu'elle a augmenté dans les régions manufacturières (+0,3 point). Ainsi, elle est passée de 15,8 % à 16,1 % dans les régions manufacturières.

### Graphique 52

#### Pyramide des âges, selon le sexe, 2013 et 2023



Données provisoires pour l'année 2023.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

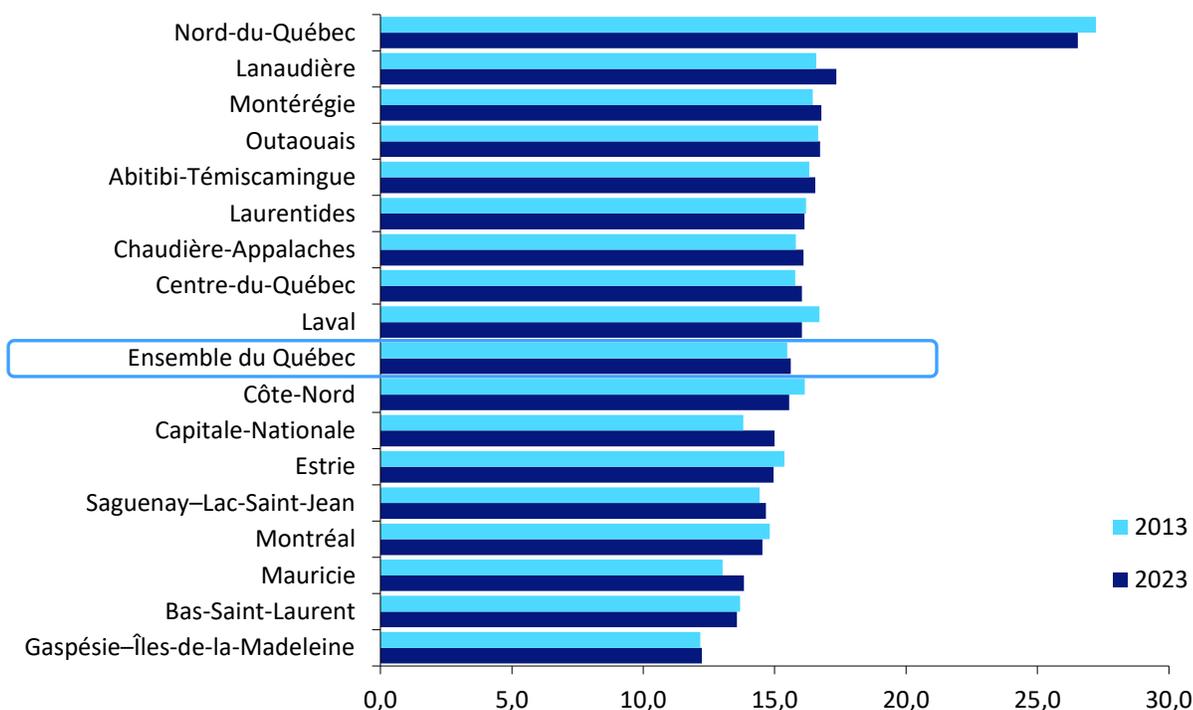
## Régions administratives

- En 2023, le poids démographique des jeunes de 0 à 14 ans a augmenté dans 10 des 17 régions du Québec par rapport à 2013. C'est dans la Capitale-Nationale (+1,2 point de pourcentage), en Mauricie (+0,8 point) et dans Lanaudière (+0,7 point) qu'il a connu la plus forte hausse.
- À l'opposé, c'est dans les régions du Nord-du-Québec (-0,7 point de pourcentage), de Laval (-0,7 point) et de la Côte-Nord (-0,5 point) que la proportion de jeunes de 0 à 14 ans dans l'ensemble de la population a le plus diminué.
- En 2023, le Nord-du-Québec (26,5 %), Lanaudière (17,3 %), la Montérégie (16,8 %) et l'Outaouais (16,7 %) comptaient les plus fortes proportions de jeunes de 0 à 14 ans. À l'opposé, les proportions les plus faibles étaient dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (12,2 %), du Bas-Saint-Laurent (13,6 %) et de la Mauricie (13,8 %).
- En 2023 par rapport à 2013, le poids démographique des personnes de 65 ans et plus a davantage augmenté dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+8,3 points de pourcentage) et du Bas-Saint-Laurent (+7,4 points) que dans les autres. Montréal (+1,3 point) a connu la plus faible croissance du poids de cette tranche de la population.
- En 2023, la proportion la plus élevée de personnes de 65 ans et plus s'observait en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (30,4 %), dans le Bas-Saint-Laurent (28,4 %) et en Mauricie (27,6 %), tandis que la proportion la plus faible revenait au Nord-du-Québec (9,6 %).

### Graphique 53

#### Poids démographique des jeunes de 0 à 14 ans, selon les régions administratives, 2013 et 2023

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2023)



Données provisoires pour l'année 2023.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXVII

## Distribution de la population par groupe d'âge, 2013 et 2023

Région administrative	2013				2023			
	0-14	15-29	30-64	65 et +	0-14	15-29	30-64	65 et +
	En pourcentage				En pourcentage			
01 Bas-Saint-Laurent	13,7	15,6	49,7	21,0	13,6	14,7	43,3	28,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	14,4	17,3	49,8	18,5	14,7	15,8	43,9	25,6
03 Capitale-Nationale	13,8	18,9	49,0	18,3	15,0	17,2	45,3	22,5
04 Mauricie	13,0	16,7	48,8	21,4	13,8	15,4	43,2	27,6
05 Estrie <sup>1</sup>	15,4	17,8	48,3	18,6	15,0	16,4	44,1	24,5
06 Montréal	14,8	21,1	48,4	15,7	14,5	21,4	47,1	17,0
07 Outaouais	16,7	19,1	50,7	13,6	16,7	17,0	47,9	18,4
08 Abitibi-Témiscamingue	16,3	18,5	49,5	15,7	16,5	16,2	45,5	21,7
09 Côte-Nord	16,1	17,5	51,1	15,2	15,6	15,6	46,7	22,1
10 Nord-du-Québec	27,2	24,1	41,9	6,7	26,5	22,6	41,2	9,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	12,2	14,1	51,7	22,1	12,2	12,3	45,1	30,4
12 Chaudière-Appalaches	15,8	16,9	49,4	17,8	16,1	15,1	44,9	23,8
13 Laval	16,7	18,8	48,6	15,9	16,0	18,2	46,7	19,1
14 Lanaudière	16,6	18,0	50,4	15,1	17,3	15,4	46,6	20,6
15 Laurentides	16,2	17,6	50,7	15,4	16,1	15,4	47,3	21,2
16 Montérégie <sup>1</sup>	16,5	18,0	49,8	15,7	16,8	16,2	46,8	20,2
17 Centre-du-Québec	15,8	17,0	48,7	18,5	16,0	15,5	44,6	23,8
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>15,5</b>	<b>18,7</b>	<b>49,3</b>	<b>16,6</b>	<b>15,6</b>	<b>17,4</b>	<b>46,1</b>	<b>20,8</b>
Régions ressources	15,5	17,1	49,6	17,8	15,5	15,5	44,5	24,5
Régions manufacturières	15,8	17,6	49,7	16,9	16,1	15,8	45,8	22,3
Régions urbaines	15,0	20,2	48,8	16,0	15,0	19,7	46,8	18,5

Données provisoires pour l'année 2023.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2023.

1. Selon les nouvelles limites territoriales des régions administratives entrées en vigueur le 28 juillet 2021. À cette date, les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont changé de région administrative, passant de la Montérégie à l'Estrie.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 5.2 ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET PERSPECTIVES

La population qui occupe un territoire est un indicateur déterminant du développement économique de celui-ci. Ainsi, le développement d'une région est intimement lié à l'évolution de sa population.

### Ensemble du Québec

En 2029, la population du Québec devrait augmenter de 1,1 % par rapport à 2024. C'est moins que le rythme prévu par l'Institut de la statistique du Québec dans son scénario de référence pour les années 2029 à 2034 (+2,4 %). Ainsi, en 2034, le nombre de Québécois devrait être de 9 369 706.

### Blocs régionaux

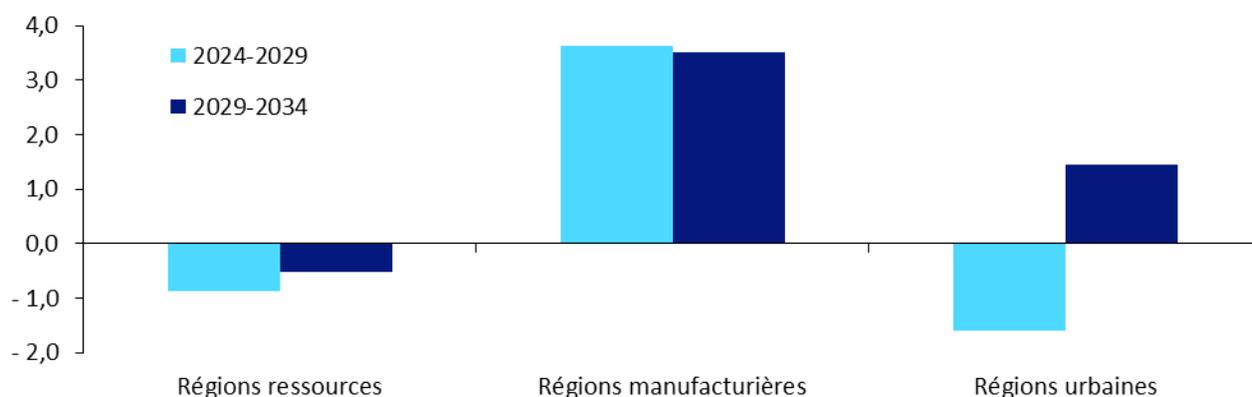
En 2029, par rapport à 2024, la croissance de la population devrait se produire dans les régions manufacturières. La population des régions ressources et des régions urbaines devrait diminuer au cours de cette période.

- Les régions urbaines (-1,6 %) devraient connaître la plus forte baisse de leur population par rapport à 2024 alors qu'une décroissance plus modérée serait observée dans les régions ressources (-0,9 %).
- Pour la période suivante, soit de 2029 à 2034, l'Institut de la statistique du Québec prévoit, dans son scénario de référence, que la croissance démographique des régions manufacturières (+3,5 %) sera toujours forte et comparable à celle de la période quinquennale précédente. Une croissance de la population moins importante est attendue dans les régions urbaines (+1,5 %), alors que, dans les régions ressources, une décroissance devrait être observée (-0,5 %).

### Graphique 54

#### Variation de la population, selon les blocs régionaux, perspectives 2024-2029 et 2029-2034

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

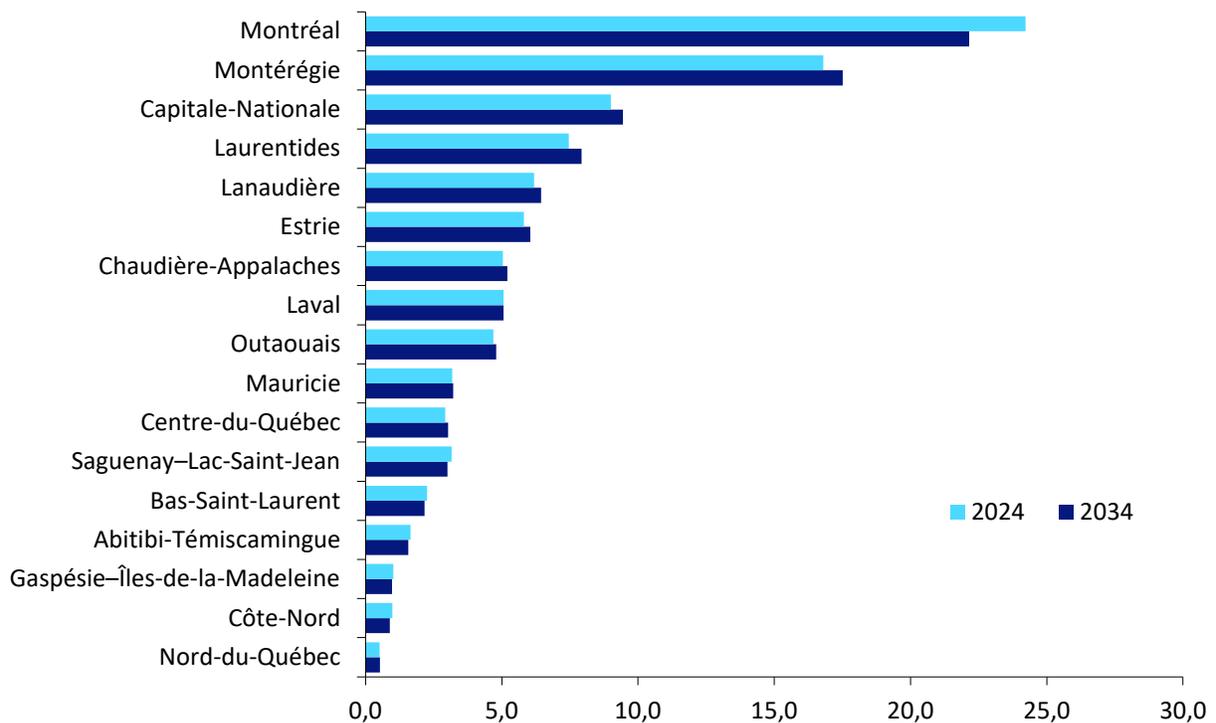
## Régions administratives

- En 2024, la population du Québec devrait être concentrée principalement dans les régions de Montréal (24,2 %) et de la Montérégie (16,8 %). Ensemble, ces deux régions devraient représenter plus de 40 % de la population du Québec. Il faut regrouper les 12 régions les moins peuplées pour atteindre une proportion comparable.
- En 2024, les régions qui devraient présenter le plus faible poids démographique au Québec seraient le Nord-du-Québec (0,5 %), la Côte-Nord (1,0 %), la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1,0 %), l’Abitibi-Témiscamingue (1,6 %) et le Bas-Saint-Laurent (2,3 %). Ce sont toutes des régions ressources.
- D’ici 2034, dix régions devraient voir leur poids démographique augmenter aux dépens des sept autres. C’est en Montérégie (de 16,8 % à 17,5 %) et dans les Laurentides (de 7,5 % à 7,9 %) que le poids démographique devrait croître le plus.
- Montréal est la région dont le poids démographique est appelé à diminuer le plus. Les projections prévoient qu’il passe de 24,2 % à 22,2 % entre 2024 et 2034.

### Graphique 55

#### Poids démographique, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2024 et 2034

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2034)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l’Estrie et de la Montérégie.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l’analyse économique et de l’achat local, ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie.

Tableau XXVIII

Perspectives démographiques, 2024, 2029 et 2034

Région administrative <sup>1</sup>	Variation de la population			Poids démographique	
	2024-2029	2029-2034	2024-2034	2024	2034
	En pourcentage			En pourcentage	
01 Bas-Saint-Laurent	-0,6	-0,2	-0,8	2,3	2,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	-1,0	-0,5	-1,5	3,2	3,0
03 Capitale-Nationale	3,7	4,7	8,6	9,0	9,4
04 Mauricie	2,1	2,5	4,7	3,2	3,2
05 Estrie	3,7	3,9	7,7	5,8	6,0
06 Montréal	-5,1	-0,2	-5,3	24,2	22,2
07 Outaouais	2,9	2,9	5,8	4,7	4,8
08 Abitibi-Témiscamingue	-0,9	-0,5	-1,4	1,6	1,6
09 Côte-Nord	-3,6	-2,8	-6,3	1,0	0,9
10 Nord-du-Québec	2,6	2,9	5,6	0,5	0,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-0,7	-0,8	-1,5	1,0	1,0
12 Chaudière-Appalaches	3,4	3,5	7,0	5,0	5,2
13 Laval	1,5	1,8	3,4	5,1	5,1
14 Lanaudière	4,2	3,5	7,9	6,2	6,4
15 Laurentides	5,2	4,5	10,0	7,5	7,9
16 Montérégie	3,9	3,8	7,9	16,8	17,5
17 Centre-du-Québec	3,5	3,6	7,2	2,9	3,0
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>1,1</b>	<b>2,4</b>	<b>3,5</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Régions ressources	-0,9	-0,5	-1,4	6,4	6,1
Régions manufacturières	3,6	3,5	7,3	50,6	52,4
Régions urbaines	-1,6	1,5	-0,2	43,0	41,5

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Perspectives selon le scénario de référence de l'Institut de la statistique du Québec.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

### 5.3 MIGRATION INTERRÉGIONALE PAR GROUPE D'ÂGE

Les données relatives à la migration interrégionale selon l'âge et la région permettent de mesurer l'ampleur et le sens des mouvements internes de la population. Le taux net de migration pour 1 000 habitants (c'est-à-dire le rapport entre les soldes migratoires interrégionaux et la population de départ) contribue grandement à la justesse de la comparaison des migrations entre les régions ayant des populations de tailles différentes.

#### Ensemble du Québec (migration interprovinciale et internationale)

En 2022-2023, le Québec a fait des gains migratoires nets totaux de 43 409 personnes, ce qui est supérieur à ce qui avait observé en 2012-2013 (+30 366 personnes). Ce solde positif s'explique en partie par un déficit inférieur des échanges avec les autres provinces, puisque le Québec a perdu 4 217 personnes, comparativement à 13 346 en 2012-2013, ainsi que par un solde de migration internationale (+47 626 personnes) supérieur à celui de la période de 2012 à 2013 (+43 712 personnes).

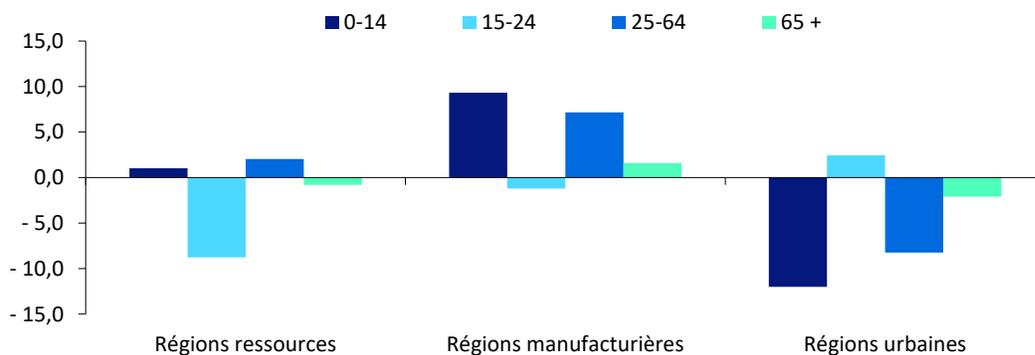
#### Blocs régionaux

En 2022-2023, les régions manufacturières (+24 334 personnes) et les régions ressources (+48 personnes) affichaient un solde migratoire interrégional positif, contrairement aux régions urbaines (-24 382 personnes).

- En 2022-2023, pour les jeunes de 0 à 14 ans, les régions urbaines présentaient un taux net de migration fortement négatif (-12,0 personnes pour 1 000 habitants). Les régions manufacturières (+9,3 personnes) profitaient de cette migration. Cette situation s'explique en bonne partie par le départ de jeunes familles vers les banlieues, ce qui est notamment le cas à Montréal.
- En 2022-2023, c'est dans les régions ressources que l'on observait le plus important taux net négatif de migration chez les 15 à 24 ans (-8,8 personnes pour 1 000 habitants). Les régions manufacturières (-1,2 personne) venaient ensuite. Plusieurs de ces jeunes quittaient leur lieu de résidence pour aller vivre dans les régions urbaines (+2,4 personnes), notamment pour y poursuivre des études.
- Au cours de la même période, le taux net de migration des personnes de 25 à 64 ans a suivi la même tendance que celui des jeunes de 0 à 14 ans. Ainsi, dans les régions urbaines, ce taux était négatif (-8,3 personnes pour 1 000 habitants), alors que les régions manufacturières (+7,2 personnes) affichaient des gains à ce chapitre.
- En ce qui concerne les retraités migrants de 65 ans et plus, seules les régions manufacturières affichaient un taux net de migration positif (+1,6 personne pour 1 000 habitants).

#### Graphique 56

Taux net de migration interrégionale par groupe d'âge, selon les blocs régionaux, 2022-2023  
(nombre de migrants nets pour 1 000 habitants)



Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

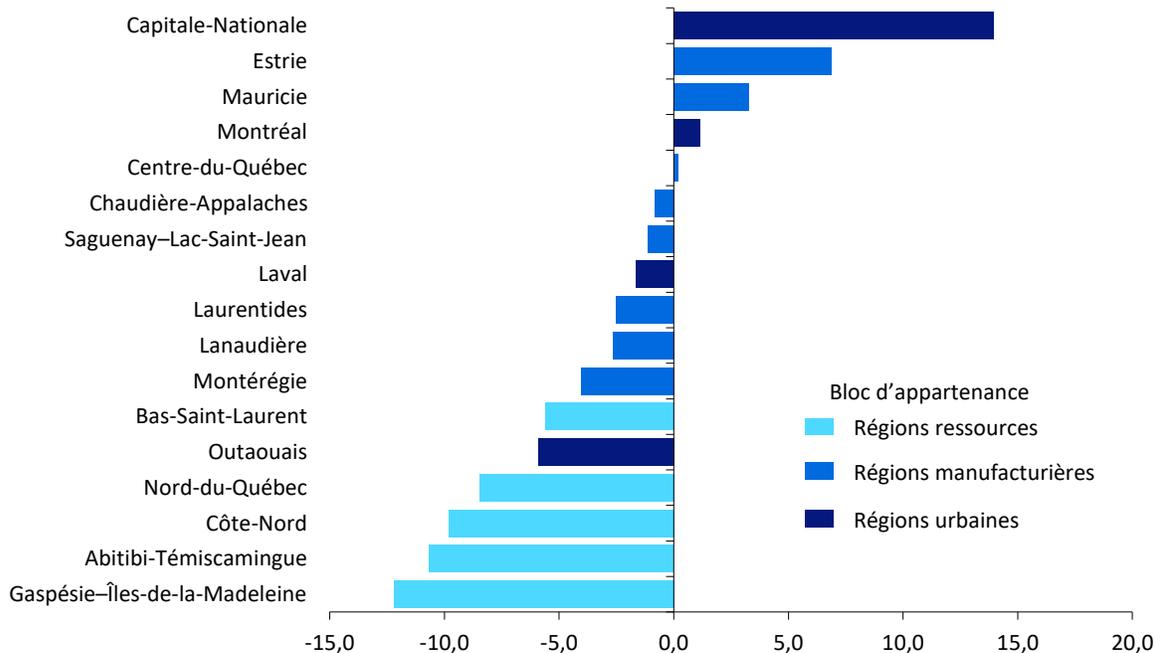
## Régions administratives

- En 2022-2023, cinq régions présentaient un taux net positif concernant la migration interrégionale des personnes de 15 à 24 ans. La Capitale-Nationale (+14,0 personnes pour 1 000 habitants), l'Estrie (+6,9 personnes) et la Mauricie (+3,3 personnes) affichaient les taux les plus élevés.
- À l'inverse, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-12,2 personnes pour 1 000 habitants), l'Abitibi-Témiscamingue (-10,7 personnes) et la Côte-Nord (-9,8 personnes) montraient les plus importants taux nets négatifs de migration interrégionale pour les personnes de 15 à 24 ans.
- Pour le groupe des 65 ans et plus, la Côte-Nord présentait le plus haut taux net négatif de migration interrégionale (-5,7 personnes pour 1 000 habitants), alors que Lanaudière (+4,7 personnes) avait le taux net positif le plus élevé.
- En 2022-2023, on observait un solde net négatif de 25 596 personnes parmi l'ensemble de la population de Montréal. Les régions situées dans la couronne montréalaise, notamment Lanaudière (+6 098 personnes), les Laurentides (+5 235 personnes) et la Montérégie (+3 030 personnes), ont profité de cette migration.
- Dans la région de Montréal, ce déficit a donné lieu au taux net négatif de migration interrégionale le plus élevé au Québec pour les jeunes de 0 à 14 ans (-22,7 personnes pour 1 000 habitants) et les 25 à 64 ans (-14,3 personnes). À l'opposé, Lanaudière obtenait le plus haut taux net positif pour les jeunes de 0 à 14 ans (+20,1 personnes) et les 25 à 64 ans (+13,2 personnes).

### Graphique 57

#### Taux net de migration interrégionale des 15 à 24 ans, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2022-2023

(nombre de migrants nets pour 1 000 habitants, par ordre décroissant)



Données provisoires.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2023.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXIX

## Solde migratoire interrégional et taux net de migration interrégionale par groupe d'âge, 2022-2023

Région administrative <sup>1</sup>	Solde				Taux net			
	0-14	15-24	25-64	65 +	0-14	15-24	25-64	65 +
	Nombre de personnes				Migrants nets pour 1 000 habitants			
01 Bas-Saint-Laurent	155	-111	681	66	5,6	-5,6	7,0	1,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	140	-34	645	4	3,4	-1,1	4,6	0,1
03 Capitale-Nationale	163	1 139	476	373	1,4	14,0	1,1	2,1
04 Mauricie	473	91	1 216	182	12,1	3,3	8,8	2,3
05 Estrie	410	372	2 549	319	5,3	6,9	9,9	2,5
06 Montréal	-6 996	301	-17 077	-1 824	-22,7	1,2	-14,3	-5,1
07 Outaouais	28	-270	135	-31	0,4	-5,9	0,6	-0,4
08 Abitibi-Témiscamingue	-2	-164	-244	-45	-0,1	-10,7	-3,2	-1,4
09 Côte-Nord	-46	-91	-151	-113	-3,3	-9,8	-3,2	-5,7
10 Nord-du-Québec	-87	-61	-105	-25	-7,0	-8,5	-4,6	-5,5
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	72	-89	407	2	6,4	-12,2	8,9	0,1
12 Chaudière-Appalaches	429	-37	1 491	270	5,9	-0,8	6,6	2,5
13 Laval	-53	-90	-668	12	-0,7	-1,6	-2,8	0,1
14 Lanaudière	1 925	-149	3 785	537	20,1	-2,7	13,2	4,7
15 Laurentides	1 517	-168	3 733	153	14,2	-2,5	10,7	1,1
16 Montérégie	1 471	-644	2 219	-16	5,9	-4,0	2,8	-0,1
17 Centre-du-Québec	401	5	908	136	9,6	0,2	7,0	2,2
<b>Ensemble du Québec</b>	...	...	...	...	...	...	...	...
Régions ressources	92	-516	588	-115	1,0	-8,8	2,0	-0,8
Régions manufacturières	6 766	-564	16 546	1 585	9,3	-1,2	7,2	1,6
Régions urbaines	-6 858	1 080	-17 134	-1 470	-12,0	2,4	-8,3	-2,1

Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2023.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 5.4 RAPPORT DE DÉPENDANCE DÉMOGRAPHIQUE

Le rapport de dépendance démographique permet de dresser un tableau du fardeau démographique que représentent les personnes dites « à charge » (de 0 à 19 ans ou de 65 ans et plus) par rapport aux personnes dites « en âge de travailler » (de 20 à 64 ans). Il présente le nombre de personnes à charge par tranche de 100 personnes en âge de travailler. Ainsi, plus le rapport de dépendance démographique est élevé, plus nombreuse est la population dite « dépendante » par rapport à celle qui est en âge de travailler.

### Ensemble du Québec

En 2023, le rapport de dépendance démographique pour l'ensemble du Québec avait augmenté par rapport à 2013. Ainsi, le nombre de personnes dites « à charge » représentait un poids plus lourd à supporter pour les personnes en âge de travailler. Cette situation s'intensifiera avec le grand nombre de bébé-boumeurs qui arriveront à l'âge de la retraite au cours des prochaines années.

### Blocs régionaux

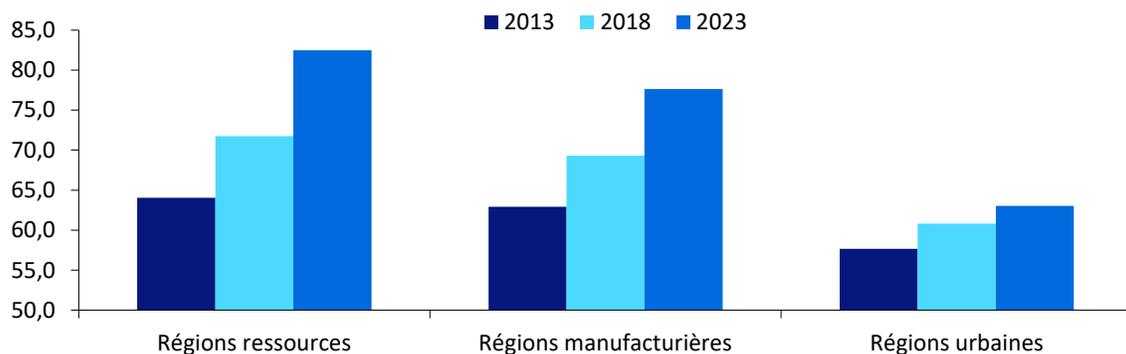
Par le passé, le plus faible rapport de dépendance était observé dans les régions urbaines, suivies des régions manufacturières puis des régions ressources. La situation est demeurée la même en 2023.

- De 2013 à 2018, le rapport de dépendance démographique a connu une hausse dans les trois blocs régionaux. C'est dans les régions ressources que ce rapport a augmenté le plus (+7,7 personnes à charge). Venaient ensuite les régions manufacturières (+6,4 personnes) puis les régions urbaines (+3,2 personnes).
- De 2018 à 2023, le rythme d'augmentation du rapport de dépendance démographique s'est accéléré dans deux des trois blocs régionaux. On observe les plus fortes hausses dans les régions ressources (+10,7 personnes à charge) et les régions manufacturières (+8,3 personnes), alors que, dans les régions urbaines, l'augmentation a été moins rapide (+2,2 personnes).
- Par ailleurs, en 2023, le rapport de dépendance démographique pour les trois blocs régionaux était plus élevé que 10 ans auparavant. Celui des régions urbaines est demeuré le plus faible (63,0) et l'écart qui le séparait des autres blocs régionaux s'est élargi. En effet, toujours en 2023, le rapport de dépendance démographique atteignait 77,6 dans les régions manufacturières et 82,5 dans les régions ressources.

### Graphique 58

#### Rapport de dépendance démographique, selon les blocs régionaux, 2013, 2018 et 2023

(nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler)



Données provisoires pour l'année 2023.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

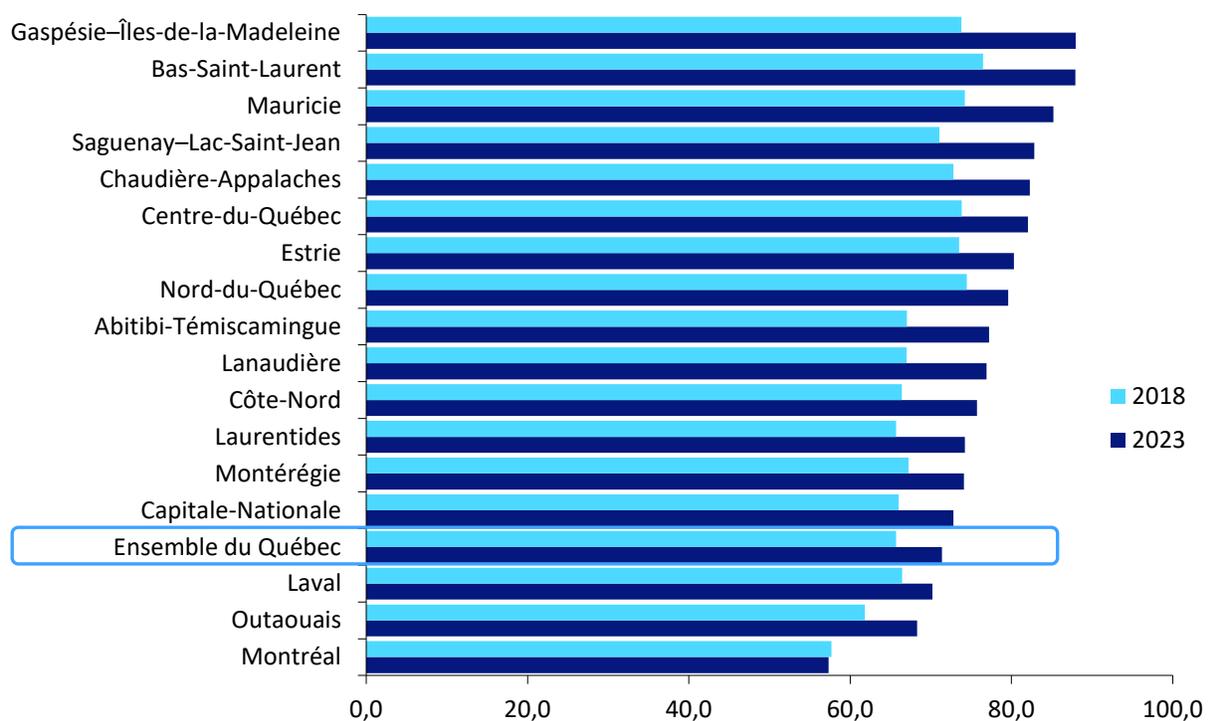
## Régions administratives

- En 2023, à l'exception de Montréal, le rapport de dépendance démographique avait augmenté dans toutes les régions du Québec par rapport à 2018. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+14,2 personnes à charge), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (+11,8 personnes) et le Bas-Saint-Laurent (+11,5 personnes) ont connu les hausses les plus marquées.
- Au cours de la même période, les augmentations les plus modérées étaient observées dans les régions de Laval (+3,7 personnes à charge) et du Nord-du-Québec (+5,1 personnes).
- En 2023, le rapport de dépendance démographique était élevé dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (88,0), du Bas-Saint-Laurent (87,9) et de la Mauricie (85,2), notamment à cause du vieillissement de la population locale et de la migration interrégionale. En effet, les jeunes quittent leur lieu de résidence pour poursuivre leurs études et les personnes plus âgées y reviennent pour prendre leur retraite.
- Inversement, le rapport de dépendance démographique était plus faible dans les régions de Montréal (57,3), de l'Outaouais (68,3) et de Laval (70,2) que dans l'ensemble du Québec (71,4). L'immigration des jeunes adultes pour les études et un emploi favorise ces régions.

### Graphique 59

#### Rapport de dépendance démographique, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2018 et 2023

(nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler, par ordre décroissant en fonction de 2023)



Données provisoires pour l'année 2023.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXX

Rapport de dépendance démographique<sup>1</sup>, 2013, 2018 et 2023<sup>2</sup>

	Rapport de dépendance démographique			Écart		
	2013	2018	2023	2013-2018	2018-2023	2013-2023
<b>Région administrative<sup>3</sup></b>	Nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler					
01 Bas-Saint-Laurent	66,0	76,5	87,9	10,5	11,5	21,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	62,2	71,1	82,8	8,9	11,8	20,6
03 Capitale-Nationale	59,2	66,0	72,8	6,8	6,8	13,6
04 Mauricie	65,8	74,2	85,2	8,5	11,0	19,4
05 Estrie	65,7	73,5	80,3	7,8	6,8	14,6
06 Montréal	55,9	57,7	57,3	1,7	-0,3	1,4
07 Outaouais	56,9	61,8	68,3	4,9	6,5	11,4
08 Abitibi-Témiscamingue	61,6	67,0	77,2	5,5	10,2	15,7
09 Côte-Nord	59,4	66,4	75,7	7,0	9,3	16,3
10 Nord-du-Québec	73,5	74,5	79,6	0,9	5,1	6,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	64,5	73,8	88,0	9,3	14,2	23,4
12 Chaudière-Appalaches	64,4	72,8	82,3	8,4	9,5	17,9
13 Laval	64,0	66,4	70,2	2,4	3,7	6,2
14 Lanaudière	61,0	67,0	76,9	6,0	9,9	15,9
15 Laurentides	60,7	65,7	74,2	5,0	8,5	13,5
16 Montérégie	62,2	67,2	74,1	5,1	6,9	12,0
17 Centre-du-Québec	66,5	73,8	82,0	7,3	8,2	15,5
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>60,7</b>	<b>65,7</b>	<b>71,4</b>	<b>5,0</b>	<b>5,7</b>	<b>10,7</b>
Régions ressources	64,0	71,7	82,5	7,7	10,7	18,4
Régions manufacturières	62,9	69,3	77,6	6,4	8,3	14,7
Régions urbaines	57,7	60,8	63,0	3,2	2,2	5,4

1. Le rapport de dépendance démographique s'obtient en divisant la somme des 0-19 ans et des 65 ans et plus par la somme des 20-64 ans. Le résultat est ensuite multiplié par 100. Un rapport supérieur à 100 signifie que le nombre de personnes à charge est plus élevé que le nombre de personnes en âge de travailler.

2. Données provisoires pour l'année 2023.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 5.5 INDICE DE REMPLACEMENT

L'indice de remplacement sert à mesurer le renouvellement du bassin de main-d'œuvre potentiel. Il se calcule en divisant le nombre de personnes qui s'approchent de l'âge de la retraite (les personnes de 55 à 64 ans) par le nombre de celles qui intègrent le marché du travail (les personnes de 20 à 29 ans). Ainsi, un indice de remplacement de 100 signifie que chaque personne qui s'apprête à se retirer du marché du travail est remplacée par une plus jeune.

### Ensemble du Québec

De 2013 à 2023, l'indice de remplacement du Québec est passé de 92,6 à 89,8. Il s'établissait sous le seuil de « 1 pour 1 ». Cette baisse était causée principalement par l'augmentation du poids démographique des personnes qui s'approchent de l'âge de la retraite dans l'ensemble de la population.

### Blocs régionaux

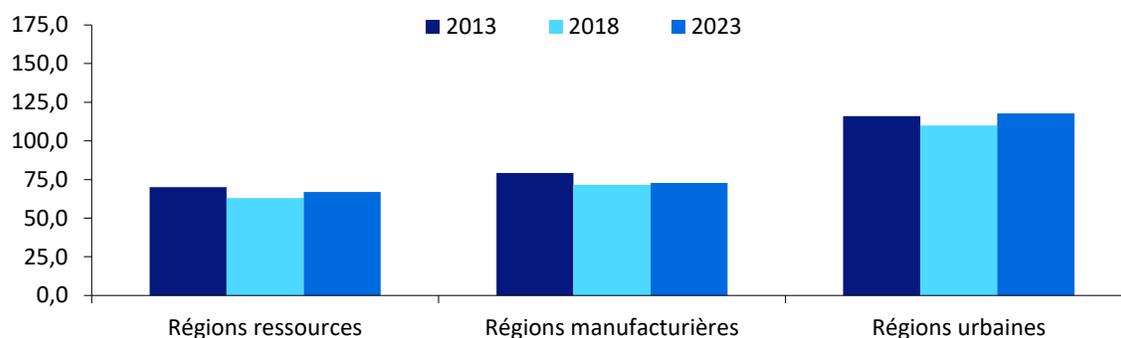
En 2023, les régions manufacturières (-6,5 points d'indice) et les régions ressources (-3,2 points) ont connu une baisse de leur indice de remplacement par rapport à 2013. À l'opposé, les régions urbaines (+1,7 point) affichaient une hausse de leur indice de remplacement sur la même période.

- Au cours de la période de 2013 à 2018, les trois blocs régionaux ont connu une diminution de leur indice de remplacement. Les régions manufacturières affichaient la baisse la plus importante (-7,6 points d'indice), suivies par les régions ressources (-7,0 points) et les régions urbaines (-5,9 points).
- De 2018 à 2023, l'indice de remplacement des trois blocs régionaux a connu une augmentation. Dans les régions urbaines, il a augmenté de 7,6 points d'indice. Du côté des régions ressources (+3,9 points) et des régions manufacturières (+1,1 point), la hausse s'est avérée moins importante.
- En 2023, seules les régions urbaines (117,7) affichaient toujours un indice de remplacement supérieur à 100. Ainsi, dans les régions manufacturières (72,7) et les régions ressources (66,9), on comptait moins d'une personne de 20 à 29 ans pour chaque personne de 55 à 64 ans.

### Graphique 60

#### Indice de remplacement, selon les blocs régionaux, 2013, 2018 et 2023

(en points)



Données provisoires pour l'année 2023.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

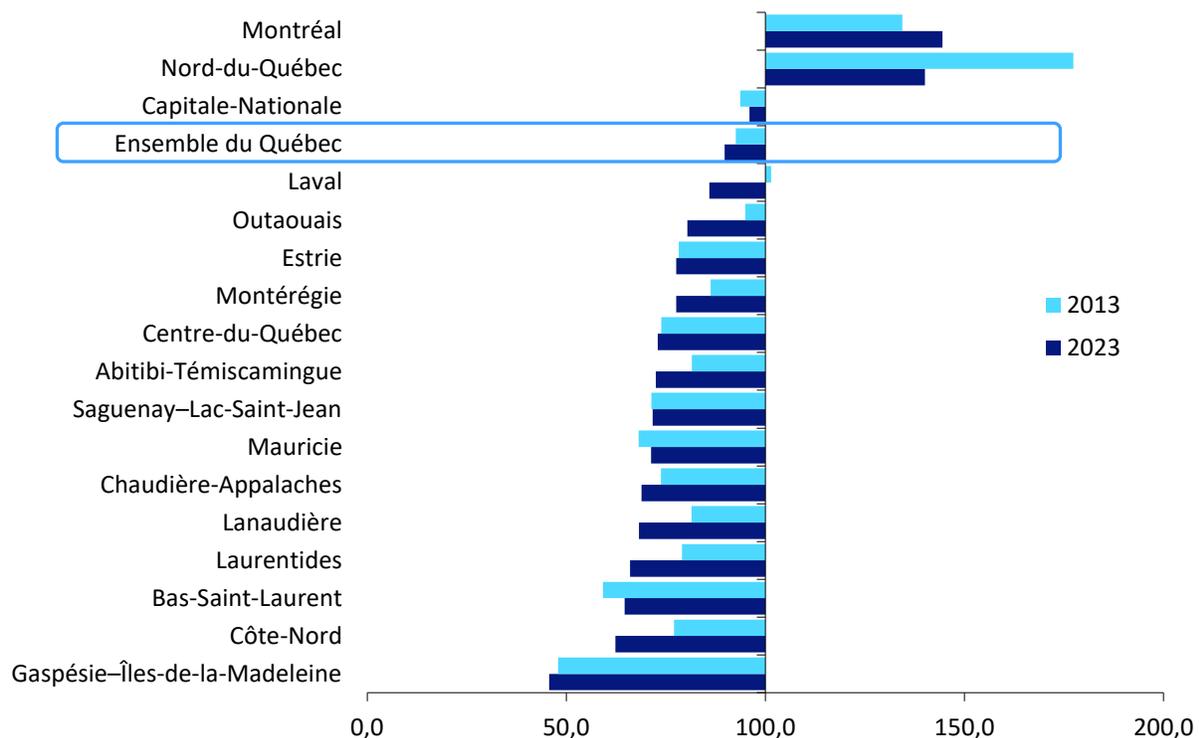
## Régions administratives

- En 2023, dans une région administrative (Laval), l'indice de remplacement était passé sous le seuil de « 1 pour 1 » par rapport à 2013. Si l'on ajoute les 14 régions où il se situait déjà sous ce seuil en 2013, on constate que l'indice était inférieur à 100 dans 15 des 17 régions du Québec en 2023.
- Au cours de cette période, l'indice de remplacement a diminué dans 12 régions du Québec. Les plus fortes baisses ont été observées dans le Nord-du-Québec (-37,3 points d'indice), à Laval (-15,5 points), sur la Côte-Nord (-14,7 points) et en Outaouais (-14,6 points).
- Par ailleurs, en 2023, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (45,7), la Côte-Nord (62,4) et le Bas-Saint-Laurent (64,6) affichaient les plus faibles indices de remplacement parmi l'ensemble des régions du Québec. L'exode des jeunes au cours des dernières années et le vieillissement de la population expliquent ces résultats.
- À l'opposé, l'indice de remplacement était encore supérieur à 100 à Montréal (144,5) et dans le Nord-du-Québec (140,1) en 2023. Ces deux régions se distinguent particulièrement par une forte présence de jeunes de 20 à 29 ans.

### Graphique 61

#### Indice de remplacement, selon les régions administratives<sup>1</sup>, 2013 et 2023

(en points, par ordre décroissant en fonction de 2023)



Données provisoires pour l'année 2023.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXXI  
Indice de remplacement<sup>1</sup>, 2013, 2018 et 2023<sup>2</sup>

Région administrative <sup>3</sup>	Indice de remplacement			Écart		
	2013	2018	2023	2013-2018	2018-2023	2013-2023
	En points			En points d'indice		
01 Bas-Saint-Laurent	59,3	53,9	64,6	-5,4	10,8	5,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	71,4	60,9	71,7	-10,5	10,8	0,3
03 Capitale-Nationale	93,7	87,8	96,1	-5,9	8,3	2,4
04 Mauricie	68,2	61,8	71,3	-6,4	9,5	3,1
05 Estrie	78,3	72,4	77,6	-5,9	5,2	-0,7
06 Montréal	134,4	132,5	144,5	-1,9	12,0	10,1
07 Outaouais	95,0	82,2	80,4	-12,9	-1,7	-14,6
08 Abitibi-Témiscamingue	81,5	72,8	72,5	-8,7	-0,3	-9,0
09 Côte-Nord	77,1	63,4	62,4	-13,7	-1,0	-14,7
10 Nord-du-Québec	177,4	153,5	140,1	-23,8	-13,4	-37,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	47,9	44,4	45,7	-3,6	1,4	-2,2
12 Chaudière-Appalaches	73,8	67,1	68,9	-6,6	1,7	-4,9
13 Laval	101,5	88,0	86,0	-13,5	-2,0	-15,5
14 Lanaudière	81,5	72,1	68,2	-9,4	-3,8	-13,2
15 Laurentides	79,0	69,3	66,1	-9,7	-3,3	-13,0
16 Montérégie	86,3	78,8	77,6	-7,5	-1,2	-8,7
17 Centre-du-Québec	73,9	69,0	73,0	-4,9	3,9	-0,9
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>92,6</b>	<b>85,6</b>	<b>89,8</b>	<b>-7,0</b>	<b>4,1</b>	<b>-2,8</b>
Régions ressources	70,1	63,0	66,9	-7,0	3,9	-3,2
Régions manufacturières	79,2	71,6	72,7	-7,6	1,1	-6,5
Régions urbaines	116,0	110,0	117,7	-5,9	7,6	1,7

1. L'indice de remplacement correspond au rapport entre les 20-29 ans et les 55-64 ans, multiplié par 100. Un indice de remplacement supérieur à 100 signifie que le nombre de personnes qui arrivent sur le marché du travail est supérieur au nombre de celles qui s'approchent de la retraite.

2. Données provisoires pour l'année 2023.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2023.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## CHAPITRE 6 – ENTREPRENEURIAT

L'entrepreneuriat est un phénomène complexe. Il englobe un ensemble d'activités touchant à la création et au développement d'une entreprise. L'étude de l'entrepreneuriat est indissociable de celle de la personne qu'est l'entrepreneur, car c'est par l'entremise de ce personnage clé que l'entreprise prend vie. Les entrepreneurs ont la capacité, la connaissance et la volonté nécessaires pour mener une idée jusqu'au marché. Aucune entreprise n'est possible sans entrepreneurs.

En créant et en développant des entreprises, les entrepreneurs contribuent fortement au dynamisme régional. Ils créent ainsi des emplois, encouragent l'innovation, génèrent des entrées d'argent et attirent de nouveaux venus dans les régions.

En plus des bénéfices que cette activité apporte à la communauté, l'accession des individus au statut d'entrepreneur leur permet d'améliorer leur situation économique et leur position sur le marché du travail. Qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes, les entrepreneurs ont des revenus supérieurs à ceux d'autres catégories de travailleurs, comme les salariés et les travailleurs autonomes.

Le présent chapitre se divise en quatre sections. La première dresse un tableau général de la présence des entrepreneurs, toutes caractéristiques confondues. Les deuxième et troisième sections s'attardent à des groupes plus précis : les femmes entrepreneures et les jeunes entrepreneurs. La dernière section porte sur le revenu des entrepreneurs. Dans le présent chapitre, on entend par « entrepreneur » une personne qui travaille à son propre compte et qui embauche au moins un salarié. En tout, quatre indicateurs sont considérés :

- La présence des entrepreneurs;
- La présence des femmes entrepreneures;
- La présence des jeunes entrepreneurs;
- Le revenu des entrepreneurs.

Ces indicateurs sont mis à jour sur une base quinquennale, puisqu'ils sont tirés des données du recensement de Statistique Canada. La prochaine mise à jour devrait avoir lieu en 2028, à partir des données de l'année 2026.

## 6.1 PRÉSENCE DES ENTREPRENEURS

La mesure qui sert à déterminer la présence des entrepreneurs est le taux d'entrepreneurs. Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneurs et le nombre de personnes généralement en âge de créer ou de diriger une entreprise (c'est-à-dire les personnes ayant entre 15 à 79 ans).

Les variations du taux d'entrepreneurs dans le temps, telles qu'elles sont calculées ici, reflètent l'évolution du dynamisme de l'esprit d'entreprise dans les différentes régions. Une présence accrue d'entrepreneurs dans une région donnée est susceptible d'y favoriser la diffusion d'une culture de l'entrepreneuriat et, ultimement, d'y accroître la création d'entreprises.

### Ensemble du Québec

Le taux d'entrepreneurs du Québec est passé de 2,4 % en 2016 à 2,3 % en 2021. Cette diminution s'explique par une croissance du nombre d'entrepreneurs (+1,3 %) inférieure à celle du nombre de personnes en âge de créer ou de diriger une entreprise (+5,8 %).

### Blocs régionaux

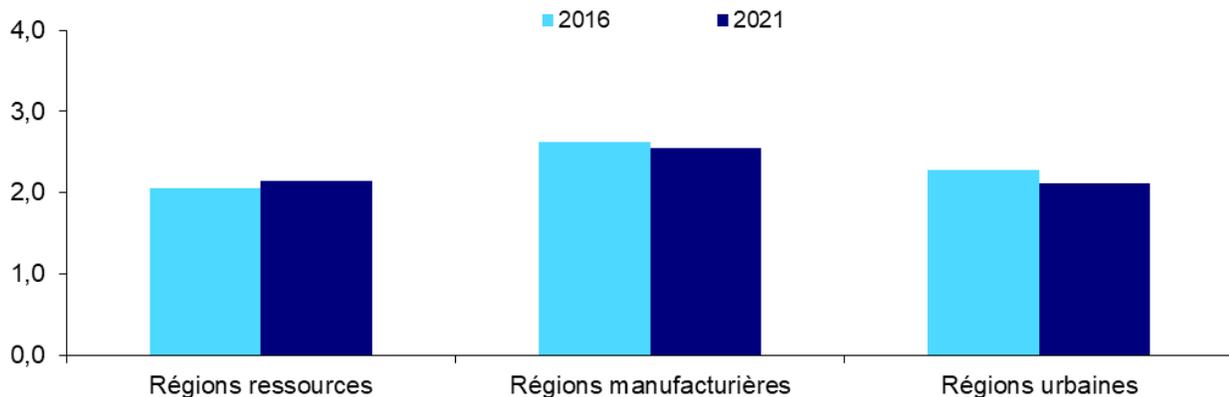
En 2021, les régions manufacturières affichaient le taux d'entrepreneurs le plus élevé (2,5 %), suivies des régions ressources et des régions urbaines (2,1 % dans les deux cas).

- En 2021, les régions ressources étaient le seul bloc régional dont le taux d'entrepreneurs n'avait pas connu de baisse par rapport à 2016.
- C'est dans les régions urbaines que le taux d'entrepreneurs a reculé le plus. Il est en effet passé de 2,3 % en 2016 à 2,1 % en 2021.
- Les régions urbaines sont le seul bloc régional où le nombre d'entrepreneurs a diminué en 2021 par rapport à 2016 (-1 580).

### Graphique 62

#### Taux d'entrepreneurs<sup>1</sup>, selon les blocs régionaux, 2016 et 2021

(en pourcentage)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

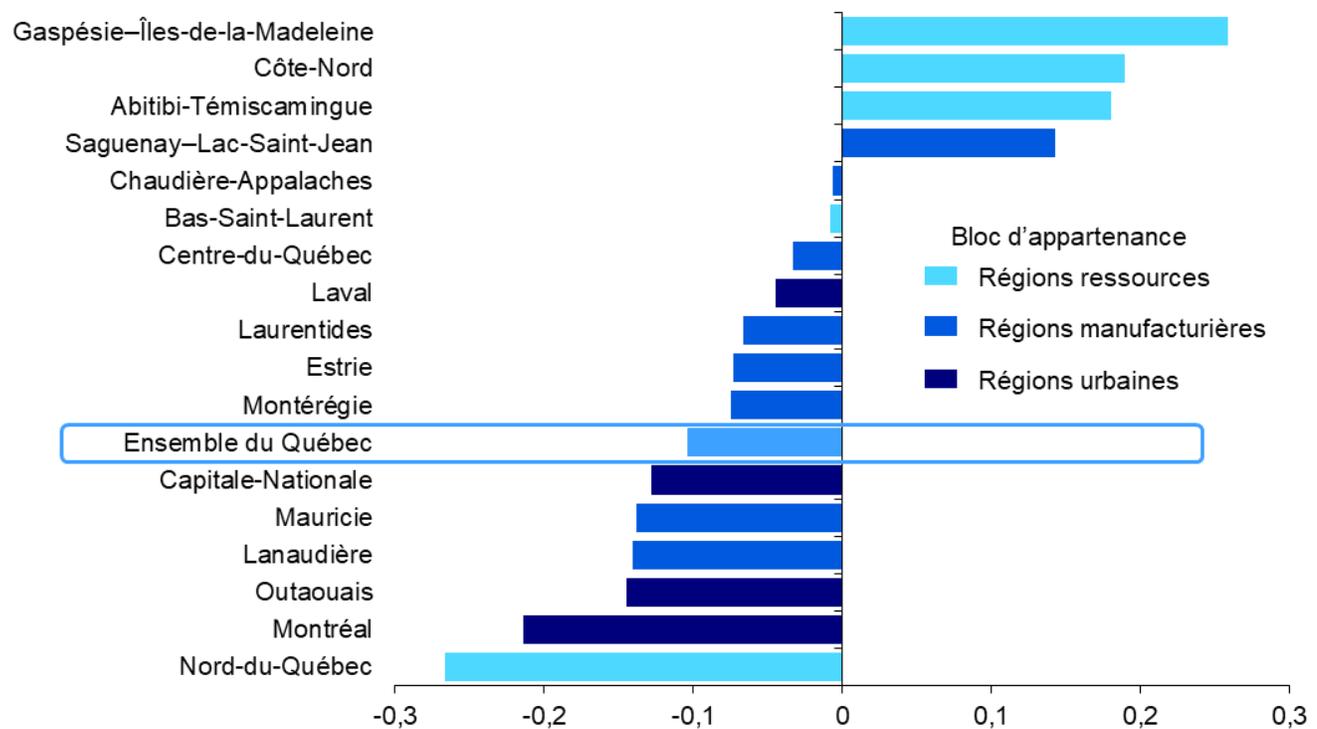
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- En 2021, le taux d'entrepreneurs avait augmenté dans 4 des 17 régions administratives du Québec par rapport à 2016.
- C'est dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+0,26 point de pourcentage), de la Côte-Nord (+0,19 point) et de l'Abitibi-Témiscamingue (+0,18 point) que le taux d'entrepreneurs avait le plus augmenté. Le résultat de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'explique principalement par une variation importante du nombre d'entrepreneurs (+13,8 %). Dans une moindre mesure, la Côte-Nord (+10,3 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (+9,8 %) ont également connu des hausses marquées.
- Les deux régions qui ont connu les baisses les plus importantes sont le Nord-du-Québec (-0,27 point de pourcentage) et Montréal (-0,21 point).
- En 2021, les régions du Centre-du-Québec (2,9 %), de la Chaudière-Appalaches et des Laurentides (2,8 % dans les deux cas) présentaient les taux d'entrepreneurs les plus élevés.
- À l'inverse, les régions affichant les taux d'entrepreneurs les plus faibles étaient le Nord-du-Québec (1,0 %) et la Côte-Nord (1,7 %). La dépendance aux ressources naturelles dans ces régions crée une barrière à l'entrée pour les nouveaux entrepreneurs, du fait de la nature très intense en capital de ces industries et des hauts salaires qu'elles offrent.

### Graphique 63

Écart du taux d'entrepreneurs<sup>1</sup>, selon les régions administratives<sup>2</sup>, 2016-2021  
(en points de pourcentage, par ordre décroissant)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXXII

## Nombre d'entrepreneurs et taux d'entrepreneurs, 2016 et 2021

Région administrative <sup>2</sup>	Entrepreneurs			Taux d'entrepreneurs <sup>1</sup>		
	2016	2021	Écart	2016	2021	Écart
	En nombre		En nombre	En pourcentage		En points de pourcentage
01 Bas-Saint-Laurent	3 745	3 775	30	2,4	2,4	-0,01
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	4 860	5 250	390	2,2	2,4	0,14
03 Capitale-Nationale	12 275	11 990	-285	2,1	2,0	-0,13
04 Mauricie	4 510	4 390	-120	2,1	2,0	-0,14
05 Estrie	9 925	10 285	360	2,7	2,6	-0,07
06 Montréal	35 705	34 135	-1 570	2,3	2,1	-0,21
07 Outaouais	6 355	6 295	-60	2,1	2,0	-0,14
08 Abitibi-Témiscamingue	2 440	2 680	240	2,1	2,3	0,18
09 Côte-Nord	1 120	1 235	115	1,5	1,7	0,19
10 Nord-du-Québec	395	330	-65	1,2	1,0	-0,27
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 555	1 770	215	2,1	2,4	0,26
12 Chaudière-Appalaches	9 315	9 740	425	2,8	2,8	-0,01
13 Laval	8 575	8 910	335	2,6	2,6	-0,04
14 Lanaudière	10 365	10 560	195	2,7	2,5	-0,14
15 Laurentides	13 275	14 260	985	2,8	2,8	-0,07
16 Montérégie	27 685	28 235	550	2,5	2,5	-0,07
17 Centre-du-Québec	5 500	5 760	260	2,9	2,9	-0,03
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>157 600</b>	<b>159 600</b>	<b>2 000</b>	<b>2,4</b>	<b>2,3</b>	<b>-0,10</b>
Régions ressources	9 255	9 790	535	2,1	2,1	0,10
Régions manufacturières	85 435	88 480	3 045	2,6	2,5	-0,08
Régions urbaines	62 910	61 330	-1 580	2,3	2,1	-0,17

1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 6.2 PRÉSENCE DES FEMMES ENTREPRENEURES

La présence des femmes et des hommes parmi les entrepreneurs diffère grandement. Encore aujourd’hui, les femmes y sont presque trois fois moins nombreuses que les hommes.

Étant donné les avantages qu’obtiennent les personnes en devenant des entrepreneurs, la présence accrue de femmes comme créatrices et propriétaires d’entreprises contribue à l’atteinte d’une plus grande équité entre les sexes.

La mesure qui sert à déterminer le degré d’engagement des femmes dans la voie de l’entrepreneuriat est le taux d’entrepreneures. Celui-ci met en rapport le nombre d’entrepreneures et le nombre de femmes généralement en âge de créer ou de diriger une entreprise (c’est-à-dire les femmes ayant entre 15 à 79 ans). Les variations du taux d’entrepreneures dans le temps reflètent le dynamisme de l’esprit d’entreprise des femmes dans une région donnée.

### Ensemble du Québec

Le taux d’entrepreneures est passé de 1,3 % en 2016 à 1,2 % en 2021 au Québec. Cette diminution s’explique par une baisse du nombre d’entrepreneures (-4,4 %).

### Blocs régionaux

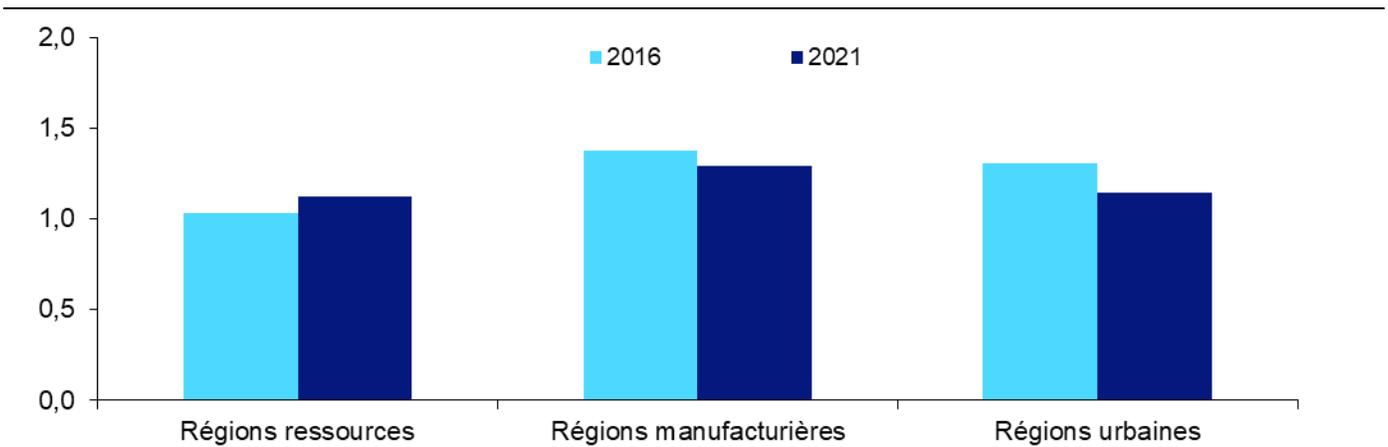
En 2021, les régions manufacturières affichaient un taux d’entrepreneures supérieur à la moyenne nationale. Les régions ressources et les régions urbaines, quant à elles, présentaient un taux inférieur.

- En 2021, le taux d’entrepreneures avait augmenté dans les régions ressources par rapport à 2016 et s’élevait à 1,1 %.
- Durant la même période, le taux d’entrepreneures a diminué dans les régions manufacturières pour atteindre 1,3 % au lieu de 1,4 %.
- Les régions urbaines ont connu également une baisse du taux d’entrepreneures entre les années 2016 et 2021. Celui-ci est passé de 1,3 % à 1,1 %.

### Graphique 64

#### Taux d’entrepreneures<sup>1</sup>, selon les blocs régionaux, 2016 et 2021

(en pourcentage)



1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l’analyse économique et de l’achat local, ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie.

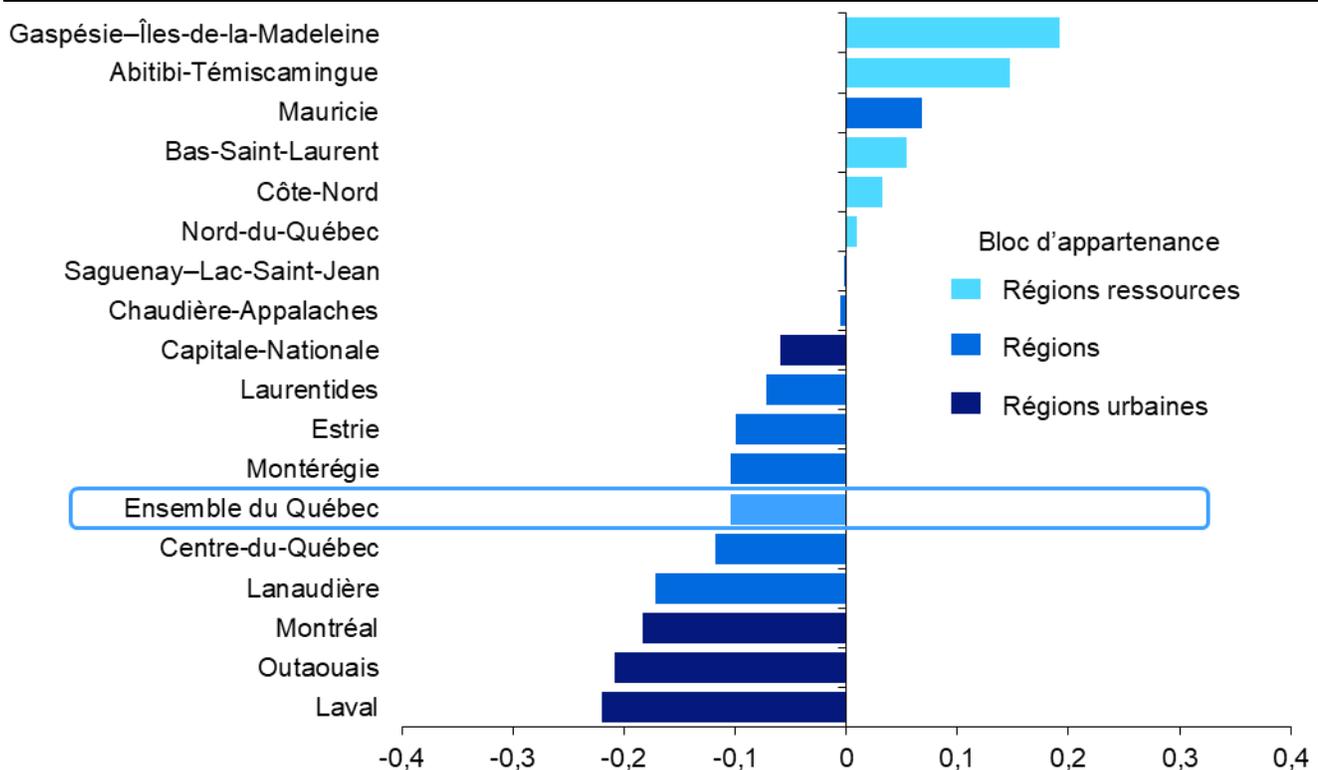
## Régions administratives

- En 2021, le taux d'entrepreneures avait augmenté dans 6 des 17 régions administratives du Québec par rapport à 2016.
- C'est dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+0,19 point de pourcentage), de l'Abitibi-Témiscamingue (+0,15 point) et de la Mauricie (+0,07 point) que le taux d'entrepreneures avait le plus progressé.
- Laval (-0,22 point de pourcentage), l'Outaouais (-0,21 point) et Montréal (-0,18 point) sont les trois régions présentant les baisses les plus marquées du taux d'entrepreneures.
- En 2021, les régions qui avaient les taux d'entrepreneures les plus élevés étaient le Centre-du-Québec et les Laurentides (1,4 % dans les deux cas).
- Un fait intéressant, entre 2016 et 2021, le taux d'entrepreneures a augmenté dans toutes les régions ressources, sans exception.

### Graphique 65

#### Écart du taux d'entrepreneures<sup>1</sup>, selon les régions administratives<sup>2</sup>, 2016-2021

(en points de pourcentage, par ordre décroissant)



1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXXIII

Nombre d'entrepreneures et taux d'entrepreneures<sup>1</sup>, 2016 et 2021

Région administrative <sup>2</sup>	Entrepreneures			Taux d'entrepreneures <sup>1</sup>		
	2016	2021	Écart	2016	2021	Écart
	En nombre	En nombre		En pourcentage	En points de pourcentage	
01 Bas-Saint-Laurent	915	955	40	1,2	1,2	0,05
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 360	1 350	-10	1,2	1,2	0,00
03 Capitale-Nationale	3 320	3 200	-120	1,1	1,1	-0,06
04 Mauricie	1 170	1 265	95	1,1	1,2	0,07
05 Estrie	2 645	2 620	-25	1,4	1,3	-0,10
06 Montréal	10 885	9 735	-1 150	1,4	1,2	-0,18
07 Outaouais	1 875	1 630	-245	1,2	1,0	-0,21
08 Abitibi-Témiscamingue	645	725	80	1,1	1,3	0,15
09 Côte-Nord	370	370	0	1,0	1,1	0,03
10 Nord-du-Québec	80	85	5	0,5	0,5	0,01
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	305	375	70	0,8	1,0	0,19
12 Chaudière-Appalaches	2 135	2 190	55	1,3	1,3	-0,01
13 Laval	2 245	1 945	-300	1,3	1,1	-0,22
14 Lanaudière	2 685	2 490	-195	1,4	1,2	-0,17
15 Laurentides	3 490	3 605	115	1,5	1,4	-0,07
16 Montérégie	7 515	7 280	-235	1,4	1,3	-0,10
17 Centre-du-Québec	1 460	1 400	-60	1,5	1,4	-0,12
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>43 100</b>	<b>41 220</b>	<b>-1 880</b>	<b>1,3</b>	<b>1,2</b>	<b>-0,10</b>
Régions ressources	2 315	2 510	195	1,0	1,1	0,09
Régions manufacturières	22 460	22 200	-260	1,4	1,3	-0,08
Régions urbaines	18 325	16 510	-1 815	1,3	1,1	-0,16

1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 6.3 PRÉSENCE DES JEUNES ENTREPRENEURS

Les jeunes entrepreneurs contribuent fortement au renouvellement de la population d'entrepreneurs québécois. En effet, les observations à cet égard montrent que la plupart des nouveaux entrepreneurs viennent des groupes d'âge les plus jeunes.

La mesure qui sert à déterminer la présence des jeunes entrepreneurs est le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans. Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneurs de 15 à 39 ans et celui des personnes de la même tranche d'âge.

Les variations dans le temps du taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans révèlent le dynamisme de l'esprit d'entreprise des personnes appartenant à ce groupe d'âge dans une région donnée.

### Ensemble du Québec

De 2016 à 2021, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans est demeuré stable dans l'ensemble du Québec par rapport à 2016. Il s'élevait à 1,5 % en 2021. Le nombre d'entrepreneurs parmi les 15 à 39 ans a crû au même rythme que la population des personnes appartenant à ce groupe d'âge.

### Blocs régionaux

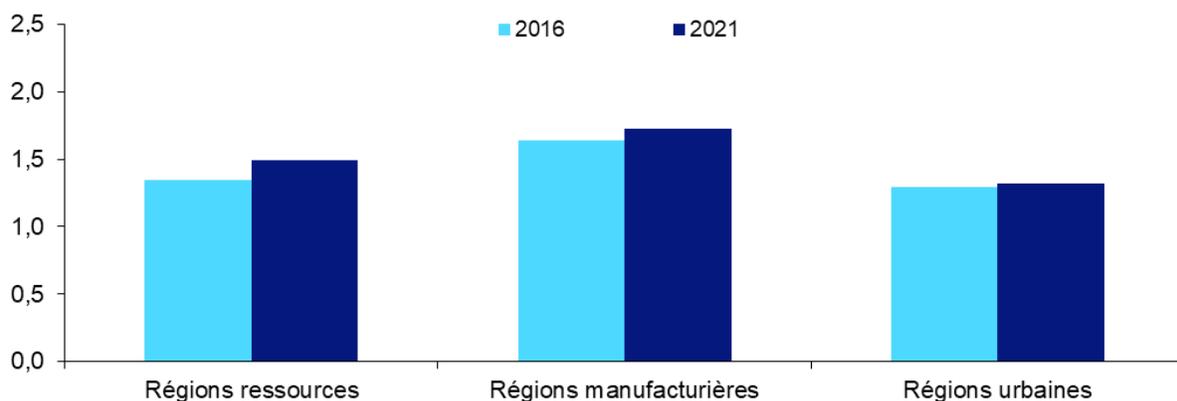
En 2021, dans les régions manufacturières, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans atteignait 1,7 %. Cette proportion était supérieure à la moyenne nationale (1,5 %). Les régions ressources affichaient, pour leur part, un taux semblable à la moyenne, tandis que les régions urbaines présentaient un taux plus bas que la moyenne (1,3 %).

- En 2021, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans avait augmenté dans les trois blocs régionaux en comparaison avec 2016.
- C'est dans les régions ressources que ce taux a connu la plus importante hausse (+0,14 point de pourcentage). Cette augmentation découle à la fois de la croissance du nombre de jeunes entrepreneurs et de la baisse de la population âgée de 15 à 39 ans.
- Entre 2016 et 2021, l'écart entre le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans et le taux d'entrepreneurs global (2,3 % en 2021) s'est réduit à 0,8 point de pourcentage. De plus, la proportion d'entrepreneurs de 15 à 39 ans sur le nombre total d'entrepreneurs a augmenté à 24,7 % au cours de la même période.

### Graphique 66

Taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans<sup>1</sup>, selon les blocs régionaux, 2016 et 2021

(en pourcentage)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et étant âgés de 15 à 39 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

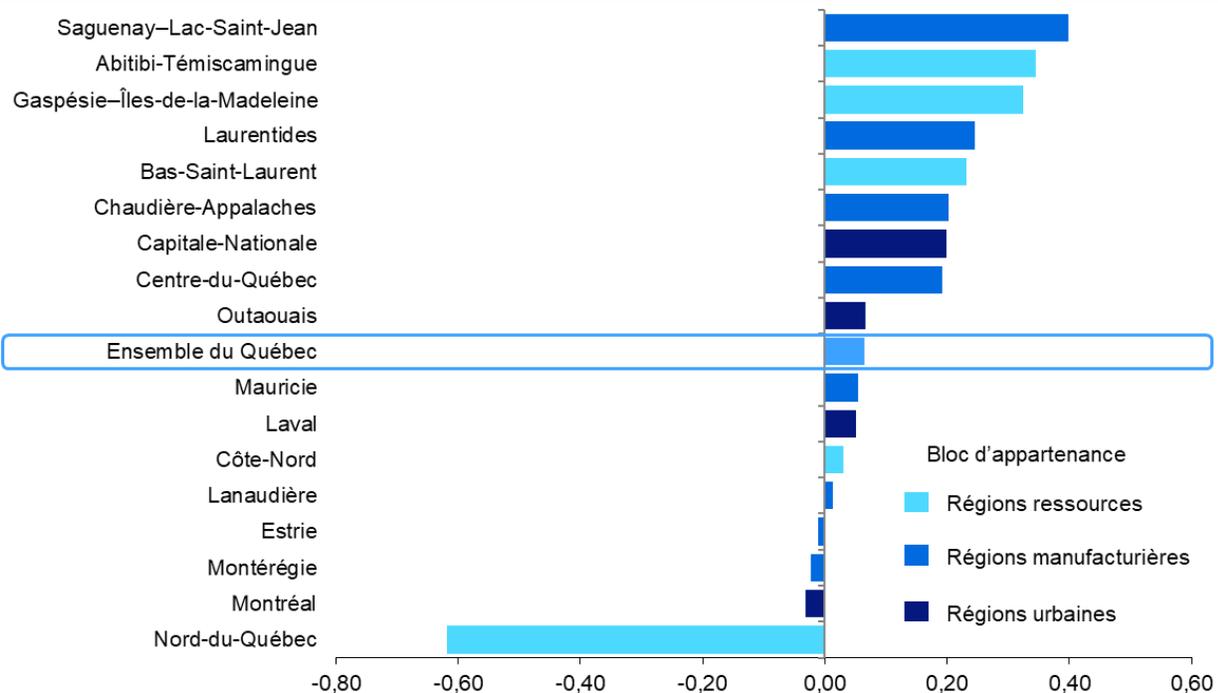
## Régions administratives

- En 2021, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans avait augmenté dans 13 des 17 régions administratives du Québec par rapport à 2016.
- Les augmentations les plus marquées ont eu lieu dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+0,40 point de pourcentage), de l'Abitibi-Témiscamingue (+0,35 point) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+0,33 point). La hausse observée dans ces trois régions s'explique par une croissance significative du nombre de jeunes entrepreneurs (+25,8 %, +23,9 % et +23,6 % respectivement), jumelée à une légère baisse de la population âgée de 15 à 39 ans (–1,7 %, –0,9 % et –0,2 % respectivement).
- Parmi les régions ayant connu une baisse du taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans, le Nord-du-Québec détonne avec un recul significativement plus élevé que celui des autres régions (–0,62 point de pourcentage). Cette situation s'explique par un recul important du nombre d'entrepreneurs appartenant au groupe des 15 à 39 ans (–0,55 %).
- En 2021, les régions de la Chaudière-Appalaches (2,1 %), des Laurentides (2,0 %) et du Centre-du-Québec (2,0 %) présentaient les taux d'entrepreneurs les plus élevés chez les 15 à 39 ans au Québec. À l'inverse, les taux les plus faibles étaient observés dans le Nord-du-Québec (0,3 %), sur la Côte-Nord (1,0 %) et à Montréal (1,2 %).

### Graphique 67

#### Écart du taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans<sup>1</sup>, selon les régions administratives<sup>2</sup>, 2016-2021

(en points de pourcentage, par ordre décroissant)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et étant âgés de 15 à 39 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXXIV

Nombre d'entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans et taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans, 2016 et 2021

Région administrative <sup>2</sup>	Entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans			Taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans <sup>1</sup>		
	2016	2021	Écart	2016	2021	Écart
	En nombre	En nombre	En nombre	En pourcentage	En points de pourcentage	En points de pourcentage
01 Bas-Saint-Laurent	825	915	90	1,7	1,9	0,23
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 085	1 365	280	1,4	1,8	0,40
03 Capitale-Nationale	2 820	3 290	470	1,3	1,4	0,20
04 Mauricie	965	1 030	65	1,4	1,4	0,05
05 Estrie	1 595	2 375	780	1,7	1,7	-0,01
06 Montréal	8 800	9 030	230	1,3	1,2	-0,03
07 Outaouais	1 590	1 755	165	1,4	1,4	0,07
08 Abitibi-Témiscamingue	585	725	140	1,4	1,7	0,35
09 Côte-Nord	250	245	-5	1,0	1,0	0,03
10 Nord-du-Québec	155	55	-100	0,9	0,3	-0,62
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	275	340	65	1,4	1,7	0,33
12 Chaudière-Appalaches	2 245	2 495	250	1,9	2,1	0,20
13 Laval	1 780	1 910	130	1,4	1,5	0,05
14 Lanaudière	2 315	2 415	100	1,6	1,6	0,01
15 Laurentides	2 965	3 640	675	1,8	2,0	0,25
16 Montérégie	6 870	6 485	-385	1,6	1,5	-0,02
17 Centre-du-Québec	1 225	1 390	165	1,8	2,0	0,19
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>36 345</b>	<b>39 460</b>	<b>3 115</b>	<b>1,5</b>	<b>1,5</b>	<b>0,06</b>
Régions ressources	2 090	2 280	190	1,4	1,5	0,14
Régions manufacturières	19 265	21 195	1 930	1,6	1,7	0,09
Régions urbaines	14 990	15 985	995	1,3	1,3	0,03

1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et étant âgés de 15 à 39 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## 6.4 REVENU DES ENTREPRENEURS

L'observation des faits révèle que les entrepreneurs ont des revenus supérieurs à ceux des salariés. Cette différence de revenus incite plusieurs personnes à démarrer, à posséder et à diriger une entreprise.

### Ensemble du Québec

De 2015 à 2020, le revenu moyen des entrepreneurs dans l'ensemble du Québec a augmenté à un rythme annuel moyen de 4,3 %. Il est ainsi passé de 80 014 \$ à 98 700 \$ en cinq ans. Cette croissance est supérieure à celle que l'on observe chez les salariés, dont le revenu moyen a augmenté à un rythme annuel moyen de 3,6 % pour la même période. En effet, le revenu moyen des salariés se chiffrait à 52 095 \$ en 2015 et à 62 050 \$ en 2020.

### Blocs régionaux

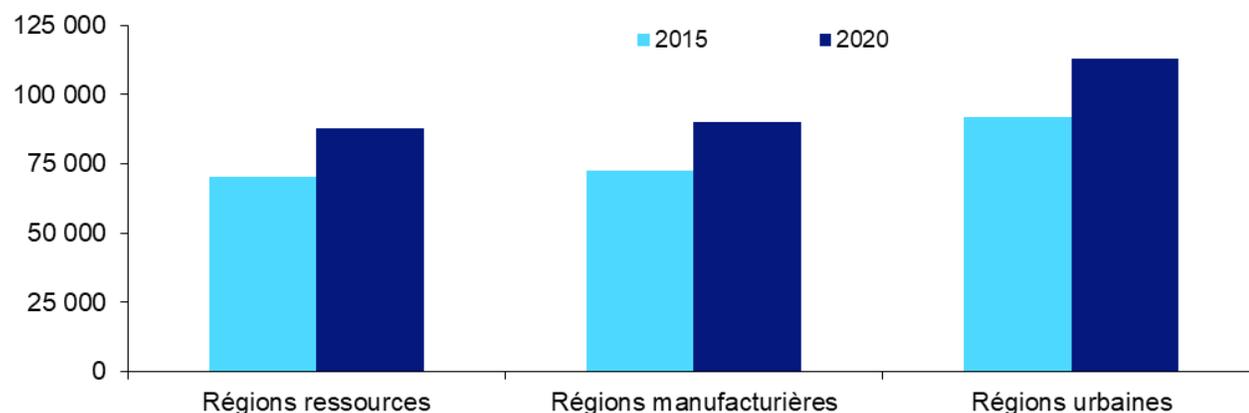
En 2020, les entrepreneurs des régions urbaines touchaient les revenus les plus élevés, suivis des entrepreneurs des régions manufacturières puis de ceux des régions ressources.

- Toutefois, de 2015 à 2020, c'est dans les régions ressources et les régions manufacturières que le revenu des entrepreneurs a augmenté le plus (4,5 % annuellement).
- Au cours de la même période, les entrepreneurs des régions urbaines ont connu, pour leur part, une augmentation annuelle de revenu (4,2 %). En 2020, c'est dans les régions urbaines que l'on constatait les plus grands écarts entre le revenu moyen des entrepreneurs et le revenu moyen des salariés.
- Enfin, de 2015 à 2020, le revenu des entrepreneurs a progressé plus rapidement que celui des salariés dans les trois blocs régionaux.

### Graphique 68

#### Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs<sup>1</sup>, selon les blocs régionaux, 2015 et 2020

(en dollars)



1. Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

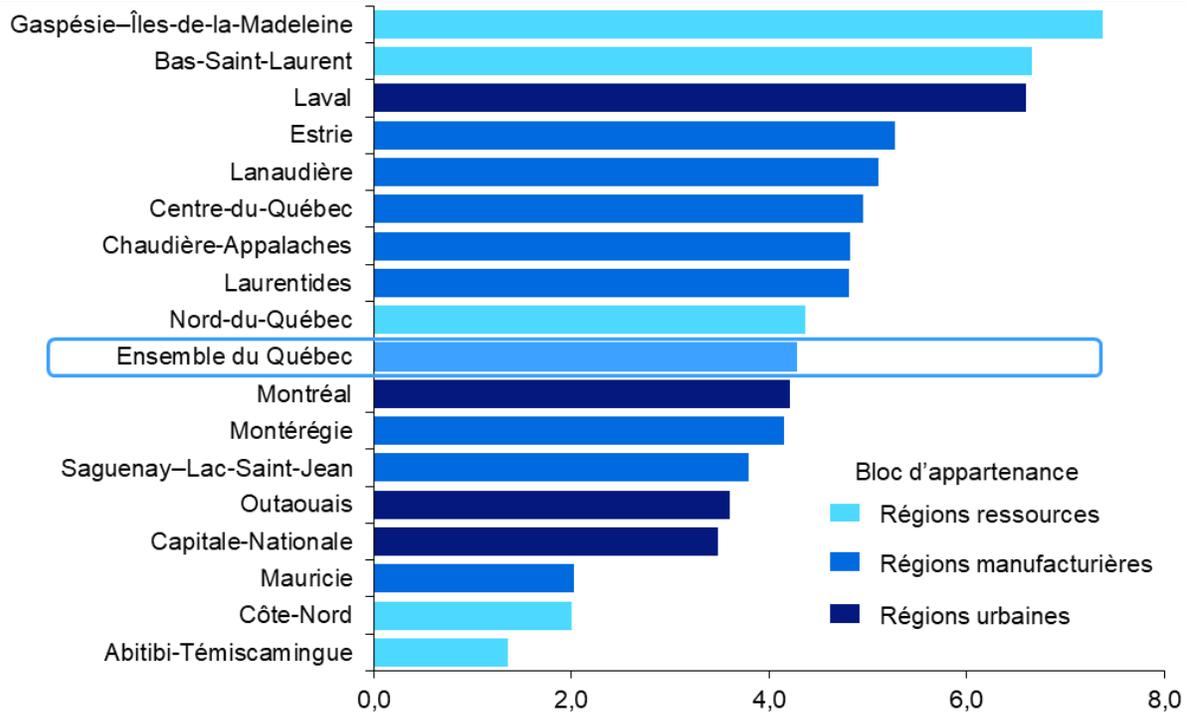
Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

## Régions administratives

- De 2015 à 2020, le revenu moyen des entrepreneurs a augmenté dans toutes les régions du Québec.
- Dans 12 des 17 régions, sur une base annuelle, le revenu moyen des entrepreneurs a augmenté plus rapidement que celui des salariés. C'est en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+3,37 points de pourcentage), à Laval (+3,07 points) et dans le Bas-Saint-Laurent (+2,78 points) que l'on trouve les écarts les plus prononcés.
- En 2020, les revenus les plus élevés des entrepreneurs étaient constatés dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale. C'est également dans ces deux régions que l'on observait, dans le classement régional, les écarts les plus prononcés entre le revenu moyen des entrepreneurs et celui des salariés.
- À l'inverse, les régions du Nord-du-Québec et de la Mauricie sont celles où le revenu des entrepreneurs était le plus bas en 2020.
- De 2015 à 2020, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (7,4 %), le Bas-Saint-Laurent (6,7 %) et Laval (6,6 %) affichaient les variations de revenu moyen les plus marquées.

### Graphique 69

Variation du revenu moyen avant impôt des entrepreneurs<sup>1</sup>, selon les régions administratives<sup>2</sup>, 2015-2020 (en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Taux de croissance annuel composé du revenu des travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondissements.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXXV

Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs<sup>1</sup> et des salariés, 2015 et 2020

Région administrative <sup>3</sup>	Entrepreneurs			Salariés		
	2015	2020	Variation <sup>2</sup>	2015	2020	Variation <sup>2</sup>
	En dollars		En pourcentage	En dollars		En pourcentage
01 Bas-Saint-Laurent	61 657	85 100	6,7	45 630	55 200	3,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	76 028	91 600	3,8	49 143	57 950	3,4
03 Capitale-Nationale	87 868	104 300	3,5	51 926	62 250	3,7
04 Mauricie	73 105	80 800	2,0	46 089	55 000	3,6
05 Estrie	66 980	86 600	5,3	47 019	56 800	3,9
06 Montréal	102 423	125 900	4,2	53 970	65 000	3,8
07 Outaouais	71 557	85 400	3,6	54 627	65 700	3,8
08 Abitibi-Témiscamingue	86 191	92 200	1,4	54 727	64 100	3,2
09 Côte-Nord	77 693	85 800	2,0	58 174	67 700	3,1
10 Nord-du-Québec	58 478	72 400	4,4	53 525	63 600	3,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	63 203	90 200	7,4	45 409	55 250	4,0
12 Chaudière-Appalaches	64 241	81 300	4,8	48 711	57 950	3,5
13 Laval	68 809	94 700	6,6	52 683	62 650	3,5
14 Lanaudière	67 415	86 500	5,1	50 092	59 900	3,6
15 Laurentides	76 155	96 300	4,8	52 865	62 000	3,2
16 Montérégie	77 602	95 100	4,2	54 940	64 700	3,3
17 Centre-du-Québec	65 819	83 800	4,9	45 372	53 100	3,2
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>80 014</b>	<b>98 700</b>	<b>4,3</b>	<b>52 095</b>	<b>62 050</b>	<b>3,6</b>
Régions ressources	70 190	87 645	4,5	50 826	60 396	3,5
Régions manufacturières	72 350	90 105	4,5	51 117	60 507	3,4
Régions urbaines	91 883	112 947	4,2	53 429	64 186	3,7

1. Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

2. Taux de croissance annuel composé.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensements de 2016 et de 2021, Statistique Canada.

Compilation : Direction générale des politiques, de l'analyse économique et de l'achat local, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

# ANNEXE

## Signes conventionnels

x	Données confidentielles
n.d.	Données non disponibles
...	N'ayant pas lieu de figurer
e	Estimations

## Abréviations et symboles

%	Pour cent ou pourcentage
\$	Dollar
k	Millier
M	Million
G	Milliard
km <sup>2</sup>	Kilomètre carré
hab./km <sup>2</sup>	Habitants par kilomètre carré

## Blocs régionaux

### Régions manufacturières

Saguenay–Lac-Saint-Jean  
Mauricie  
Estrie  
Chaudière-Appalaches  
Lanaudière  
Laurentides  
Montérégie  
Centre-du-Québec

### Régions ressources

Bas-Saint-Laurent  
Abitibi-Témiscamingue  
Côte-Nord  
Nord-du-Québec  
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

### Régions urbaines

Capitale-Nationale  
Montréal  
Outaouais  
Laval

